

RAPPORT TECHNIQUE FINAL_CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

CREDEL

CREDEL

©2023, CREDEL



This work is licensed under the Creative Commons Attribution License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction, provided the original work is properly credited. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/legalcode>), qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction, pourvu que le mérite de la création originale soit adéquatement reconnu.

*IDRC GRANT / SUBVENTION DU CRDI : - DEVELOPING INCLUSIVE RESILIENCE TO CLIMATE CHANGE AND
DISASTERS IN BENIN*

Subvention CRDI N° 108975-001

TITRE DU PROJET

**Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements
Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN)**

RAPPORT TECHNIQUE FINAL

Equipe Projet DERICC-Bénin

Nom et Prénoms

Dr BLALOGOE Parfait

AKOGNONGBE Arsène J. S.

ADEOTI Imarath O.

MAMA A. Mohamed R.

KOUTANGNI Maurice

ALAPINI Zoukifouli

Poste occupé

Coordonnateur

Chercheur Principal

Animatrice Ouidah/Athiémè

Animateur Adja-Ouèrè/Ouinhi

Animateur Glazoué/Savè

Animatrice Djougou/Ouaké

Janvier 2023

Table des matières

Table des matières.....	1
Liste des figures.....	4
Liste des tableaux.....	5
Liste des photos.....	6
Synthèse.....	7
Introduction.....	9
1. Informations générales concernant le projet.....	10
2. Problèmes ayant fait l'objet de la recherche.....	10
3. Objectifs.....	12
3.1. Objectif global.....	12
3.2. Objectifs spécifiques.....	12
3.3. Niveau de réalisation des objectifs du Projet.....	12
4. Méthodologie.....	14
4.1. Méthodologie liée à l'objectif spécifique N°1.....	14
4.1.1. Revue documentaire.....	15
4.1.2. Outils et techniques de collectes des données.....	18
4.1.3. Dépouillement et analyse des résultats SWOT des entretiens.....	18
4.1.4. Rédaction, correction et finalisation du rapport.....	18
4.1.5. Etape de cadrage.....	19
4.1.6. Etape de revue documentaire.....	19
4.1.7. Etape de préparation et collecte de données.....	19
4.1.7.1. Phase d'élaboration des outils de collecte.....	19
4.1.7.2. Collecte des données.....	19
4.1.7.3. Technique d'échantillonnage.....	20
4.1.7.4. Formation des enquêteurs.....	20
4.1.7.5. Déroulement de la mission terrain.....	20
4.1.8. Traitement des données recueillies.....	21
4.1.9. Méthode d'identification des groupements vulnérables.....	21
4.2. Méthodologie liée à l'objectif spécifique N°2.....	23
4.3. Méthodologie liée à l'objectif spécifique N°3.....	26
4.3.1. Synthèse des mesures/options d'adaptation recueillie auprès des communautés bénéficiaires du projet dans les huit communes cibles.....	27
4.3.2. Elaboration des Plans d'Action Communautaires d'Adaptation (PACA) des huit Communes bénéficiaires du Projet.....	27

4.3.3. Réalisation d'action de plaidoyer-sensible	27
5. Activités.....	28
5.1. Point des activités liées à l'implémentation de l'approche GCVCA avec les communautés bénéficiaires du Projet à l'échelle des huit Commune cibles.....	28
5.1.1. Cartographie des aléas	28
5.1.2. Tableau Chronologique	32
5.1.3. Calendrier saisonnier	34
5.1.4. Journée Type	39
5.1.5. Décisions importantes au sein du foyer	42
5.1.6. Chaîne d'Impacts	45
5.1.7. Matrice de vulnérabilité	50
5.1.8. Diagramme de Venn	54
5.1.9. Options d'adaptation	58
5.1.10. Elaboration et validation des PACA des huit communes bénéficiaires du projet.....	64
5.2. Apprentissage lié à la mise en œuvre des activités du projet.....	64
5.3. Aspects de la mise en œuvre du projet qui se sont avérés déterminants pour le succès dudit projet	64
6. Extrants.....	65
6.1. Extrants liés à l'objectif 1	65
6.2. Extrants liés à l'objectif 2.....	66
6.3. Extrants liés à l'objectif 3.....	69
6.4. Principales réalisations ponctuelles sur le plan de la recherche	69
6.5. Principales réalisations sur le plan du renforcement des capacités	73
6.6. Principales réalisations sur le plan de l'influence sur les politiques et les pratiques	74
6.7. Leçons apprises de la mise en œuvre du Projet	75
7. Incidences du Projet.....	78
7.1. Incidences liées à l'objectif 1 du Projet	78
7.2. Incidences liées à l'objectif 2 du Projet	79
7.3. Incidences liées à l'objectif 3 du Projet	88
8. Apprentissages tirés de la mise en œuvre du projet	88
8.1. Apprentissages liés à l'objectif spécifique N°1	88
8.2. Apprentissages liés à l'objectif spécifique N°2.....	90
8.3. Apprentissages liés à l'objectif spécifique N°3.....	91
9. Problèmes ou changements d'orientation survenus dans la mise en œuvre du Projet	91
10. Appréciation d'ensemble	93

10.1. Appui temporaire des Conseillers de CECI International Bénin	93
10.2. Projet PAB-Ouidah.....	93
10.3. Projet RARFeM Glazoué.....	95
10.4. Mission d’immersion d’un stagiaire du GNDR.....	96
11. Recommandations	97
Conclusion	99
Bibliographie	101
Liste des Annexes.....	105

Liste des figures

Figure 2 : Régime pluviométrique des communes du Sud Bénin	35
Figure 3 : Régime pluviométrique des communes du Centre et du Nord Bénin	35
Figure 4 : Journée type normale.....	40
Figure 5 : Journée type d'activités en cas de choc.....	40
Figure 6 : Acteurs de prise de décision au sein du foyer	43
Figure 7 : Principaux chocs/aléas qui affectent les communautés des communes bénéficiaires du projet	46
Figure 8 : Principaux chocs/aléas affectant les ressources et activités des communautés bénéficiaires	50
Figure 9 : Acteurs affectés par les chocs/aléas et changements climatiques dans les communes bénéficiaires.....	52
Figure 10 : Domaines d'intervention des organisations/institutions qui interagissent avec les communes bénéficiaires.....	56

Liste des tableaux

Tableau I : Informations générales concernant le projet.....	10
Tableau II : Liste des institutions prospectées.....	15
Tableau III : Liste des documents analysés	17
Tableau IV : Répartition des personnes interrogées par Commune	20
Tableau V : Barème de notation de la sensibilité aux risques climatiques	22
Tableau VI : Matrice de vulnérabilité des groupements aux changements climatiques.....	22
Tableau VII : Inventaire des stratégies actuelles.	37
Tableau VIII : Synthèse des résultats obtenus pour une journée normale et une journée avec choc....	41
Tableau IX : Synthèse des informations recueillies lors des séances d'apprentissage pour la décision au sein du foyer	44
Tableau X : Options d'adaptation prioritaires retenues par Commune	59
Tableau XI : Liste des extraits liés à l'objectif 1 du Projet.....	65
Tableau XII : Liste des extraits liés à l'objectif 2 du Projet.....	66
Tableau XIII : Liste des extraits liés à l'objectif 3 du Projet.....	69
Tableau XIV : Articles publiés et revues de publication des résultats du projet.....	71
Tableau XV : Synthèse des décisions/engagements pris à l'issue des séances d'apprentissage.....	80

Liste des photos

Photo 1 : Tableau chronologique du village de Tévèdji	32
Photo 2 : Calendrier saisonnier réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou).....	39
Photo 3 : Journée type (normale et avec choc) réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou)	42
Photo 4 : Décision au sein du foyer réalisé dans le village de Gomè (Commune de Glazoué).....	45
Photo 5 : Chaine d'impact réalisé dans le village de Founga (Commune de Djougou) (a) et dans le village de Kawado (commune de Ouaké)	50
Photo 6 : Chaine d'impacts réalisée dans le village de Ogoupatè (commune d'Adja-Ouère).....	54
Photo 7 : Diagramme de Venn réalisé dans le village de Djègbamè (Commune de Ouidah).....	58
Photo 8 : Options d'Adaptation réalisé dans le village de Kpèloudè (a) et dans le village de Tchamadè (commune de Ouaké)	63
Photo 9 : Séances de Validation des PACA dans 6 des 8 Communes bénéficiaires du Projet.....	86
Photo 10 : Dispositif de lavage de mains offert par le projet aux membres du groupement de Koudonouhoué.....	87
Photo 11 : Membres du groupement Assilassimè (Athiémè) portant des cache-nez lors de la séance d'animation.....	87
Photo 12 : Formation des communautés sur les systèmes de production biologique (bénéficiaires du projet (a) ; production du compost liquide (b) et préparation biopesticides (c)) dans la Commune de Ouidah	95

Synthèse

Le projet " Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC-Bénin) " est un projet de Recherche-Action participative qui vise à contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femme et groupe vulnérables dans les plans /plans /politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin. Le projet a été mise en œuvre dans huit communes du Bénin (Ouidah, Athiémé, Zagnanado, Adja-Ouèrè, Glazoué, Savè, Djougou et Ouaké) situés dans les trois pôles de développement agricole pour avoir des données imagées de l'ensemble du Bénin. Au total, 18 000 bénéficiaires directs dont 14 000 femmes ont été touchés. De plus, l'équipe projet a interagi avec les institutions étatiques comme le Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC), l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC), les Organisations de la Société Civile axés sur la problématique des Femmes (OSCF) durant les trois années de mise en œuvre des activités.

La méthodologie de mise en œuvre du Projet repose sur l'approche GCVCA (Gender Climate Vulnerability and Capacity Analysis / Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'adaptation aux changements climatiques sensible au Genre) en milieu réel avec les groupements de femmes bénéficiaires. Cette approche contient neuf (09) outils : **Cartographie des chocs/aléas, Tableau chronologique, Calendrier Saisonnier, Journée Type, Décision au sein du foyer, Chaîne d'impacts, Diagramme de Venn, Matrice de vulnérabilité et Options d'adaptation.**

Pour implémenter cette approche, soixante-quatre (64) Groupements ont été choisis au sein des 8 Communes bénéficiaires.

La Direction Générale de l'Environnement et du Climat qui est une entité du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD), a été la Structure responsable du Comité de pilotage du Projet. Des comptes rendus réguliers de l'évolution des activités du projet leur ont été faits avec l'implication des OSCF et autres structures partenaires du Projet.

Les résultats issus de la mise en œuvre des neuf (09) outils de l'approche GCVCA ont été compilés dans les Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) pour favoriser l'adaptation des femmes et autres couches vulnérables aux changements climatiques. Ils sont aussi des outils qui vont aider les communautés vulnérables à améliorer leur résilience face aux Changements Climatiques et les décideurs publics et administratifs à prendre des décisions éclairées et inclusives. Les Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) sont aussi des outils de plaidoyer pour lever des financements dans le cadre de la mise en œuvre des options d'adaptations identifiées.

Les options d'adaptation identifiées dans les Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) ont été vulgarisées par la formation et l'accompagnement des groupements bénéficiaires pour la mise en œuvre de quelques mesures d'adaptation retenues. En effet, il a été constaté à la suite de la mise en œuvre des outils de l'approche CVCA approche GCVCA, que lesdites communautés souffraient de problèmes d'assèchement des terres, de dégradation poussée des sols et de la baisse des rendements. C'est ce qui a essentiellement orienté le

renforcement des connaissances sur les Techniques CES et mesures agroécologiques et le plaidoyer.

Les différentes séances et webinaires réalisées avec HEIDI BRAUN (l'administratrice de programme du CRDI), et Sylvie DESSAUTELS (la Consultante Internationale de Gender at Work) et les Expertes Genre recrutées par le Projet (Alé Baquet et Aniouvi Lucie) et celle envoyé par le CECI International (Ernestine GOUNDETE DENAMI) ont permis de renforcer non seulement les capacités des membres de l'équipe mais aussi des décideurs publics et administratifs sur le genre et le développement inclusif.

Un atelier national sur la prise en compte des besoins d'adaptation des femmes rurales et le plaidoyer Genre sensible au climat a été réalisé avec les responsables des Organisations de la Société Civile (OSC) centré sur la problématique des femmes, les Ministères et Structures partenaires. A la suite de cet atelier, l'équipe projet et certains participants ont animé des émissions radiodiffusées et télévisées sur la prise en compte des besoins d'adaptation des femmes rurales dans les documents stratégiques à l'échelle nationale.

Dans le même sens, sept (07) Policy-Briefs ont été élaborés et vulgarisés (COP-27) pour sensibiliser les acteurs administratifs et politiques à différents niveaux sur la double vulnérabilité des femmes et les mesures d'adaptation conséquences.

En dehors des Policy-Briefs, huit articles scientifiques et des articles de presse, ont aussi été rédigés et publiés dans des revues nationales, régionales et internationales et 3 sur les réseaux sociaux. Les résultats du projet ont été aussi diffusés lors de colloques scientifiques.

Globalement, les différentes activités prévues et réalisées ont permis l'atteinte des objectifs visés pour la mise en œuvre du projet.

Aucune contrainte majeure n'a entravé la mise en œuvre du projet sauf les contraintes budgétaires induites par l'approche GCVCA dont la mise en œuvre nécessitait neuf rencontres avec les groupements alors qu'il n'y a que quatre (04) rencontres qui étaient budgétisées au début du projet. Le non aboutissement de la demande de fonds complémentaires pour faire face à ces charges complémentaires de rencontre a entraîné la suppression de certaines activités comme la participation aux conférences internationales, les visites d'échanges régionales, l'intégration du genre dans la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe, les accompagnements pour les études approfondies à réaliser par les étudiants de Master, le suivi-évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du projet.

La pandémie du COVID-19 n'a pas trop entravé le déroulement normal des activités du Projet. Seulement, la commune de Ouidah située dans le cordon sanitaire défini par le Gouvernement a vu ses activités retardées et rattrapées plus tard. Ainsi, les activités avec les communautés bénéficiaires du projet se sont déroulées dans le strict respect des gestes barrières recommandées.

Globalement, les différentes activités prévues et réalisées ont permis l'atteinte des objectifs visés pour la mise en œuvre du projet. Il est noté tout au long de la mise en œuvre du projet, l'adhésion et l'engouement des acteurs. Au regard de l'importance de la problématique abordée par le projet, l'élaboration du Plan d'Actions Communautaires d'adaptation a entraîné la mobilisation des ressources financières auprès d'autres partenaires pour mettre en œuvre quelques activités complémentaires contenues dans le PACA des communes de Ouidah et Glazoué.

Introduction

Le projet " Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC) " est initié par l'ONG CREDEL et financé par le CRDI dans le cadre du Programme Genre et Changements Climatiques, suite à l'appel à propositions sur cette thématique lancé par le CRDI en 2018. L'objectif général du projet est de contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables dans les plans /politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

Les communes bénéficiaires du projet sont choisies en fonction de leurs niveaux de vulnérabilité aux changements climatiques (PANA, 2008) et de leurs répartitions spatiales dans les trois pôles de développement reconnus pour l'agriculture de subsistance au plan national (PAG, 2016). En plus de ces critères de base, le souci de complémentarité des actions de CREDEL et d'autres partenaires ont été prises en compte. Sur cette base, les huit (08) communes d'intervention du projet sont : **Ouidah, Athiémè, Glazoué, Savè, Djougou, Ouaké, Ouinhi et Adja-Ouère.**

La mise en œuvre des activités du projet est basée sur l'approche GCVCA.2 (Gender Climate Vulnerability and Capacity Analysis) développée par CARE International pour l'Analyse des vulnérabilités et des capacités d'adaptation aux changements climatiques. Elle vise à soutenir l'adaptation à base communautaire, la résilience et l'égalité genre. Un total de neuf (09) outils est mis en œuvre dans le cadre de cette approche.

Le présent rapport couvre les trois années d'exécution (1^{er} Juin 2019 au 31 Mai 2022) du projet. Il rend compte des principaux acquis, des leçons apprises et des recommandations pour les questions de recherche sur l'adaptation et la résilience des femmes.

Ce rapport s'articule autour des points suivants :

- **Information générale concernant le projet ;**
- **Problème ayant fait l'objet de la recherche ;**
- **Objectifs ;**
- **Méthodologie ;**
- **Activités ;**
- **Extrants ;**
- **Incidences ;**
- **Appréciation d'ensemble et recommandations**
- **Conclusion.**

1. Informations générales concernant le projet

Le tableau I présente les informations générales concernant le Projet.

Tableau I : Informations générales concernant le projet

Titre du Projet	Projet « Développement d'une résilience inclusive aux changements climatiques et aux catastrophes au Bénin (DERICC-Bénin) »
Coordonnateur du Projet	BLALOGOE C. Parfait
Titre du document	Rapport technique final (1 ^{er} Juin 2019 au 31 Mai 2022)
Auteur (s)	Equipe Projet
Date	12/01/2023
Pays / Régions	Bénin / Ouidah, Athiémè, Adja-Ouèrè, Ouinhi, Glazoué, Savè, Djougou, Ouaké
Adresse de l'Institution porteur du Projet	CREDEL ONG sis à Zogbadjè-Parana, Rue en Face de la Boulangerie "Le Bonheur", 800 m au Nord-Ouest, Université d'Abomey-Calavi, Tél : 69 49 45 92 / 95 84 90 77 E-mail : credelong@yahoo.fr / credelong@gmail.com Site Web : www.credelbenin.org
Référence	Projet N° 108975-001

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2022

2. Problèmes ayant fait l'objet de la recherche

Le Bénin est fortement affecté par les Changements Climatiques. La situation est particulièrement difficile pour les femmes, surtout les femmes rurales et périurbaines aux ressources limitées, qui subissent plus les contrecoups et les répercussions des changements climatiques que les hommes.

Outre les femmes, il existe également d'autres groupes vulnérables comme les personnes âgées et les handicapées. Il importe de prendre en considération la différence de nature entre ces demandes dans le cadre d'une politique d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes.

La prise de conscience des enjeux liés à la problématique des changements climatiques et de gestion des catastrophes a favorisé l'élaboration et l'adoption de plusieurs politiques, stratégies et programmes de riposte par le Bénin.

Cependant, les initiatives pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques d'adaptation restent timides, lentes et peu cohérentes (CREDEL, 2014). De même, dans les documents de politique d'adaptation, on note une marginalisation des considérations afférentes à ces groupes ainsi qu'une absence d'outils et une insuffisance des capacités requises pour une intégration systématique des besoins de ces personnes. Il n'existe dans ces documents,

aucune mesure spécifique pour ces groupes sociaux particuliers. Il en découle de graves inégalités dans l'accès aux ressources.

Ainsi, les femmes rurales et péri-urbaines paraissent les plus exposées aux effets des changements climatiques et des catastrophes. Cependant, elles ont des capacités techniques dont l'exploitation judicieuse contribuera à accroître le développement économique et social.

Sur le plan scientifique, mis à part quelques mémoires des étudiants en fin de formation au Département de Géographie et à la Faculté d'Agronomie des Universités du Bénin, il existe peu de productions scientifiques de qualité sur la question. La portée limitée de ces études et leur non disponibilité (non accessible aux grand public et décideurs) font que les lacunes scientifiques et techniques demeurent sur les besoins spécifiques d'adaptation aux changements climatiques/catastrophes des femmes. Car l'analyse des documents de politique nationale montre une faible prise en compte des besoins d'adaptation des femmes.

Pour combler ces lacunes, il est nécessaire de développer une meilleure compréhension des différents acteurs, des outils, une responsabilité politique accrue et des capacités institutionnelles renforcées, à la fois à l'égard de la notion de développement résilient inclusif, et de démarche d'évaluation de la vulnérabilité des femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de lutte contre les changements climatiques et de gestion des catastrophes.

Le présent projet s'inscrit dans cette logique pour une planification et des mesures de développement socialement équitable, qui améliorent la capacité des femmes et autres groupes vulnérables, à atténuer les impacts des changements climatiques et à s'y adapter. Les questions de recherche qui sous-tendent le projet sont :

📌 quel est le niveau de compréhension des divers acteurs et de prise en compte des besoins spécifiques, des femmes et autres groupes vulnérables dans les plans/Politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin ?

📌 quel est le niveau de connaissance de la vulnérabilité des femmes et autres groupes vulnérables aux changements climatiques et aux catastrophes et sur le fonctionnement des groupements de femmes ?

📌 quelles sont l'efficacité et la durabilité des mesures d'adaptation développées par les femmes et autres groupes vulnérables pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes pour un développement socialement équilibré ?

📌 comment renforcer les capacités d'adaptation des femmes et autres groupes vulnérables pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes ?

📌 quelles connaissances et démarches locales peuvent servir de piliers à l'élaboration des politiques résilientes d'adaptation et de gestion des catastrophes pour un développement socialement équitable et inclusif ?

3. Objectifs

Les objectifs du projet sont déclinés en objectif global et en objectifs spécifiques.

3.1. Objectif global

L'objectif global du projet est de contribuer à un développement durable, inclusif et résilient aux changements climatiques et aux catastrophes par une planification et des actions socialement équitables basées sur la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et groupes vulnérables dans les plans /politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes au Bénin.

3.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

-  contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin ;
-  accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices ;
-  renforcer les capacités des acteurs institutionnels (gouvernementales, communales et parapubliques) à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'adaptation au Changement Climatique et de réduction des risques de catastrophe qui renforce l'équité sociale au Bénin.

3.3. Niveau de réalisation des objectifs du Projet

Les études de référence du projet et l'identification des groupements bénéficiaires du projet ont été confiées et exécutées par le laboratoire Pierre PAGNEY : Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement (LACEEDE) de l'Université d'Abomey-Calavi. Les rapports produits ont été présentés pour validation aux membres du Comité de pilotage (Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC)), aux Organisations de la Société Civile Féminine (OSCF) et aux Structures Partenaires du Projet. Ce rapport a permis de faire l'état des lieux des connaissances et de montrer les écarts dans la prise en compte du genre dans les politiques de gestion des changements climatiques. De façon spécifique, cette étude a montré que :

- Le genre (et surtout la femme) est pris en compte dans quelques projets/programmes d'adaptation, non pas pour mettre en application les textes, mais pour répondre aux exigences des partenaires financiers ;
- le genre (et surtout la femme) est faiblement pris en compte dans les Plans d'Action National d'Adaptation (PANA), les Contributions Déterminées Nationales (CDNs), les stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe et autres documents infranationales ;
- Les traditions dominées par un système patriarcal ont instauré des attitudes et des habitudes porteuses d'inégalités dans les relations femmes-hommes, tant chez les femmes que chez les hommes et à tous les niveaux, y compris dans les milieux dits « intellectuels » et au sein des instances de décision ;

- les mesures de gestion des changements climatiques restent générales et ne spécifient aucune action à mener à l'endroit des femmes ;
- la durée de travail de la femme a augmenté avec les changements climatiques ;
- les femmes ont accès aux portions de terres situées dans les secteurs vulnérables ;
- les lois et textes existants dans le domaine des changements climatiques ne sont pas connus. De plus, ces textes n'ont pas spécifiés les besoins d'adaptation des femmes ;
- la démarche de prise en compte du genre (et de la femme) dans les documents de stratégie et autres projets/programmes n'est pas maîtrisée.

La participation des différents acteurs publics, institutionnels, scientifiques et de la société civile à la validation de ce document a permis d'attirer l'attention de ces acteurs et de réveiller les consciences sur la notion de développement inclusif et résilient. La réalisation des émissions sur les contenus du rapport et les différentes communications dans la presse écrite et les communications scientifiques dans les colloques ont permis d'élever le niveau d'attention de tous les acteurs du développement sur la nécessité de prise en compte des besoins des femmes et autres groupes vulnérables sur les notions d'adaptation aux changements climatiques.

L'objectif spécifique qui est de **"contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin"** a donc été atteint à travers l'implémentation de ces activités.

L'objectif spécifique concernant **"accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices"**, a été atteint à travers la mise en œuvre des neuf (09) outils de l'approche GCVCA avec les communautés bénéficiaires du projet. Les neuf (09) outils concernent la Cartographie des aléas, le Tableau Chronologique, le Calendrier saisonnier, la Journée Type, la Décisions au sein du ménage, la Chaîne d'Impacts, la Matrice de Vulnérabilité, le Diagramme de Venn et les Options d'Adaptation). Ils ont été implémentés avec les Communautés bénéficiaires dans les huit (08) communes bénéficiaires du projet que sont : Ouidah, Athiémè, Adja-Ouèrè, Ouinhi, Glazoué, Savè, Djougou et Ouaké.

Cette approche a permis de réaliser :

- l'évaluation participative de la vulnérabilité spécifique des femmes aux changements climatiques et les facteurs sous-adjacents ;
- les Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) à l'échelle des huit communes bénéficiaires du projet.

Outre cela, les différentes séances d'apprentissage et d'accompagnement des communautés ont permis la mise en œuvre de certaines options d'adaptation identifiées et retenues par eux.

Pour l'objectif spécifique intitulé **"renforcer les capacités des acteurs institutionnels (gouvernementales, communales et parapubliques) à élaborer et mettre en œuvre des**

politiques et des plans d'adaptation au Changement Climatique et de réduction des risques de catastrophe qui renforce l'équité sociale au Bénin", plusieurs activités ont été également réalisées en vue de l'atteinte de cet objectif.

Elles concernent :

- la réalisation de Plaidoyer Genre sensible au climat ;
- l'intégration de la démarche d'évaluation de la vulnérabilité spécifique aux changements climatiques/catastrophes dans le guide révisé d'élaboration des plans de contingence national et communal de gestion des risques et catastrophes ;
- la formation des différents acteurs (membres du Comité de pilotage du projet, OSCF, Ministères sectoriels et Structures partenaires) sur la démarche de prise en compte des besoins des femmes face aux changements climatiques ;
- la mise à disposition de la version finale des Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation aux Changements Climatiques (PACA) aux acteurs institutionnels des huit (08) communes pour leur intégration dans les Plans de Développement Communal, 4^{ème} génération (2022-2027) ;
- la mise à disposition de la synthèse des résultats à l'Agence Nationale de Protection Civile pour son exploitation dans le cadre de l'élaboration du Rapport d'évaluation Post Inondation de 2019, du rapport d'Etat des lieux sur la Protection Civile et de la Révision du Plan de Contingence Nationale de 2021 ;
- la mise à disposition de la synthèse des résultats au ministère en charge de la gestion des changements climatiques pour son exploitation dans le cadre du Plan d'Actions Genre et Changements Climatiques du Bénin (PAGCCB) en juin 2022.

Au total, on peut dire que l'objectif spécifique N°3 a aussi été atteint.

4. Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce projet est celle par objectifs. Elle est donc présentée par objectifs spécifiques liés à ce projet.

4.1. Méthodologie liée à l'objectif spécifique N°1

Contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin.

Dans le cadre de l'atteinte de cet objectif, le projet a sollicité l'expertise du LACEEDE afin de réaliser deux études. A cet effet, des TDRs ont été élaborés et un contrat a été signé avec ledit laboratoire. La méthodologie mise en œuvre par le laboratoire pour la réalisation des études, est structurée comme suit.

Document 1 : Niveau de compréhension des décideurs publics et de prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes dans les communautés rurales et périurbaines au Bénin.

La démarche suivie pour la réalisation de cette étude tourne autour de la revue documentaire, des entretiens, du dépouillement et l'analyse des résultats à l'aide du modèle SWOT, de la rédaction du rapport et enfin de la correction et finalisation du rapport.

4.1.1. Revue documentaire

Plusieurs institutions sondées pour la collecte des informations sont consignées dans le tableau II.

Tableau II : Liste des institutions prospectées

N°	INSTITUTIONS SONDEES	DEFINITION	SIEGE	NOMBRE DE PERSONNES INTERROGEEES		
				H	F	Total
1	MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable	Cotonou	2	1	3
2	MPD	Ministère du Plan et du Développement		2	1	3
3	MFAS	Ministère de la Famille et des Affaires Sociales		1		1
4	ONAB	Office National du Bois			1	1
5	INPF	Institut National pour la Promotion de la Femme		1		1
6	OCS	Observatoire du Changement Social		1		1
7	CePED	Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement Durable		1		1
8	FNEC	Fonds National pour l'Environnement et le Climat		1		1
9	CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere		1		1
10	GIZ	Coopération Technique Allemande		1		1
11	FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture		1		1
12	PAM	Programme Alimentaire Mondial		1		1
13	SNV	Organisation Néerlandaise de Développement			1	1

14	IRHOB	Institut de Recherche Halieutique et Océanographique du Bénin		1		1
15	DGEC	Direction Générale de l'Environnement et du Climat		1		1
16	DG-Eau	Direction Générale de l'Eau		1		1
17	DPBCPE	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle		1		1
18	ANPC	Agence Nationale pour la Protection Civile		1		1
19	CR-Bénin	Croix Rouge Bénin		1		1
20	Météo-Bénin	Météo-Bénin			1	1
21	DPP/MAEP	Direction de la Programmation et la Planification/Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche		2	2	4
22	PREFECTURE	Préfecture		1		1
23	DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche		3		3
24	DPH/MAEP	Direction de la Production Halieutique/Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	1	1	2	
25	PROCAR	Programme Cadre des interventions en Milieu Rural	Ab-Calavi	1		1
26	CREDEL-ONG	Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local		1		1
27	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	Porto-Novo	1		1
28	IDID ONG	Initiatives pour un Développement Intégré Durable			1	1
	TOTAL			29	9	38

Source : LACEEDE, Juillet, 2020

Il ressort de l'analyse du tableau II, qu'au total, 28 institutions ont fait l'objet de la collecte. Parmi les 38 personnes interviewées, 09 sont des femmes, ce qui fait un taux de 23,68 %. Les noms des femmes ayant été enquêtées n'ont pas été suscités. Mais, de façon systématique, toutes les femmes représentées dans les institutions choisies et surtout aux postes prédéfinis ont été interviewées. Pourtant, elles ne font que 23,68 %. Cela montre que même dans les institutions, les femmes sont faiblement représentées au poste de point focal genre.

Les données ont été également recueillies dans les mairies des 8 communes ciblées par le projet. A cette étape, les documents stratégiques et politiques de gestion des changements climatiques et des catastrophes dans les secteurs concernés par l'étude ont été passés en

revue afin de préciser le niveau de prise en compte du genre. Le tableau III présente les différents documents qui ont été pris en compte.

Tableau III : Liste des documents analysés

Au niveau communal	Au niveau national
1. Plan de Développement Communal (PDC) ; 2. Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) ; 3. Plan de Contingence Communale (PCC).	1. Programme D'action National D'adaptation Aux Changements Climatiques Du Bénin (PANA-BENIN) ; 2. Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole ; 3. Plan ORSEC ; 4. Plan de Contingence National ; 5. Document de Politique Nationale de Promotion du Genre au Bénin ; 6. Plan stratégique de développement du secteur agricole 2025 7. Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2017-2021 ; 8. Plan National de sécheresse ; 9. Plan National de Développement 2018-2025 ; 10. Plan d'Actions Environnemental du secteur Agricole ; 11. Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021 ; 12. Guide d'intégration du genre dans les plans départementaux du développement intersectoriel ; 13. Processus d'intégration du genre dans le Plan national d'Adaptation 14. Troisième Communication Nationale (TCN) 15. Pour un processus de Plan National d'Adaptation (PNA) qui réponde aux questions de genre au Bénin 16. Contribution Déterminée au niveau National (CDN) 17. Document de mise en œuvre du programme d'action de Beijing au Bénin 18. Rapport d'évaluation des capacités nationales pour la réduction des risques, la préparation et la réponse aux urgences au Bénin

Source : LACEEDE, Juillet, 2020

Ainsi, plusieurs documents ont été consultés tant au niveau communal que national. Ces documents ont été analysés afin de mieux comprendre le niveau de prise en compte des

besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables dans les projets et programmes d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes.

4.1.2. Outils et techniques de collectes des données

Deux principaux outils de collecte des données ont été élaborés pour réaliser l'étude. Il s'agit des questionnaires adressés aux groupements et des guides d'entretien adressés aux personnes ressources et autorités à divers niveaux. Les questionnaires adressés aux groupements ont été élaborés sur la base des informations issues de la recherche documentaire. Les guides d'entretien ont permis de faire le point des villages touchés par les principaux risques climatiques (inondation, sécheresse, dégradation des terres et autres) et les groupements recensés par village.

En ce qui concerne les techniques, cette étude a consisté en des entretiens (au moyen d'un guide d'entretien et d'un enregistreur) avec des décideurs administratifs et politiques de chaque site de l'étude. En effet, les entretiens ont porté sur l'importance des enjeux, les différentes perceptions du problème, l'analyse des mesures et actions préconisées dans les documents de politique. Une discussion sur le niveau de prise en compte des besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables (sensibilité, capacité d'adaptation limitée) a été initiée pour analyser le degré d'attention accordé à ceux-ci au quotidien.

4.1.3. Dépouillement et analyse des résultats SWOT des entretiens

Les informations contenues dans les questionnaires ont été désagrégées tout en étant sensible aux réponses données par les différentes catégories d'acteurs suivant l'échelle de représentation (homme, femme). Une analyse du contenu a donc consisté à regrouper les données par centre d'intérêt et leur traitement. Les informations enregistrées pendant les entretiens ont été relues et notées sur support papier. L'analyse des résultats issus du dépouillement a été faite à l'aide du modèle FFOM (SWOT), qui a permis d'identifier les Forces-Faiblesses et les Opportunités-Menaces qu'il y a dans la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes dans les communautés rurales et périurbaines.

4.1.4. Rédaction, correction et finalisation du rapport

La première version du rapport final a été rédigée par une équipe pluridisciplinaire composée des experts en changement climatique, en évaluation des catastrophes et prise en compte du genre.

La première monture du rapport provisoire de l'étude a été confiée à un groupe restreint d'experts pour sa lecture et sa correction éventuelle.

Document 2 : Niveau de connaissance de la vulnérabilité des femmes aux changements climatiques et aux catastrophes et niveau de fonctionnement des groupements de femmes dans 8 communes du Bénin.

La démarche méthodologique adoptée pour cette étude, comprend le cadrage, la recherche documentaire, les investigations dans les 8 communes concernées et le traitement des données recueillies.

4.1.5. Etape de cadrage

La phase de cadrage est la première étape de cette mission. Cette mission a démarré par une séance de cadrage qui s'est tenue dans les locaux du Laboratoire Pierre Pagney : Climat, Eau, Ecosystème et Développement (LACEEDE) entre l'équipe projet de CREDEL Bénin et l'équipe du LACEEDE. Le Directeur de CREDEL a exposé le contenu général du projet avant de spécifier la tâche dévolue au LACEEDE. Les échanges qui ont suivi l'exposé, ont permis aux membres du LACEEDE de comprendre la mission et de s'entendre sur le calendrier de réalisation de la mission.

4.1.6. Etape de revue documentaire

La revue documentaire a conduit à la consultation des documents sur les mesures de résilience des groupements aux effets des changements climatiques au Bénin en particulier et en Afrique en général. A cet effet, les centres de documentation de l'Université d'Abomey-Calavi (FASHS, BIDOCSA, LABEE, LHA, LACEEDE), des institutions nationales et ceux des ministères, agences et directions (Ministère en charge de l'environnement, INSAE, ANPC, Météo-Bénin, DG-Eau, Ministère de la famille, Ministère de l'agriculture...) ont été prospectés. Les informations issues de ces centres de documentation ont été complétées par la recherche des rapports scientifiques sur internet.

4.1.7. Etape de préparation et collecte de données

Elle a consisté à la préparation des outils de collecte de données et la formation des équipes de collecte suivant les objectifs fixés dans les termes de référence.

4.1.7.1. Phase d'élaboration des outils de collecte

Deux principaux outils de collecte des données ont été élaborés dans le cadre de la présente étude. Il s'agit des questionnaires adressés aux groupements et les guides d'entretien adressés aux personnes ressources et autorités à divers niveaux. Les questionnaires adressés aux groupements ont été élaborés sur la base des informations issues de la recherche documentaire. Les guides d'entretien ont permis de faire le point des villages touchés par les inondations et les groupements recensés par village.

4.1.7.2. Collecte des données

Les méthodes de collecte des données utilisées se résument au choix d'un échantillon à questionner, la formation des enquêteurs et la collecte des informations proprement dite sur le terrain.

4.1.7.3. Technique d'échantillonnage

La taille de l'échantillon a été déterminée après discussion avec l'ONG CREDEL. Il a été retenu un effectif de 200 personnes par Commune soit un total de 1600 personnes. Les personnes interrogées doivent appartenir à un groupement. De ce fait, 8 villages vulnérables aux catastrophes climatiques ont été identifiés par Commune pour faire objet des enquêtes. Ainsi, 25 personnes appartenant à des groupements ont été interrogés dans chaque village.

4.1.7.4. Formation des enquêteurs

L'équipe du LACEEDE a été renforcée par des enquêteurs et les animateurs du projet pour la conduite des enquêtes de terrain. Ces derniers ont été formés sur le questionnaire. Elle a consisté à une analyse minutieuse des différentes rubriques du questionnaire par les experts-consultants et les enquêteurs.

4.1.7.5. Déroulement de la mission terrain

L'équipe des enquêteurs a été répartie en 4 groupes pour couvrir l'ensemble des huit Communes retenues. Chaque groupe a travaillé sous le contrôle d'un superviseur issu de l'équipe du LACEEDE. La mission de terrain s'est déroulée du 25 août au 04 septembre 2019. Le tableau IV présente la taille de l'échantillon par équipe et par Commune.

Tableau IV : Répartition des personnes interrogées par Commune

Equipes	Localités	Taille échantillon	Nombre de villages	Personnes ressources
1	Ouidah	200	8	5
	Athiémé	200	8	5
2	Adja-Ouèrè	200	8	5
	Ouinhi	200	8	5
3	Glazoué	200	8	5
	Savè	200	8	5
4	Djougou	200	8	5
	Ouaké	200	8	5
Total		1600	64	40

Source : LACEEDE, Juillet, 2020

Au total 1600 personnes ont été questionnées sur l'ensemble des Communes concernées. A cela s'ajoutent 40 personnes ressources. Les personnes ressources sont constitués des élus locaux et des responsables d'ONG. A l'aide des questionnaires et des guides d'entretien, une série d'entretiens et de consultations ont été réalisés avec les parties prenantes.

En effet, la méthode préconisée pour l'administration de ces questionnaires est l'interview (face-à-face). Mais des focus-group ont été organisés par localité dans la mesure où cette approche a permis de confronter les réponses des acteurs.

4.1.8. Traitement des données recueillies

Après la collecte des questionnaires auprès des chefs d'équipe de chaque groupe d'enquêteurs, un premier traitement de fiches remplies consistait en la codification des variables et l'élaboration du masque de saisie dans le logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Science) version 16.0. Les données collectées ont été saisies dans ce logiciel. Elles sont composées en plus des informations du questionnaire, des métadonnées permettant d'identifier le numéro du questionnaire et la date d'entretien. Ces champs ont été nettoyés après exploitation pour garder uniquement les informations du questionnaire. Un troisième traitement consistait à procéder à la vérification des doublons. Pour cela, la base initialement nettoyée a été versée dans un système de gestion de base de données MYSQL comme Microsoft Access. Aucun doublon n'a été observé.

Après apurement de la base de données, les différentes analyses ont été faites. La statistique descriptive a été beaucoup utilisée en mode de tableaux croisés. Cette méthode a permis de sortir les différents pourcentages et de réaliser les différents graphiques présentés dans ce rapport avec Microsoft Excel.

La matrice de vulnérabilité a été utilisée pour caractériser la vulnérabilité des groupements aux risques climatiques et anthropiques. Pour y parvenir, une analyse multicritère a permis aux participants des groupements d'attribuer un score allant de 1 à 5 de l'échelle de LEG/UNFCCC (2004) ; Koumassi (2014). Les caractéristiques de la vulnérabilité des moyens et modes d'existence des groupements face aux risques climatiques et biologiques majeurs identifiés dans les Communes cibles sont présentées dans la matrice de sensibilité. L'interprétation des différents tableaux et graphes, la rédaction de ce rapport provisoire ont été la dernière phase de cette approche méthodologique.

4.1.9. Méthode d'identification des groupements vulnérables

L'évaluation de la vulnérabilité passe par le choix de scénarios avec les parties prenantes et la mise en œuvre du modèle de vulnérabilité. En pratique, la matrice de sensibilité aux risques climatiques est une méthodologie bien plus simple qui permet d'établir la sensibilité aux risques climatiques. La mise en œuvre recouvre plusieurs étapes

Etape 1 : Elle consiste à établir la liste des unités d'exposition dans la région considérée qui vont être prise en compte dans l'exercice d'évaluation de la vulnérabilité. Ces secteurs ou unités d'exposition font former les lignes de la matrice de sensibilité ;

Etape 2 : La deuxième étape consiste à établir un inventaire des risques climatiques les plus significatifs pour les activités ou unités d'exposition dans la région considérée.

Etape 3 : La troisième étape est celle de l'évaluation du degré de sensibilité de chaque activités ou groupement ou unité d'exposition à chacun des risques climatiques retenus. Pour ce faire, cinq niveaux de sensibilité ont été considérés comme l'illustre le tableau V.

Tableau V : Barème de notation de la sensibilité aux risques climatiques

Echelle de grandeur	Sensibilité au risque
1	Faible
2	Assez faible
3	Moyen
4	Assez fort
5	Fort

Source : LACEEDE, Juillet, 2020

Le tableau VI présente la matrice de vulnérabilité des groupements aux changements climatiques

Tableau VI : Matrice de vulnérabilité des groupements aux changements climatiques

Risques	Inondation,	Sécheresse	Vents violents	Fortes chaleurs	Epidémies	Biologiques	Indicateurs d'exposition (%)
Groupements							
Groupements villageois des jeunes agriculteurs							
Groupements villageois mixtes							
Groupements villageois des jardiniers maraichers							
Groupements villageois de transformation							
Groupements villageois d'éleveurs							
Indicateurs d'impacts (%)							

Source : Koumassi 2014 complété par Guide de vulnérabilité, mali, 2013

L'application de la matrice produit trois indicateurs :



l'indice d'exposition ;



le rang en termes d'exposition des unités d'exposition aux risques climatiques ;

 l'indice d'impact des risques climatiques.

La valeur de l'indice d'exposition pour une unité d'exposition donnée est la somme des colonnes pour chaque ligne de la matrice. La valeur de l'indice d'impact pour un risque donné est la somme des lignes pour chaque risque. Cet indice peut être utilisé pour établir une hiérarchisation des risques dans la localité considérée par rapport aux unités d'exposition considérées.

4.2. Méthodologie liée à l'objectif spécifique N°2

Accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices

L'approche GCVCA (Gender Climate Vulnerability and Capacity Analysis ou Approche d'Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'adaptation aux changements climatiques) a été utilisée pour atteindre cet objectif.

En effet, l'approche GCVCA constitue la rampe de lancement de l'identification d'options d'augmentation de la résilience climatique. Ce processus a recours à la recherche action participative, ainsi qu'à une recherche secondaire, de façon à acquérir une compréhension aussi précise que possible de la vulnérabilité aux changements climatiques et des capacités de résilience existantes au niveau local. C'est une deuxième version axée sur le genre qui est utilisée dans le cadre de ce projet

Elle constitue aussi le point de départ pour l'identification de mesures favorisant l'adaptation/l'augmentation de la résilience. Elle est utilisée dans le contexte actuel avec les communautés rurales constituées majoritairement de femmes des communes bénéficiaires du projet. Elle vise à collecter puis à analyser les données relatives aux vulnérabilités et aux capacités des communautés cibles. Cette démarche vise ensuite à faciliter l'identification de mesures d'augmentation de la résilience des communautés face aux changements climatiques au niveau communautaire. La collecte des données passe d'abord par une recherche de données secondaires puis par l'utilisation d'outils de recherche participative permettant de réunir les connaissances locales et traditionnelles. Ces deux types de données collectées sont ensuite consolidés puis analysés par l'intermédiaire de questions de réflexion visant à étudier les thématiques clés qui influent sur la vulnérabilité des personnes face aux changements climatiques et leurs capacités de résilience.

La dernière phase de cette approche prévoit l'identification d'options d'augmentation de la résilience climatique, à savoir les mesures pouvant être mises en œuvre par les individus, les femmes ou hommes, ou par la communauté. Ces mesures servent également pour l'intervention des institutions locales, telles que des autorités communales, territoriales, des organisations de la société civile, du secteur privé ou encore d'instituts de recherche. Une fois mises en œuvre, ces mesures doivent améliorer les capacités des personnes à anticiper et à absorber les chocs et les pressions climatiques ainsi qu'à s'adapter aux changements au fil du temps. Ces actions doivent également traiter les facteurs de risque et chercher à créer un environnement favorable à la résilience climatique.

Cette approche est une approche de recherche participative associée à une recherche complémentaire, scientifique, de façon à acquérir une compréhension précise de la vulnérabilité aux changements climatiques et des capacités de résilience existantes au niveau local.

Le CVCA a été développée en 2014 par CARE Mozambique. Il est révisé en 2019 par CARE International par l'intégration des questions de genre et est devenu l'approche GCVCA.

La méthode de collecte de données du GCVCA prend en compte quatre (04) principaux points dont :

- **Sources d'informations secondaires** : il s'agit des rapports nationaux, des prévisions saisonnières, des cartes topographiques, le recensement national et les données relatives à la pauvreté, les évaluations antérieures, l'analyse des politiques, les rapports des ONG qui travaillent sur la zone, etc.
- **Interviews** : qui prennent en compte les décideurs, politiques et scientifiques clefs, les dirigeants locaux, les représentants des associations locales ou régionales, les représentants d'ONG qui travaillent sur la zone, les populations locales, etc.
- **Observations directes** : elles concernent les observations directes faites en milieu réel.
- **Outils participatifs** : ils sont constitués des groupes témoins (5 à 12 personnes). Dans le cadre du projet, l'implémentation des outils de l'approche GCVCA a été faite avec des groupements à majorité féminins d'au moins trente (30) personnes.

Les neuf (09) outils du GCVCA qui ont servi de fil conducteur sont :

1. Cartographie des aléas : l'objectif de cet outil est d'identifier les moyens de subsistance et les ressources qui les affectent.

2. Tableau chronologique : il fournit une vue d'ensemble des événements importants de la communauté. Cet outil permet d'analyser les tendances et les transformations en matière d'aléa à partir des perceptions de la communauté.

3. Calendrier saisonnier : il permet d'identifier les principaux moyens de subsistance tout au long de l'année et constitue une base en vue des débats sur les changements saisonniers observés par les communautés.

4. Journée type : cet outil explore les différences au niveau des tâches quotidiennes selon le genre des individus de façon à obtenir des données sur les rôles et les responsabilités ventilées en fonction du genre.

5. Décision au sein du foyer : il a pour objectif d'explorer les différences en matière de pouvoir de prise de décision au sein du foyer en fonction du genre des individus. Cela encourage le débat sur les avantages d'une prise de décision conjointe.

6. Chaîne d'impacts : il évalue les effets directs et indirects des aléas climatiques sur les moyens de subsistance et constitue une base en vue des discussions sur les stratégies de réponse à ces effets.

7. Matrice de vulnérabilité : cet outil permet d'évaluer les effets directs et indirects des aléas climatiques sur les moyens de subsistance et constitue une base en vue des discussions sur les stratégies de réponse à ces effets.

8. Diagramme de Venn : l'outil identifie les institutions qui interagissent avec les membres de la communauté et les services qu'elles apportent.

9. Options d'adaptation : Cela permet d'identifier les différents besoins et stratégies d'adaptation pour la résilience de communautés rurales.

Les axes d'analyse du GCVCA concernent les risques et les Changements Climatiques, les Capacités de Résilience existantes et les obstacles qui définissent les Options d'augmentation de la résilience. A ces différents axes d'analyse, peuvent aussi être ajouté les Egalités Genre, les Ecosystèmes et la Gouvernance Inclusive. S'appuyant sur les données collectées auprès de différents groupes de la communauté durant les phases de recherches participative et secondaire, l'analyse vise à déterminer les impacts des risques et changements climatiques sur chaque groupe, en fonction des caractéristiques économiques et sociales de ses membres (genre, pauvreté, moyens de subsistance, stratégies...), ainsi que les différences entre leurs capacités de résilience. L'analyse porte également sur les freins et les opportunités relatifs à la résilience qui concerne exclusivement certains groupes. Cette phase suppose de comparer les données collectées auprès des différents groupes de discussion dans le but de repérer les différences et les difficultés communes. Cette approche doit guider l'élaboration de mesures ciblées d'augmentation de la résilience, qui soient inclusives et qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité des communautés.

Le processus de planification d'options communautaires d'adaptation comporte sept (07) grandes étapes que sont :

1. Le lancement du processus de planification d'action communautaire d'adaptation process ;
2. L'analyse du contexte et la mobilisation des acteurs ;
3. L'analyse participative de la vulnérabilité au changement climatique et de la capacité d'adaptation ;
4. Le développement de Plans d'actions Communautaires d'Adaptation ;
5. La mise en œuvre et la gestion adaptative de Plan d'action Communautaires d'Adaptation ;
6. L'intégration des priorités communautaires d'adaptation dans le développement local ;
7. Le renforcement des systèmes et Institutions pour l'ABC (l'Adaptation à Base Communautaire).

L'ABC est une approche, qui se base sur une analyse holistique de la vulnérabilité, elle permet de tenir compte des capacités des connaissances des populations locales (impliquer la population). Elle utilise les informations climatiques, scientifiques et les connaissances locales / traditionnelles en matière de planification et intègre les RRC. Elle est basée sur le long terme.

Les outils pour réussir l'approche ABC sont les outils CVCA. Le CVCA s'intègre dans un processus plus global de planification et se situe à cheval entre les étapes 3 et 4 qui prend en compte la définition des options d'adaptation. Par ailleurs, les différentes étapes de l'implémentation du processus GCVCA sont constituées de :

1. Définition des objectifs et de la portée de l'analyse : définir un cadre de travail global en vue de l'analyse ;
2. Organisation de l'analyse : définir un plan de mise en œuvre de l'analyse ;
3. Collecte des données contextuelles : définir un récapitulatif des données contextuelles ;
4. Recherche participative : elle concerne les données de terrain ;

5. Analyse des données : élaborer un rapport CVCA provisoire ;
6. Validation de l'analyse : il s'agit ici de présenter l'analyse aux parties prenantes ;
7. Documentation de l'analyse : élaborer un rapport CVCA définitif.

A la suite de ces sept étapes, il faut penser à la conception d'un projet / programme, à la conception de Campagnes de sensibilisation et de plaidoyer et enfin à l'établissement d'une planification et intervention à l'échelle de la communauté,

Trois (03) principales utilisations peuvent influencer sur son implémentation. Elles concernent :

Plan d'adaptation : influe sur le temps de mise en œuvre, l'implication des parties prenantes, le besoin d'outils supplémentaires pour la planification ;

Plaidoyer : peut nécessiter de renforcer l'analyse sur la partie barrière, et aussi utiliser des outils supplémentaires pour la cartographie des acteurs.

Proposition de projets : la collecte et l'analyse peuvent être faites de manière plus rapide pour informer l'écriture et compléter par la suite.

La méthodologie du CVCA consiste à trouver des sources d'informations secondaires, des interviews, des observations sur le terrain et les outils participatifs. Ces outils se résument en 9 points : la cartographie des aléas, le tableau chronologique, le calendrier saisonnier, la journée type, la décision au sein du ménage, la chaîne d'impacts, la matrice de vulnérabilité, le diagramme de Venn et les Options d'adaptations.

4.3. Méthodologie liée à l'objectif spécifique N°3

Renforcer les capacités des acteurs institutionnels (gouvernementales, communales et parapubliques) à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'adaptation au Changement Climatique et de réduction des risques de catastrophe qui renforce l'équité sociale au Bénin.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs activités ont été mises en œuvre et concernent :

-  La synthèse et le partage des mesures/options d'adaptation recueillies auprès des communautés bénéficiaires du projet à travers la participation des membres de l'équipe aux différentes réunions organisées pour la définition des politiques nationales et locales de gestion des changements climatiques et des catastrophes ;
-  L'élaboration et la vulgarisation des Plans d'Action Communautaires d'Adaptation (PACA) des huit Communes bénéficiaires du Projet ;
-  La réalisation d'action de sensibilisation de plaidoyer sur le genre sensible aux climats et aux catastrophes ;
-  La formation des différents acteurs sur la démarche d'évaluation de la vulnérabilité spécifique et de l'adaptation des femmes et autres groupes vulnérables.

4.3.1. Synthèse des mesures/options d'adaptation recueillie auprès des communautés bénéficiaires du projet dans les huit communes cibles

Pour réaliser cette activité, il a été procédé à une synthèse des mesures/options d'adaptation recueillie auprès des communautés bénéficiaires des huit communes du projet. En effet, pour chaque Commune, une synthèse de ces différentes mesures/options d'adaptation recueillie auprès des huit groupements bénéficiaires identifiés par commune a été réalisée.

Les mesures/options d'adaptation ont donc été synthétisées par groupement d'une part puis sur l'ensemble des huit groupements afin d'avoir les mesures/options d'adaptation pour l'ensemble de la Commune. C'est donc ainsi que les mesures/options d'adaptation ont été synthétisées à l'échelle des huit Communes bénéficiaires du projet. Cette synthèse a servi pour la rédaction de policy-brief pour informer les acteurs institutionnels notamment les décideurs publics, politiques et administratifs.

4.3.2. Elaboration des Plans d'Action Communautaires d'Adaptation (PACA) des huit Communes bénéficiaires du Projet

La méthodologie utilisée pour l'élaboration des PACA a consisté au dépouillement des données recueillies lors de l'implémentation des neuf (09) outils de l'approche Gender Climate Vulnerability and Capacity Analysis (GCVCA) dans les huit Communes bénéficiaires du projet. En effet, l'approche GCVCA a permis de collecter des informations relatives aux ressources présentes dans le milieu d'étude, aux manifestations des changements climatiques, des impacts et des différentes stratégies d'adaptation.

Aussi, cette approche a permis de mieux comprendre les facteurs sous-adjacents des inégalités genres et les barrières à l'autonomisation réelle des femmes. La collecte de données a été un processus participatif et inclusif avec les membres des groupements (agriculteurs-trices, éleveurs, transformatrices, artisans) et les élus locaux. Cela a permis de collecter toutes les informations réelles sur la vulnérabilité des communautés rurales aux changements climatiques et les mesures d'adaptation.

Ainsi, l'élaboration du PACA est issue de l'analyse des données collectées sur le terrain. Cette analyse des données a été un processus continu et résulte des données de chaque outil implémenté sur le terrain.

4.3.3. Réalisation d'action de plaidoyer-sensible

Cette partie a consisté en la réalisation d'un atelier national de formation sur le plaidoyer genre sensible au climat qui a pris en compte les acteurs institutionnels, les Organisations de la Société Civile Féminine (OSCF) axé sur la problématique des femmes, les membres du Comité de pilotage et des Structures partenaires au Projet.

Il a été aussi réalisé des émissions radiodiffusées et télévisées sur les problématiques de la vulnérabilité et de l'adaptation des femmes aux changements climatiques.

4.3.4. Formation et partage des connaissances

Dans le cadre de la mise en œuvre, l'équipe du projet et les partenaires de mise en œuvre notamment les personnes issues des structures étatiques et communales, les chercheurs impliqués ont été renforcés à plusieurs reprises sur les thématiques de genre et des changements climatiques. Dans ce cadre, différents ateliers ont été animés sur les thématiques de genre, de développement inclusif, de masculinité positive, d'intégration du genre dans les documents de politique.

Outre ces formations structurées, CREDEL en tant qu'organisation reconnue comme étant une partie prenante majeure de la gestion des changements climatiques et des catastrophes est souvent invité aux différentes rencontres sur cette question. Ainsi, les connaissances générées dans le cadre de ce projet ont été partagées à travers la participation des membres de l'équipe projet aux différentes rencontres notamment pour la révision du guide d'élaboration des plans de contingence, la révision du plan de contingence national 2021, le profil-pays de genre et climat et le plan d'action genre climat du Bénin.

5. Activités

Le genre est une construction sociale qui définit un homme ou une femme, un garçon ou une fille, dans une société donnée. Cette notion sous-entend des rôles précis, un statut et des attentes à l'intérieur d'un foyer, d'une communauté ou d'une culture. (CCRP, 2019). Malgré les avancées concernant les droits des femmes et les sensibilisations sur l'égalité du genre, la femme continue d'être perçue comme « mineure » par rapport à l'homme et de ce fait, elle subit une domination. Toutefois, il est important de souligner que le gouvernement du Bénin a entrepris des réformes juridiques significatives en faveur de la femme. La vulgarisation de ces textes demeure un défi pour leur application.

5.1. Point des activités liées à l'implémentation de l'approche GCVCA avec les communautés bénéficiaires du Projet à l'échelle des huit Commune cibles

L'implémentation des neuf (09) outils de l'approche GCVCA est la principale activité mise en œuvre par le Projet en dehors des activités liées à la gestion, de renforcement des capacités et de vulgarisation des différents résultats. Les principaux résultats issus de la mise en œuvre des outils sont différents selon le contexte. Ils diffèrent suivant les principales activités de subsistance et les religions (musulmanes et chrétiennes). Les résultats détaillés de la mise en œuvre des outils ont été présentés dans les rapports techniques intermédiaires.

5.1.1. Cartographie des aléas

Cet outil a permis d'identifier les stratégies de subsistance, les ressources qui les soutiennent et leurs répartitions et les zones importantes pour les moyens de subsistance. Outre la détermination des ressources affectées, il est passé en revue le contrôle et l'accès de ces ressources par les hommes, les femmes, les enfants et les personnes âgées. L'accès et le contrôle sont deux concepts qui sont indispensables dans la compréhension du genre en ce qui concerne l'utilisation des ressources. L'accès aux ressources concerne l'utilisation/exploitation

de la ressource ou du bénéfice, tandis que le contrôle indique celui/celle qui a le pouvoir de décision sur cette ressource ou sur le bénéfice issu de l'exploitation de cette ressource. Ce pouvoir de décision ultime concerne aussi la vente éventuelle de la ressource.

➤ **Identification des ressources de subsistance importantes au sein de la communauté**

L'ensemble des ressources identifiées sont les terres, les terres cultivables, les bas-fonds, les forêts, les forêts sacrées, les rivières, les cours d'eaux, les habitations, les plantations, les ressources en eaux (pompes, forages, châteaux d'eau, puits, station SONEB), les routes (RNIE, pistes), les écoles (maternelles et primaires), les églises (évangéliques, catholiques, célestes), les mosquées, les collèges d'enseignements généraux (CEG), les places publiques, les structures de microfinances, les marchés, les centres de santé, les bureaux d'arrondissement, les couvents, les sites d'élevage (volailles, bétails, porcs, caprins, etc...), les terrains de sports, les sites d'apiculture, les magasins de stockage des produits agricoles. Chacune de ces ressources joue des rôles très capitaux à l'endroit des hommes, femmes et d'autres couches.

S'agissant de la ressource terre, elle permet la construction des maisons et l'installation de la population et des infrastructures sociocommunautaires. Les terres cultivables sont les principales ressources qui permettent la production de plusieurs spéculations agricoles dont dépendent les populations rurales et urbaines. Les bas-fonds quant à eux sont importants pour le maraichage et la culture du riz. Les forêts sont destinées à la chasse et à la collecte des produits forestiers tels que le ramassage des bois morts pour la cuisson, la collecte des essences des espèces végétales comme les écorces, les feuilles médicinales, les fruits. Les arbres de ces forêts sont également coupés pour la production du charbon de bois.

Les forêts sacrées sont les couvents de quelques cultes endogènes comme le « ORO » qui permettent aussi la conservation de la forêt. Les rivières et les cours d'eaux servent à la pêche pour les hommes et à quelques travaux de ménages pour les femmes comme la lessive, la vaisselle et la corvée d'eau pour la cuisson. Les ressources en eaux (pompes, forages, châteaux d'eau, puits, station SONEB) sont les sources d'approvisionnement en eau pour les femmes et les enfants. Les routes (RNIE, pistes) permettent l'accès d'une localité à une autre, la circulation et le transport des produits agricoles des champs vers la maison et vers les marchés.

Les écoles (maternelles et primaires) et les collèges d'enseignements généraux assurent l'éducation des enfants. Les structures de microfinance octroient des crédits pour les hommes pour le démarrage des activités liées à la production agricole et au renforcement du commerce pour les femmes. Les marchés sont des lieux d'échanges entre acheteurs et vendeurs des différents (produits agricoles, cosmétiques, vestimentaires, etc.). Les centres de santé facilitent les premiers soins et parfois les soins définitifs aux patients vivant dans la localité. La présence des centres de santé dans quelques villages réduit les distances à parcourir avant d'avoir accès aux hôpitaux des zones des communes. Les femmes enceintes se font facilement consulter et le suivi périodique de leur grossesse.

L'élevage (volailles, bétails, porcs, caprins, etc.) est une activité développée par la population pour seconder les activités primaires telles que la production agricole. Certaines personnes pratiquent uniquement l'élevage.

➤ Barrières autour de la ressource

Malgré l'importance que revêtent les ressources de subsistance pour la population, elles constituent également une source de disparité ou de discrimination entre les différentes couches sociales des communes bénéficiaires du Projet.

Ainsi, la ressource sol (terre cultivable), est souvent sous l'autorité des hommes à cause des us et coutumes ou les interdits qui stipulent que la femme n'est pas chef de foyer. Elle n'a pas droit à des prises de décisions concernant la terre.

Les barrières liées aux ressources forestières sont les interdits faits à l'encontre des femmes à aller dans les forêts surtout les forêts sacrées. Les femmes sont souvent limitées à ces ressources du milieu à cause de certains interdits qui estiment que la présence de la femme surtout la femme en "menstrues" désacralisent les divinités dans ces forêts.

Par ailleurs, les hommes n'exploitent pas les ressources en eau au même titre que les femmes puisque la corvée d'eau est une activité destinée principalement aux femmes et aux enfants.

➤ Accès et contrôle sur les ressources du milieu

La figure 1 présente les acteurs d'accès et de contrôle aux ressources des Communes bénéficiaires du Projet.

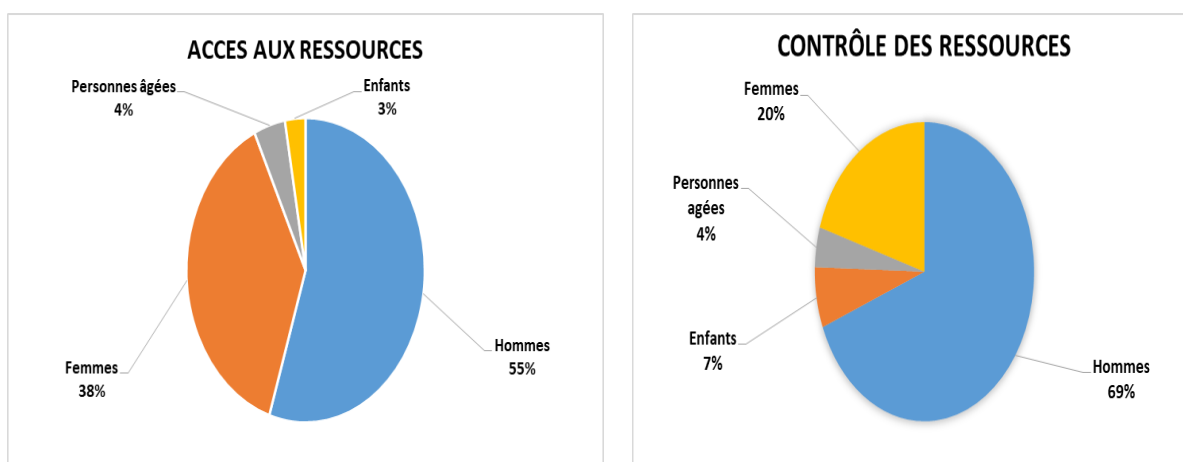


Figure 1 : Accès et Contrôle des ressources dans les communes bénéficiaires

L'analyse de la figure 1 révèle que 69 % des ressources sont contrôlées par les hommes dans les communes bénéficiaires du projet alors qu'ils exploitent 55 %. Ceci stipule que les hommes contrôlent plus les ressources que les femmes dans lesdites communes. Certaines ressources sont contrôlées par les hommes mais exploitées par les femmes.

C'est le cas par exemple, des bas-fonds qui sont contrôlés par les hommes, mais qui sont principalement exploités par les femmes pour les cultures maraichères et le riz. Du côté des femmes, elles n'ont le contrôle que sur 20 % des ressources de la commune et exploitent 38 %. Cela montre que les femmes ont le contrôle sur peu de ressources dans les communes par contre ce sont elles qui les exploitent le plus.

En effet, les ressources auxquelles les femmes assurent le contrôle tournent autour des infrastructures hydrauliques (ressources d'approvisionnement en eau, des infrastructures hydrauliques et sanitaires), champs agricoles, bas-fonds (pour le maraichage et la culture du riz

qui sont des activités beaucoup plus exercées par elles). Elles assurent et investissent plus dans l'éducation des enfants que les hommes. Elles se consacrent plus aux activités reproductrices contrairement aux hommes qui développent plus les activités productrices.

Les enfants quant à eux n'ont accès qu'à 3 % des ressources disponibles dans les communes. Ce ne sont que les écoles maternelles et primaires, les collèges d'enseignements généraux et les centres de loisirs comme les terrains de sport et de football. Ils ne disposent pas de contrôle sur lesdites ressources.

Ce faible contrôle vital du milieu constitue un des facteurs d'accroissement des inégalités hommes et femmes.

➤ **Aléas climatiques (causes, manifestation, conséquences et mesures développées par les populations face aux principaux aléas climatiques)**

Plusieurs aléas affectent les ressources disponibles dans les communes bénéficiaires du Projet. Ils concernent essentiellement les pluies abondantes, les sécheresses, les vents violents et les inondations.

➤ **Identification des zones exposées aux aléas climatiques**

Plusieurs zones sont exposées aux aléas climatiques dans les Communes bénéficiaires. Ces zones sont situées dans les bas-fonds et le long des cours d'eaux et sont les plus exposées aux inondations. Quant aux zones, telles que les terres cultivables ne se situant pas dans les bas-fonds, elles sont exposées aux sécheresses et aux retards des pluies.

➤ **Analyse des changements des aléas et planification de la réduction des risques**

L'accès aux informations météorologique et climatique permet aux producteurs de caler les dates de semis et le calendrier agricole. Cependant, l'accessibilité et l'utilisation de ces informations par les femmes posent quelques problèmes. Les informations sont en générale diffusées par des canaux peu accessibles aux femmes rurales et au niveau des radios-communautaires à des heures où elles sont occupées par de multifonctions reproductives.

A cause de ces travaux, les femmes prennent très peu part aux séances de renforcement des connaissances sur le calage des calendriers agricoles organisées au niveau des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA).

A cela s'ajoute, les normes sociales obligeant les femmes à aider les hommes dans leur champ dès les premières pluies surtout pour les femmes des communes du centre et du sud du Bénin. Celles du Nord ne figurent pas dans ces normes car elles sont des femmes musulmanes et leur principale activité est donc la transformation.

Pour les hommes des Communes du nord, les travaux champêtres sont majoritairement réservés aux hommes alors que le commerce et la transformation sont réservés aux femmes. Ces facteurs combinés, font que les semis et les récoltes des femmes sont rattrapés par les aléas climatiques. Ce qui les appauvrit davantage et accentue leur vulnérabilité.

5.1.2. Tableau Chronologique

L'accès aux informations sur la dynamique spatio-temporelle des événements climatiques, socio-économiques et des infrastructures sociocommunitaires est un indicateur clé qui permet de comprendre les faits passés et les nouvelles mesures à prendre pour apporter des solutions adéquates face à ces événements futurs. Dans chaque commune bénéficiaire, les événements climatiques survenus et marquants ont été cités suivant les années et dans l'ordre chronologique. Les intensités de chacun de ces événements ont été énumérées et les stratégies adoptées par le passé pour contourner ces difficultés ont également été abordées par les membres des groupements bénéficiaires lors des séances d'apprentissage. Pour avoir les données sur les événements historiques majeurs et marquants de la localité, les sages ou les personnes âgées dans chacun des villages ont été conviées à toutes les séances. L'outil tableau chronologique (deuxième outil de l'approche CVCA) a été utilisé. Il a permis d'analyser les tendances et les transformations dues aux aléas en partant des perceptions de la communauté. La réalisation du tableau chronologique a permis d'avoir de façon générale les successions des événements climatiques et la réalisation des infrastructures sociocommunitaires. En d'autres termes, cet outil permet d'analyser les tendances et les transformations en matière d'aléa à partir des perceptions de la communauté.

La photo 1 présente le tableau chronologique réalisé dans le village de Tévèdji dans la commune de Ouinhi.

COMMUNE : OUINHI
ARRONDISSEMENT : SAGON
VILLAGE : TEVEDJI

DATE : 23/04/2020

OUTIL 2 : TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Année	Evénements	Conséquences / Transformations
1976	Création EPP Tévèdji	Amélioration des conditions d'études (distance, alphabétisation etc.)
1977	Découpage territorial	Enclavement de la population du village
1978	Première invasion des peulhs transhumants	Morts d'hommes + destruction des cultures
1980	Grande sécheresse / Tassement du lac Agoun	Famine + migrations / Aucune aide humanitaire + alimentaire
1984	Création du 1 ^{er} puits du village	Eau à proximité / Réduction du trajet pour le eau Eau de qualité
1992 / 1995	Premier forage du village / Première culture de coton	Amélioration de la qualité de l'eau Réduction des maladies hydriques
2008	Vents violents	Sacrificement des maisons / habitations, Destruction des cultures non fixées
2010	Forte inondation	Déséquilibre de la population / Aide humanitaire internationale / nationale
2019	Tassement du lac Agoun + Inondations	Disparition des ressources halieutiques
2020	COVID 19 : Nouvelle maladie	Mesures d'hygiène renforcées / Interruption du Fermeture des frontières / marché.

Photo 1 : Tableau chronologique du village de Tévèdji

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020

Dans la commune de Ouinhi, l'outil du tableau chronologique a permis de répertorier trois catégories d'évènements : les évènements climatiques, les évènements sociaux-économiques et les évènements sanitaires. Les évènements climatiques sont matérialisés par les inondations, la sécheresse et les vents violents.

L'inondation dans la commune de Ouinhi est causée par les fortes précipitations et provoque la montée du fleuve de l'Ouémé. Les années les plus sévères des inondations sont les années 1961, 1992, 1999, 2010, 2018. Quand cet aléa survient, les champs des cultures sont envahis, les greniers sont touchés et les produits vivriers dans les champs sont perdus.

Il s'en suit des maladies comme le paludisme, le choléra, la fièvre typhoïde. Des pertes en vies humaines sont également enregistrées par noyade surtout chez les enfants. Les femmes enceintes ont du mal à joindre les centres de santé pour l'accouchement. L'eau potable se retrouve à des moments contaminés. Les ressources animales meurent. Les habitations sont détruites. Les greniers ne résistent pas et les produits vivriers, particulièrement le maïs, est perdu. Pour faire face à cet aléa, les populations de ces communes usent de stratégies. Les hommes ayant des parentés et amis sur terres non inondées font le déplacement vers eux. D'autres possèdent des terres non inondées et y installent leurs familles (femmes, enfants, personnes âgées et handicapées).

Les hommes vont faire d'autres activités telles que le taxi moto dans les villes par exemple. Les plus jeunes, vont chercher du bois qu'ils vendent en contrepartie afin de s'assurer les repas quotidiens. Une aide internationale humanitaire a été apportée lors des inondations de 2010 et a soulagé les populations de la commune.

La sécheresse impacte la flore (naturelle ou cultivée) et la faune (sauvage ou d'élevage). Cet aléa a un effet négatif sur les cultures vivrières. Un retard saisonnier marqué par la rareté de pluies ou l'absence de pluie. La conséquence directe est le mauvais rendement agricole. Les grandes années de sécheresse enregistrée dans la commune sont les années 1993, 2001 et 2017.

Les vents violents sont récurrents durant les mois de mars, avril, septembre et octobre. Cet aléa cause des dégâts comme le décoiffement des habitations, la destruction des cultures notamment le maïs, l'enlèvement de la couche arable. Les années de forts vents violents dans la commune sont les années 2006, 2010, 2016, 2018 et 2020. Pour faire face à l'aléa les populations de la commune ont recours au reboisement.

Les évènements sociaux-économiques sont matérialisés par la création des écoles, de la création des forages, de l'introduction des cultures comme le palmier, le riz, la construction des hôpitaux et autres infrastructures capitales pour la commune.

Parmi les évènements recueillis, il y a également le phénomène de transhumance. Deux grandes périodes sont ressorties pour la transhumance. La première commence durant le mois de mars et se termine au mois d'août et la seconde commence à partir de mois de novembre et prends fin au mois de février.

La crue dévaste les cultures à la première saison et à la seconde, les peulhs transhumants arrivent et dévaste les cultures durant le mois de décembre. Ces peulhs transhumants sont armés et détruisent non seulement des cultures mais aussi entraînent des pertes en vie humaine dans la commune. Ils violent parfois les femmes des agriculteurs de la commune ce

qui conduit le plus souvent à des conflits majeurs entre toutes les parties prenantes. Les années de crue exceptionnelles sont les années 2007, 2010 et 2016.

Durant la période d'insécurité liée à la transhumance, les femmes sont obligées de se déplacer de leur milieu de vie habituelle. Ce faisant, elles perdent les quelques activités qu'elles menaient pour leur autonomisation et épanouissement social. D'où une accentuation de leur vulnérabilité.

Les incendies ne manquent pas également dans la commune. Les incendies ont fait des dégâts au niveau des habitations, des palmeraies, des greniers mais également des pertes en vie humaine. Les années marquantes sont : 1975, 1982, 2012, 2016 et 2020.

➤ **Evaluation de l'étendue de l'analyse des risques, de la planification et des investissements futurs**

Partant des informations reçues sur le terrain, les populations estiment qu'elles ne détiennent aucune information qui peut leur permettre de faire une planification dans le futur. Sur ce, cette population se base par moment sur les informations climatiques reçues de la part des agents de CARDER pour planifier par moment leurs activités. En cas de non accès à ces informations, cette population ne fait qu'attendre la tombée des premières pluies pour se mettre au travail. D'autres sources d'accès aux informations pour se planifier sont les indicateurs locaux qui sont réels et qui permettent à ces productions de faire une prédiction réelle des saisons des années en cours afin de se planifier. D'autres font également des sacrifices pour faire venir la pluie. En conclusion, il faut dire qu'une faible proportion de la population (24 %) a accès aux informations climatiques réelles pour se planifier. Cette planification n'est pas de longue durée, c'est-à-dire ne dépasse généralement pas une année civile.

5.1.3. Calendrier saisonnier

Plusieurs activités sont développées par les producteurs dans les communes bénéficiaires du projet. Cette répartition des activités au cours de l'année a été possible grâce au calendrier saisonnier qui est l'un des outils de l'approche GCVCA. Il permet d'identifier les principaux moyens de subsistance tout au long de l'année et constitue une base en vue des débats sur les changements saisonniers observés par les communautés. Les principaux résultats montrent que les activités menées par les populations des communes bénéficiaires s'étalent tout au long des différentes saisons sur l'ensemble du territoire national. Ils sont présentés sur l'ensemble des communes bénéficiaires du projet. Les figures 2 et 3 présentent respectivement l'évolution des régimes saisonniers mensuels des communes du sud d'une part et du centre et du nord du Bénin d'autre part.

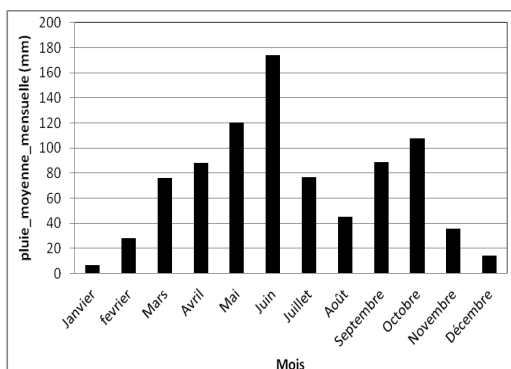


Figure 2 : Régime pluviométrique des communes du Sud Bénin

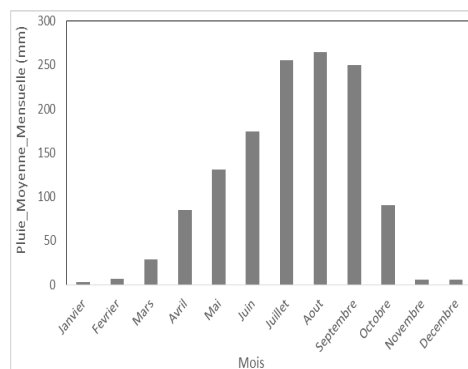


Figure 3 : Régime pluviométrique des communes du Centre et du Nord Bénin

Source : Météo-Bénin et CREDEL ONG, 2020

L'analyse de la figure 2 révèle que le régime pluviométrique est bimodal pour les communes du Sud, présente quatre (04) différentes saisons. Il s'agit de :

- une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars ;
- une grande saison de pluies de mi-mars à mi-juillet ;
- une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre ;
- une petite saison de pluies de mi-septembre à mi-novembre.

En effet, les précipitations sont donc principalement enregistrées d'une part entre mars et juillet avec un maximum en juin et d'autre part entre août et novembre avec un maximum en octobre. Elles se répartissent en moyenne sur 80 à 120 jours.

La figure 3 par contre, révèle que le régime pluviométrique est unimodal et la pluie commence en avril et atteint son maximum en août, puis diminue progressivement jusqu'au mois d'octobre. Quant à la saison sèche, elle dure cinq mois (novembre à mars) dans le bassin. Les mois d'août et de septembre sont généralement les plus arrosés dans l'année et constituent donc les mois les plus favorables à l'agriculture dans le secteur d'étude. Cette répartition pluviométrique est fortement perturbée ces dernières années du fait des changements climatiques. Cette perturbation se manifeste par des modifications des totaux pluviométriques ou des nombres de jours de pluie d'une année à une autre.

Les activités menées par les populations des communes bénéficiaires s'étalent tout au long de ces différentes saisons sur l'ensemble du territoire national. Pour les communes bénéficiaires du sud du Bénin, les activités développées au cours de ces saisons concernent principalement la production agricole (cultures de maïs, haricot, arachide, manioc, pastèque, tomate, piment, oignon) qui est exercée en majorité par les hommes. La pêche (poissons et crevettes) est pratiquée de juin à avril par les hommes. On note aussi les activités de transformation des noix de palme et du manioc en gari/tapioca/agbéli qui se font de mars à octobre par les femmes. La saliculture (décembre à juin), essentiellement développée par les femmes, se fait pendant les poches de sécheresse pour faciliter l'extraction du sel. Le mareyage qui est la transformation du poisson frais en poisson séché ou fumé se fait par les femmes et les jeunes filles d'avril à juillet (période d'abondance de poissons et de crevettes). L'élevage se fait toute l'année et est une activité commune à la communauté. Toutefois, on note une évolution dans les activités avec le temps. En effet, l'activité de la transformation de la noix de coco ne se fait presque plus. Ceci est dû à la forte présence des touristes au sud du Bénin. Ainsi, le coco n'est plus laissé à

maturité sur les arbres pour être exploité par les femmes. Ils sont cueillis de façon précoce et revendus (eau et pulpe de coco). En revanche, la modernisation a fait son entrée dans les activités pratiquées par les hommes et les femmes. Plusieurs équipements semi-modernes (extracteur, moulin, barque motorisée) sont mis à disposition des populations pour réduire la pénibilité/difficulté observée dans le déroulement des activités. Ce qui renforce l'autonomisation des femmes et accroît leur résilience aux changements climatiques.

En ce qui concerne les communes du nord, ces activités concernent la production agricole, les activités de transformation, de maraîchage, de conservation, l'élevage et de commercialisation. On note aussi les activités de transformation des pommes et de la noix d'acajou (décembre à avril) et celles du soja en fromage ou en ships. Concernant l'agriculture, seuls, les hommes en ont l'apanage (surtout dans les communes du Nord à majorité musulmanes). Seules, les activités de transformation et de commerce se font par les femmes. Le commerce se fait donc en fonction de la matière à vendre sur le marché et donc sur toute l'année. Le maraîchage se fait toute l'année, avec un ralentissement pendant la saison humide du fait de l'abondance de l'eau qui ne permet pas la maturité de certaines cultures.

Ainsi, toute stratégie d'adaptation dans le domaine agricole dans les Communes du nord doit être plus orientée vers les hommes et pour les femmes vers les activités de transformation, le commerce et le maraîchage. L'élevage et le commerce sont aussi développés toute l'année par les hommes. Les femmes quant à elles, se livrent à l'élevage domestique. Dans les communes du sud et du centre Bénin, les stratégies agricoles à développer envers les femmes concernent plus les techniques de fertilisation et de sécurisation des sols pauvres qu'elles héritent. Elles peuvent également bénéficier des connaissances pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles à l'instar des femmes du nord-Bénin.

❖ **Identification des moyens de subsistance et des stratégies d'adaptation**

Les stratégies et les moyens de subsistance identifiés à cette phase ont servi à renseigner les planifications locales et nationales. La vulnérabilité des femmes est plus accrue pendant les périodes critiques. En dehors de leurs tâches quotidiennes, elles viennent également en aide à leurs maris en complément à la main d'œuvre existante. Pendant ces périodes qui coïncident avec les grandes activités agricoles (semis, entretiens culturaux), la masse horaire de travail des femmes augmentent considérablement.

En effet, la transformation des produits agricoles est l'activité que mènent les femmes en cas de sécheresse pour subvenir à leurs différents besoins vitaux. Chez les hommes, la culture du manioc est privilégiée, car c'est une culture qui s'adapte le plus souvent à la sécheresse. L'élevage constituerait aussi une activité qui permettrait aux hommes de pouvoir subvenir à leurs besoins vitaux en cas de risques climatiques.

Les activités à promouvoir pendant les périodes critiques concernent donc la friture des crevettes en plus de les griller et de les fumer pour attirer plus de clientèle, le ramassage des coquilles lagunaires qui sont vendus aux nigériens et leur friture destinées à l'alimentation, la transformation des produits agricoles (le fromage du soja, la galette de l'arachide (kluiklui), la transformation du manioc en gari, la farine blanche du manioc, l'arachide grillé, hypocotyle du rônier, etc.), le commerce,

Le maraichage constitue aujourd'hui une activité génératrice de revenu et peut également constituer une activité pérenne à promouvoir au niveau des hommes comme les femmes des communes du Sud, si ceux-ci trouvent des appuis pour l'installation de dispositifs d'accès facile et permanent à l'eau pour l'arrosage de leur culture.

Les cultures du soja et du riz sont aussi de plus en plus prisées dans les communes du centre notamment et celles du nord.

Pendant la période critique, l'activité de transformation des produits chez les femmes permet de subvenir à leurs besoins, de faire face à la situation et d'aider les conjoints parce que les activités productives des hommes sont beaucoup plus affectées en temps de choc climatique. Les activités pérennes qu'il faut donc promouvoir surtout dans les communes du nord sont les activités de transformation et de commercialisation chez les femmes et pour les hommes la production du soja, du manioc qui sont des cultures qui s'adaptent au changement climatique et beaucoup d'autres activités comme l'élevage.

Les périodes de maladies réduisent la mobilité des femmes car elles doivent s'occuper des personnes âgées ainsi que des enfants qui sont les plus sensibles aux virus et aux bactéries.

Plusieurs hommes, migrent vers d'autres localités ou villes pendant les périodes critiques (période de sécheresse/inondation accrue) pour exercer des métiers de subsistance (taxi moto, manœuvres) laissant ainsi la charge de l'exploitation à la femme et ne reviennent qu'à la fin de la période critique. La charge de l'exploitation pèse ainsi sur la femme au cours de cette période et la rend plus vulnérable. En effet, la vulnérabilité des femmes est globalement plus accrue pendant les périodes critiques. En dehors de leurs tâches quotidiennes, elles viennent également en aide à leurs maris en complément de la main d'œuvre existante. Pendant ces périodes qui coïncident avec les grandes activités agricoles (semis, entretiens culturaux), la masse horaire de travail des femmes augmentent considérablement. Le tableau VII présente la synthèse des stratégies actuelles dans les communes bénéficiaires.

Tableau VII : Inventaire des stratégies actuelles.

RISQUES	IMPACTS	MESURES ACTUELLES
Inondation	Inondation des champs	Récolte anticipée
		Systèmes de drainages traditionnels
		Migration vers d'autres villes
		Cultures dans les zones non inondables
	Destruction des maisons	Reconstruction des maisons
		Déménagement vers les sites aménagés par la mairie
	Perte des animaux domestiques	Changement d'activités
		Reconstitution de l'élevage
	Recrudescence des maladies hydriques et épisodiques (enfants)	Protection des enfants et soins curatifs
Vents violents	Destruction des cultures	Tuteurage
		Récolte anticipée

	Destruction des maisons	Reconstruction des maisons
Sécheresse	Destruction des cultures	Arrosage manuel
		Arrosage avec les motopompes
		Construction des retenues d'eau
	Difficulté d'accès à l'eau potable	Utilisation des désinfectants d'eau (aquatab, javel)
		Utilisation de l'eau du fleuve Mono
	Perte des animaux	Reconstruction du cheptel
	Transhumance	Exode rural
		Changements d'activités
	Baisse de rendement des arbres fruitiers	Diversification des activités
	Incendie des habitations	Reconstruction des maisons
Pluies abondantes	Inondation des champs	Récolte anticipée
		Exode rural
		Cultures dans les zones non inondables
		Système de drainage de l'eau
	Recrudescence des maladies hydriques et épisodiques (enfants)	Protection des enfants et soins curatifs
	Dégradation des pistes	Aménagement des pistes rurales

Source : CREDEL ONG/Projet DERRIC, 2021

Les différentes stratégies que mettent en œuvre les communautés rurales face aux différents risques ne prennent pas en compte équitablement les hommes et les femmes. Pendant les risques, la charge de travail des femmes se trouve augmentée. Elles n'ont droit à aucune aide de la part des hommes et n'ont d'autres choix que de subir les risques et s'y adapter du mieux qu'elles peuvent. Leur faible pouvoir d'achat ne leur permet pas d'acquérir des équipements et matériels adéquats pour la production et la transformation lors des périodes de sécheresse ou de fortes précipitations.

❖ **Perceptions des communautés sur les changements de tendance**

Dans les communes du Sud, les données recueillies auprès des communautés indiquent que plus de 80 % des habitants ont effectivement accès aux prévisions climatiques à travers la radio et les crieurs publics. Ce sont les hommes qui ont majoritairement accès aux informations climatiques plus que les femmes. Car ils disposent de plus de temps d'écoute de ces médias et ont généralement plus les postes récepteurs. Les femmes n'ont donc accès aux informations climatiques que si elles sont données, soit par le crieur public ou soit en assemblée villageoise. Toutefois, les prévisions climatiques n'aident pas les communautés, car ces dernières n'ont pas les aptitudes adéquates pour prévenir les risques et catastrophes observés. Egalement, le manque de ressources pour stocker des vivres destinés aux périodes critiques est un obstacle pour la bonne gestion des RRC au niveau de ces communautés.

Par contre pour les communes du centre et du nord, 75 % des membres de l'ensemble des groupements n'ont pas accès aux prévisions climatiques à cause des défaillances dans la

chaîne d'informations. En effet, l'information climatique doit parvenir aux Communes qui doivent la mettre à disposition des relais communautaires, qui à leur tour, se chargent de la diffusion aux communautés. La chaîne de diffusion étant inopérante, les communautés se débrouillent avec les conseils des agents de l'Agence Territoriale du Développement Agricole (ATDA) ex CARDER. Ils font donc des ajustements des cultures précoces ou tardives. Ainsi, ils n'ont pas encore trouvé la meilleure stratégie d'adaptation liée au décalage saisonnier.

Au total, les producteurs ont reconnu et affirmé qu'il y a eu des modifications dans le calendrier agricole suite aux retards et aux poches de sécheresse. En effet, il est observé un décalage des périodes des différentes activités (défrichement, le labour, le semis, l'entretien et la récolte) de la production.

Comme stratégies développées par les producteurs face aux risques climatiques, il y a le changement de culture sur la même portion (la culture du riz à la place du maïs dans les zones de cultures récemment inondées ou le soja). L'abandon d'autres cultures au profit d'autres (soja).

La photo 2 présente le déroulement du calendrier saisonnier dans le village Bariénou dans la commune de Djougou.



Photo 2 : Calendrier saisonnier réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Août 2020

5.1.4. Journée Type

Au sein d'un ménage, plusieurs activités sont réalisées le long de la journée en ce qui concerne l'homme et la femme différemment. Ces différentes activités entrent dans le cadre de l'épanouissement et du bien-être du ménage. La journée type est un outil de l'approche GCVCA qui permet d'identifier les principales tâches ou activités exercées par l'homme et la femme dans le ménage au cours d'une journée.

Le déroulement des séances d'apprentissage avec les groupements bénéficiaires a permis de recueillir les différentes tâches exercées par les femmes et les hommes dans le ménage pendant une journée. Les principaux résultats obtenus sont présentés sur l'ensemble des

communes bénéficiaires du projet. Ainsi, les figures 4 et 5 présentent respectivement les inégalités en matière de charge de travail entre l'homme et la femme au sein du foyer pendant une journée normale et une journée avec choc.

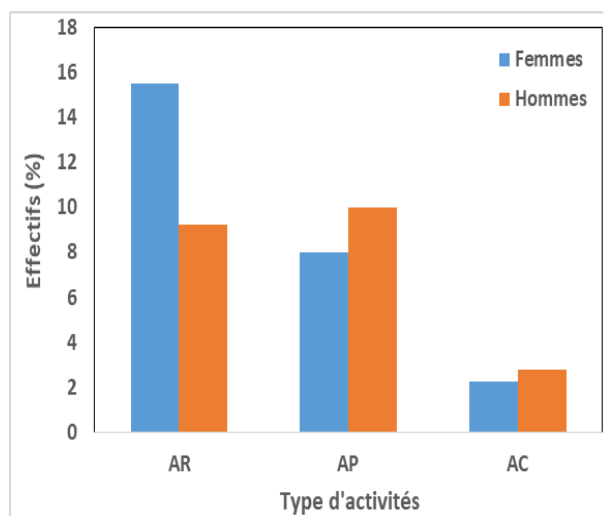


Figure 4 : Journée type normale

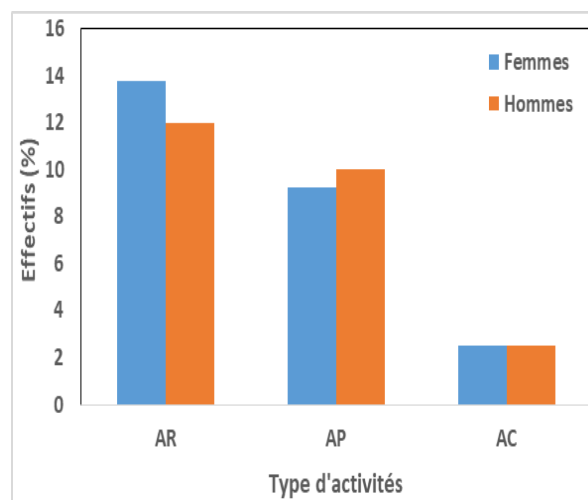


Figure 5 : Journée type d'activités en cas de choc

Légende :

AR : Activités Reproductives ;

AP : Activités Productives ;

AC : Activités Communautaires

L'analyse des figures 4 et 5 révèle que la charge de travail journalière de la femme est plus importante que celle de l'homme. Les hommes comme les femmes s'investissent dans les trois types d'activités (productive, reproductive et communautaire). En effet, les femmes s'adonnent plus aux activités reproductives qui leur prennent presque toute la journée, soit en journée type normale ou en journée type avec choc. Même, leur temps de repos et de loisirs est consacré aux activités reproductives. Elles n'ont donc pas pour la plupart du temps la disponibilité pour s'investir davantage dans les activités communautaires. Certains hommes, ne s'investissent dans les activités reproductives qu'en période de choc. D'autres apportent difficilement leur aide à la femme en cas de choc car ils considèrent qu'ils sont les chefs de ménage. Pour ces derniers, les tâches reproductives sont uniquement l'apanage des femmes.

Pour eux, « **La femme est faite pour rester aux fourneaux.** », « **Un homme ne cuisine pas, pourquoi a-t-il pris une femme dès lors.** ». Ce sont les propos de quelques hommes lors des séances d'apprentissage. Cet état de chose crée des frustrations au niveau des femmes dont le bien-être se trouve affecté. Cela conduit parfois à une dégradation de la stabilité et de l'harmonie au sein des foyers. Cette surcharge de travail empêche aussi les femmes de consacrer du temps pour leur épanouissement et leur développement personnel par l'apprentissage des innovations pour répondre aux problèmes de l'heure.

Sur l'ensemble des communes bénéficiaires, les activités productives sont l'apanage des hommes. Ainsi, le rapprochement observé en cas de journée avec choc, pour l'ensemble des activités productives pour les deux sexes s'explique par le fait qu'en cas de choc (ex.

inondation), les femmes vont d'abord s'occuper du champ des hommes avant d'aller s'occuper de leur propre champ. Leur charge de travail, devient donc réduite et plus compliquée en cas de choc climatique. Par ailleurs, en cas de choc, la charge de travail des deux sexes devient plus importante car ils doivent redoubler d'ardeur pour répondre promptement aux effets du choc climatique. Toutefois, l'homme a plus de responsabilité à assumer en cas de choc climatique. Quant aux travaux communautaires, un équilibre est en train de se créer sur l'ensemble des communes bénéficiaires, car les hommes comprennent peu à peu que laisser la femme s'adonner plus à ce genre d'activités la rend plus sûre d'elle et lui permet de développer des activités rémunératrices. Ainsi, en période d'insécurité, les hommes consacrent une partie de leur journée à la sécurité de leur ménage et à l'entretien des enfants. Ce qui soulage les femmes. Egalement pendant la période de crise notamment les conflits liés à la transhumance, les hommes s'adonnent aux tâches communautaires (sécurité du village). Le tableau VIII présente la synthèse des résultats issus de l'outil journée type sur l'ensemble des communes bénéficiaires en journée normale et en journée de choc climatique.

Tableau VIII : Synthèse des résultats obtenus pour une journée normale et une journée avec choc

Journée type normale			
	AR	AP	AC
Femmes	13h30'	8h15'	2h15'
Hommes	8h30'	13h	2h30'
Journée type avec choc			
	AR	AP	AC
Femmes	14h15'	8h15'	1h30'
Hommes	12h	9h30'	2h30'

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, septembre 2020

L'analyse du tableau VIII révèle que les femmes se réveillent tôt et se couchent tard, toutes fatiguées, pour aller dans cet état encore s'occuper des devoirs conjugaux. Les hommes quant à eux, s'occupent plus des activités liées au travail productif (l'agriculture, l'élevage, le maraîchage) qui permettent d'entretenir la famille et font aussi le commerce de petits ruminants.

❖ Valeur du travail de la femme

Les femmes sont pour la plupart du temps surchargées par les activités productive et reproductive. En effet, au sein du foyer, la femme est le noyau central qui permet de maintenir le foyer en équilibre. Elle veille à la sécurité du ménage. La femme est celle qui s'occupe des nobles tâches du foyer dès son réveil jusqu'à son coucher. La femme s'occupe de son mari et des enfants, de même que les personnes âgées. Elle se réveille tôt et se couche tard car elle se rassure que les enfants et les vieillards ont mangé et se sont couchés. Ceci dans toutes les communes bénéficiaires du Projet.

Par contre, en dehors de toutes ces activités, elles s'occupent aussi des activités productives (activités agricoles, transformations agro-alimentaires (transformation de soja en fromage, la

transformation d'arachides en huile et galettes), la conservation des produits vivriers (maïs, sorgho, arachide, soja), le commerce) et les activités reproductives (entretien du ménage, des membres de la famille). Elles alternent donc les activités reproductives et productives. Ces activités productives des femmes permettent aussi au ménage de bénéficier d'un revenu complémentaire pour les différents besoins du ménage. Ce leur permet de venir en aide à leur mari pour les dépenses liées au ménage à travers l'achat des ustensiles de cuisine, les soins des enfants parfois en cas de maladie et les fournitures scolaires.

En somme, les activités productives des femmes constituent un soutien matériel et financier pour le foyer. Les tâches reproductives leur permettent de contribuer à l'épanouissement et au bien-être du ménage. La photo 3 montre une séance d'apprentissage avec l'outil journée type dans le village de Bariénou (Commune de Djougou).



Photo 3 : Journée type (normale et avec choc) réalisé dans le village de Bariénou (commune de Djougou)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, septembre 2020

5.1.5. Décisions importantes au sein du foyer

Le maintien de la paix et le bien-être au sein d'un foyer dépendent ou sont fonction de la nature des décisions qui sont prises. Ces prises de décisions varient en fonction de la femme et de l'homme. Certaines décisions sont prises unilatéralement et d'autres en commun accord entre l'homme et la femme. L'outil appelé "Décisions au sein du foyer" est l'un des outils de l'approche GCVCA qui permet d'explorer les différences en matière de pouvoir de prise de décision au sein du foyer. Cela encourage le débat sur les avantages d'une prise de décision conjointe. Il permet d'apprécier la part de responsabilité de chacun dans la prise des décisions les plus importantes au sein foyer. Cet outil a donc permis de mieux comprendre le processus décisionnel au sein des ménages des communes bénéficiaires. La figure 6 présente les différentes décisions dans les communes bénéficiaires.

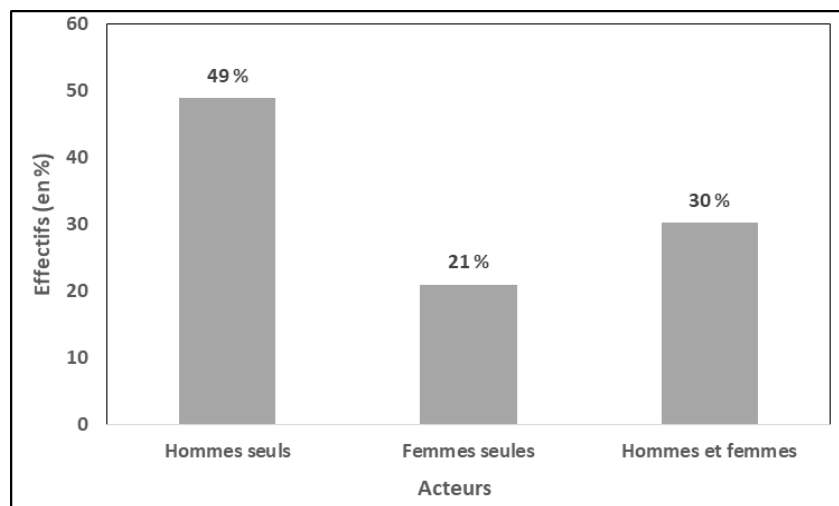


Figure 6 : Acteurs de prise de décision au sein du foyer

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, novembre 2020

L'analyse de la figure 6 révèle que les hommes prennent seuls majoritairement (49 %) les décisions au sein des foyers dans les communes bénéficiaires. Ensuite, viennent les décisions prises conjointement par les hommes et les femmes (30 %) et celles prises par les femmes seules (21 %). Les décisions prises par les hommes seuls sont l'investissement dans une nouvelle activité/équipement, la vente d'un actif, l'évacuation en cas de sinistre, la décision sur le type de semence, la superficie à emblaver, l'achat d'une parcelle, la construction d'une maison, la gestion des revenus issus de la vente des produits agricoles, la prise d'une nouvelle femme, la réfection du toit, l'achat d'un poste de télévision et celles liées aux rites culturels (cérémonies).

Les décisions prises conjointement concernent le bien-être du ménage et l'éducation des enfants. Ce sont la santé des enfants, la scolarisation et le mariage des enfants, le moment favorable où la femme peut concevoir ou non, les soins des enfants/personnes âgées, la mise des enfants en apprentissage.

Les décisions prises par les femmes toutes seules concernent l'investissement pour une nouvelle activité/équipements, les voyages pour rendre visite à ses parents ou aux amies, la participation à la tontine, les tâches ménagères, le choix du mets, le ménage, les soins des enfants et du ménage, l'éducation des enfants, la participation aux activités communautaires.

Toutefois, il faut noter qu'il existe une particularité chez les femmes musulmanes où elles doivent obligatoirement parler de toutes décisions qu'elles doivent prendre à leurs maris. La femme ne prend aucune décision seule sans avoir consulté son mari au préalable. Toutes ses décisions sont en majorité accompagnées de l'autorisation du conjoint. Sans cette autorisation, des disputes surviennent et pour des cas graves le divorce parce que : **“dans la religion musulmane, une femme mariée doit toujours informer son mari de ses actions et de ses moindres mouvements”**.

Les décisions prises en cas de choc, concernent la poursuite ou non de la scolarisation des enfants et les différentes activités productives menées au sein du foyer. En cas d'aléas climatique, seul l'homme se charge de la décision à prendre dans l'immédiat. La femme quant à elle n'a de choix que de suivre l'ordre du mari. Seul l'homme décide s'il faut évacuer au pas. Pour le cas du vent violent, seul l'homme prend la décision de refaire la maison après le

passage du vent. Il est donc à retenir que la femme n'est pas impliquée dans la prise de décision en cas d'aléas. Pour les cas d'aléa climatique où c'est l'homme qui prend la décision tout seul et que cela n'a pas réussi, les deux se concertent pour la prise de décision au cours de la survenance d'un autre aléa. Ils sont dans l'obligation de s'écouter les uns les autres pour ne plus avoir à subir d'échecs. Ils n'ont d'autre choix que de se mettre ensemble pour le choix des décisions à prendre en cas de chocs pour le bien-être de la famille. Aussi, la situation de choc climatique augmente la vulnérabilité des hommes et plus des femmes/personnes âgées. Ce qui réduit les relations de force instaurée par l'homme sur la femme. Cela les contraint donc à se mettre en accord pour chaque décision à prendre. Le tableau IX présente la synthèse des informations recueillies lors des séances d'apprentissages avec cet outil.

Tableau IX : Synthèse des informations recueillies lors des séances d'apprentissage pour la décision au sein du foyer

	Total des décisions prises	AP	AR	AC
Hommes seuls	21	11	7	3
Femmes seules	9	3	5	1
Hommes et femmes	13	4	8	1
Totaux	43			

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, novembre 2020

L'analyse du tableau IX révèle que :

-  les hommes seuls prennent la décision concernant les trois types d'activités ;
-  les femmes seules ne prennent la décision que pour principalement les activités reproductives et faiblement les activités productives ;
-  les décisions conjointes sont prises essentiellement pour les activités reproductives et faiblement aussi les activités productives.

Il est constaté que les hommes prennent plus de décisions que les femmes dans le foyer. Les femmes sont également impliquées dans la majeure partie de prise de décisions au sein du foyer. Les décisions qui sont prises par les hommes sont celles qui vont dans leur avantage. Celles qui sont prises en commun ont pour avantage la meilleure orientation des idées et une bonne gestion des résultats issus de la prise de cette décision en commun. Ce sont des décisions qui vont dans le sens du bien-être du foyer et de l'assurance d'une meilleure éducation pour les enfants.

Par ailleurs, il ressort aussi que toutes les décisions prises par les femmes sans l'accord de leurs maris ont des impacts négatifs sur ces dernières (ex : une femme prend la décision de faire une nouvelle activité sans l'accord de son mari. Cette activité ne produira pas durablement des fruits et la femme va finir par perdre ses revenus puisque l'homme ne montrera pas d'intérêt à ladite activité ce qui va décourager la femme et diminuer son entrain primaire à ladite activité). Pour les hommes, ils demeurent les chefs de ménage et toutes les décisions en dehors de celles qui tournent autour des tâches ménagères doivent être prises par eux ou les deux conjointement, mais avec plus de responsabilité donnée à l'homme. Pour eux, l'âge, la religion, l'éducation et l'appartenance ethnique sont d'importants facteurs que les membres des communautés considèrent en matière de prise de décision. Pour les hommes, l'homme reste le

chef de famille et cela s'explique par cette phrase forte : « **C'est moi qui ait épousé la femme et non le contraire. J'ai donc l'entière primeur sur toutes les décisions qui doivent concourir au bien-être de ma famille** ». La prise de décision équitable traduit la capacité pour les hommes et les femmes de prendre des décisions dans leur propre foyer en matière d'anticipation, d'absorption ou d'adaptation aux chocs et tensions climatiques. Il serait plus avantageux pour les hommes et les femmes de prendre conjointement les décisions car cela réduit les risques d'échec lorsque l'un des membres entreprend une innovation. Aussi cela permet à la femme de se sentir aimée, appréciée et impliquée dans les décisions importantes du ménage. De ce fait, une harmonie et une entraide s'installe entre les membres du foyer, ce qui devrait conduire au bien-être de ce dernier. Pour y arriver, il faut réaliser un plaidoyer continu pour faire changer les choses. La photo 4 présente une séance d'apprentissage avec l'outil décision au sein du foyer dans le village de Gomè (Commune de Glazoué).



Photo 4 : Décision au sein du foyer réalisé dans le village de Gomè (Commune de Glazoué)

Prise de vue : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, septembre 2020*

5.1.6. Chaîne d'Impacts

Les chocs/aléas climatiques affectent considérablement les ressources et les activités que mènent les populations pour subvenir à leurs besoins. L'outil Chaîne d'Impacts permet d'évaluer les effets directs et indirects des chocs/aléas climatiques sur les moyens de subsistance et constitue une base en vue des discussions sur les stratégies de réponse à ces effets. Plusieurs chocs/aléas affectent les communes bénéficiaires. La figure 7 présente les principaux chocs/aléas qui impactent les moyens de subsistance des communautés dans les communes bénéficiaires du projet.

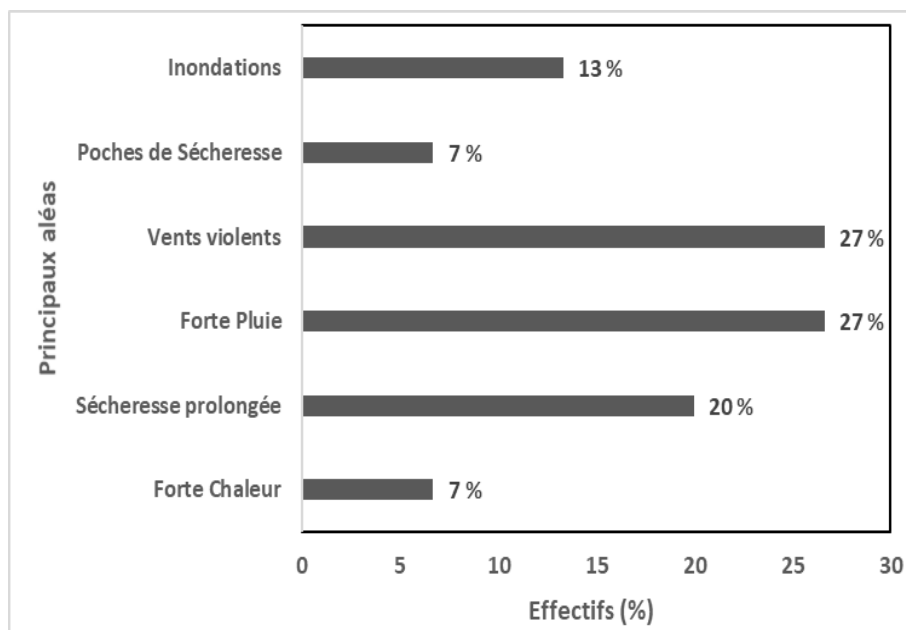


Figure 7 : Principaux chocs/aléas qui affectent les communautés des communes bénéficiaires du projet

Source : CREDEL ONG, Juin 2021

L'analyse de la figure 7 révèle que les chocs/aléas majeurs qui impactent les moyens de subsistance des communautés bénéficiaires sont les vents violents, la forte pluie et la sécheresse prolongée. L'inondation est une conséquence des fortes pluies dans une localité, ce qui fait qu'elle vient en quatrième à la suite des trois premiers chocs/aléas. Ainsi, chacun des chocs/aléas climatiques identifiés, impactent directement ou indirectement les moyens de subsistance des communautés bénéficiaires (notamment les femmes et les hommes).

Ainsi, les pluies abondantes ou fortes pluies se manifestent par des fortes précipitations qui causent d'importants dégâts dans les localités à majorité agricoles et les localités proches du lit des cours et plans d'eau. Elles détruisent les habitations faites en terre cuite et dégradent les routes et les marchés. Elles occasionnent aussi la perte et la destruction des cultures à travers l'inondation des champs qui sont en bordure de cours d'eau (cas des communes de Glazoué, Savè, Athiémè, Ouidah et Ouinhi), accentuent l'érosion du sol, l'effondrement des maisons et le débordement des cours d'eaux.

Les inondations sont à la fois d'origine pluviale et d'origine fluviale (surtout à Athiémè). En effet, les inondations pluviales se manifestent par le fait que les eaux des toutes premières pluies, au début de la grande saison des pluies s'infiltrent très rapidement et favorisent la remontée de la nappe phréatique. La partie non infiltrée des eaux ruisselle vers les zones basses comme les bas-fonds, les marécages et y stagne. Les inondations d'origine pluviale se manifestent plus pendant la grande saison pluvieuse affectant un plus grand nombre de villages. Leur ampleur varie d'une année à l'autre et dépend de l'intensité des précipitations observées. En ce qui concerne le ruissellement, il est fonction de l'importance de la précipitation. Il se concentre sur quelques lignes d'écoulement ou s'éparpille suivant le terrain. Par contre, l'inondation fluviale est essentiellement due aux crues du fleuve Ouémé ou du fleuve Mono/Couffo observée chaque année en septembre. Ainsi, l'augmentation en eau des fleuves s'effectue quand les eaux pluviales de la grande saison pluvieuse du nord descendent dans ce dernier (Ouémé),

grâce à la rivière Zou et à ses affluents mais également grâce aux canaux d'évacuation qui y déversent les eaux. Ces inondations sont causées par les eaux de crue du fleuve Ouémé et se répètent chaque année avec beaucoup plus d'ampleur et ceci variant d'une année à une autre. Le phénomène est identique au niveau du fleuve Mono/Couffo. La hauteur atteinte par ces eaux varie selon les lieux. Tous les sinistrés ont été contraints d'affronter d'énormes difficultés pour leur déplacement et surtout pour leur état de santé et leur survie. D'une façon générale, les inondations d'origine fluviale et celles d'origine pluviale constituent le souci majeur des populations des Communes d'Athiémè, Glazoué, Savè et Ouinhi en période des pluies. Car ces inondations entraînent des incidences socio-sanitaires et environnementales sur la population.

La sécheresse est par contre, causée par le déficit d'eau et des températures élevées. En cas de précipitations insuffisantes, les réserves d'eau ne se rechargent pas normalement pour maintenir un équilibre hydrologique. Elle se manifeste par l'assèchement des bas-fonds, des cours d'eaux, des zones souvent humides et le réchauffement du sol. Les conséquences de cette dernière sont la destruction des cultures, l'invasion des criquets, les pertes des cultures et la baisse des rendements. Elles entraînent la pénurie d'eau et la déshydratation des troupeaux (causées par le tarissement précoce des points d'eau), l'amaigrissement des animaux à cause de la perte des fourrages (ceci impacte plus les hommes car ce sont eux qui s'occupent plus de l'activité d'élevage), entraînant parfois leur mort. Face à ces situations, la population développe quelques stratégies pour minimiser les effets causés par la sécheresse. Il s'agit de l'introduction des semences à cycle court dans les calendriers agricoles, le recourt aux cultures maraichères par les femmes avec l'utilisation des motopompes, la production du charbon par les hommes, la culture des semences à cycle court dans les zones humides (bas-fonds). Ainsi, la difficulté d'accès aux points d'eau potable pendant cette période, rend plus difficile la corvée d'eau pour les femmes qui se voient obligées d'aller plus loin pour se procurer de l'eau, ce qui rallonge leur journée de travail. Par ailleurs, la pénurie d'eau va augmenter la charge de travail (domestique notamment) de la femme, entraîner diverses maladies (diarrhée, maux de ventre, fièvre typhoïde, dysenterie et diverses infections surtout chez les enfants) dues à la consommation de l'eau de qualité peu potable et ralentir les activités liées au petit commerce pratiquées par les femmes des communes bénéficiaires et qui leur procurent du revenu. D'autres femmes font recours aux petits commerces pour pouvoir compenser l'équilibre des besoins au sein du foyer. Les populations aujourd'hui attendent la tombée des premières pluies pour se lancer dans la production agricole. Pour le maraîchage, des retenues d'eaux artificielles sont faites sur sites afin de permettre aux femmes maraichères de pouvoir mener leurs activités jusqu'au temps du tarissement de cette retenue d'eau. Les populations assistent ces dernières années à de longues poches de sécheresse, ce qui réduit considérablement la disponibilité de l'eau pour les ménages et les cultures. Elle met un frein aux activités nécessitant de l'eau (maraîchage, transformation des noix de palme en huile) et rend pénible la collecte d'eau pour les différents usages (boisson, entretiens du ménage, champs). En effet, la vulnérabilité des femmes est plus accrue pendant les périodes critiques. En dehors de leurs tâches quotidiennes, elles viennent également en aide à leurs maris en complément de la main d'œuvre existante. Pendant ces périodes qui coïncident avec les grandes activités agricoles (semis, entretiens cultureux), la charge de travail des femmes augmente considérablement. Plusieurs hommes, pendant les périodes critiques, choisissent de migrer vers d'autres localités ou villes pour exercer des métiers de subsistance (taxi moto, manœuvres) laissant ainsi la charge de l'exploitation et de la maison, à la femme et ne reviennent qu'à la fin de la période critique. Or les réponses

apportées par les institutions en charge de la gestion des crises ne sont pas souvent centrées sur les besoins des femmes.

Les vents forts, quant à eux, détruisent les habitations, les écoles, les lieux de culte et les arbres. Ils sont souvent accompagnés de baisse de la température rendant plus vulnérables les enfants aux bactéries et microbes, entraînant les femmes à redoubler de protection envers leurs progénitures. Ils ravagent aussi les cultures dans les champs, créant ainsi une perte de rendement pour les hommes en majorité.

Ils conduisent la population à construire les maisons avec des matériaux définitifs et de bons piliers pour prévenir les conséquences dues à cet aléa. Les vents violents se manifestent la plupart du temps, par temps pluvieux et/ou de sécheresse. Ils affectent essentiellement les habitations précaires au niveau de toutes les communes bénéficiaires. Ils sont récurrents durant les mois de mars, avril, septembre et octobre. Cet aléa cause des dégâts comme le décoiffement des habitations, la destruction des cultures notamment le maïs, l'enlèvement de la couche arable. Pour faire face, à l'aléa les populations de la commune ont recours au reboisement et à la construction des habitations en matériaux définitifs ce qui leur exige beaucoup et fait démissionner beaucoup n'ayant pas les moyens nécessaires de la faire. Cela les expose ainsi aux effets de l'aléa.

❖ Identification des moyens de subsistance et des stratégies d'adaptation endogène

La vulnérabilité des femmes est plus accrue pendant les périodes critiques. Pendant ces périodes qui coïncident avec les grandes activités agricoles (semis, entretiens culturaux), la charge de travail des femmes augmente considérablement. Plusieurs stratégies sont donc développées par les communautés pour faire face aux risques climatiques.

Pour lutter contre la pénurie d'eau, les communautés préconisent la construction de forages, de citernes, de retenues d'eaux et de châteaux qui sont des besoins qui nécessitent de gros moyens, ce dont elles ne disposent pas pour la plupart du temps. Il faut donc faire recours aux autorités, projets ou PTF afin qu'elles les aident dans la mise en place de ces infrastructures dans leur localité.

Concernant la destruction des cultures, les communautés optent pour l'adoption des cultures à cycle court dans les bas-fonds, le tuteurage, la récolte anticipée, l'utilisation des semences résistantes à la sécheresse, l'utilisation de motopompes, la création des retenues d'eau, le surcreusement et l'aménagement des bas-fonds, l'amélioration des techniques culturales et enfin la mise en place de brise-vent.

Pour ce qui est de la perte des animaux d'élevage et du fourrage, elles optent pour la construction d'enclos pour sécuriser les animaux avec des points d'eaux ou un forage à côté et la création de couloirs de transhumance et d'aires de pâturages, le stockage du fourrage et la sensibilisation des éleveurs et producteurs.

Concernant l'inondation des cultures, les hommes font des champs dans deux zones différentes (un champ sur un plateau et le second dans une zone de dépression) afin de les cultiver alternativement. Pour la dégradation des routes, les communautés proposent l'aménagement des voies par l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), la diversification des activités et la migration vers d'autres communes (afin d'exercer des activités temporaires), la

construction des maisons en matériaux définitifs et la plantation des arbres dans les habitations et le long des voies. En ce qui concerne les maladies de peau liées à la forte chaleur et au fait qu'elles dorment dehors pendant ces périodes, elles proposent l'entretien des enfants pendant les périodes de forte chaleur et la plantation des pieds d'arbres dans les maisons afin de faciliter la circulation de l'air.

Le maraichage constitue aujourd'hui une activité génératrice de revenu et peut également constituer une activité pérenne à promouvoir au niveau des hommes et des femmes si ceux-ci trouvent des appuis pour l'installation de dispositifs d'accès facile et permanent d'accès à l'eau pour l'arrosage de leur culture.

Les cultures du soja et du riz sont aussi de plus en plus prisées dans les communes du centre notamment et celles du nord.

Pendant la période critique, l'activité de transformation des produits chez les femmes permet de subvenir à leurs besoins, de faire face à la situation et d'aider leur conjoint en temps de choc climatique. Selon les femmes, les activités à promouvoir dans les communes du nord sont les activités de transformation et de commercialisation chez les femmes, la production du soja, du manioc qui sont des cultures qui s'adaptent aisément aux changements climatiques et l'activité d'élevage pour les hommes.

Les périodes de maladies, réduisent la mobilité des femmes car elles doivent s'occuper des personnes âgées ainsi que des enfants qui sont les plus sensibles aux virus et aux bactéries.

Plusieurs hommes, pendant les périodes critiques, choisissent de migrer vers d'autres localités ou villes pour exercer des métiers de subsistance (taxi moto, manœuvres) laissant ainsi la charge de l'exploitation et de la maison à la femme et ne reviennent qu'à la fin de la période critique.

En ce qui concerne les prévisions météorologiques, plus de 80 % des habitants (hommes et femmes) ont accès dans les communes du Sud à travers la radio et les crieurs publics. Toutefois, les prévisions climatiques n'aident pas les communautés, car ces dernières n'ont pas les aptitudes adéquates pour prévenir / anticiper les RRC. Les prévisions manquent de précision et ne conseillent pas non plus les populations sur les aptitudes à développer suite aux prévisions.

Pour les communes du centre et du nord, 75 % des membres des groupements n'ont pas accès aux prévisions climatiques à cause des faibles couvertures des radios locales et de l'insuffisance des agents/structures de vulgarisation. Ils font donc des ajustements des cultures précoces ou tardives. Ainsi, ils n'ont pas encore trouvé la meilleure stratégie d'adaptation liée au décalage saisonnier.

Également, le manque de ressources pour stocker des vivres destinés aux périodes critiques constitue un obstacle pour la bonne gestion des RRC au niveau des communautés bénéficiaires.

La photo 5 présente le déroulement de la chaîne d'impact dans les villages de Founga (Commune de Djougou) et Kawado (Commune de Ouaké).



Photo 5 : Chaine d'impact réalisé dans le village de Founa (Commune de Djougou) (a) et dans le village de Kawado (commune de Ouaké)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, juin 2021

5.1.7. Matrice de vulnérabilité

Plusieurs activités exercées par les hommes et les femmes sont touchées par les chocs/aléas climatiques. La matrice de vulnérabilité est le septième outil de l'approche GCVCA qui permet d'évaluer le niveau d'impact des chocs/aléas climatiques sur les ressources et les activités du milieu. Cet outil a pour objectif d'identifier les ressources clés et les chocs/aléas qui les menacent. Il permet également d'analyser le niveau d'impact des chocs/aléas et des changements climatiques sur les ressources clés.

La figure 8 présente les principaux chocs/aléas qui affectent les ressources et les activités des communautés bénéficiaires du projet. Les principaux résultats obtenus sont présentés sur l'ensemble des communes bénéficiaires du projet.

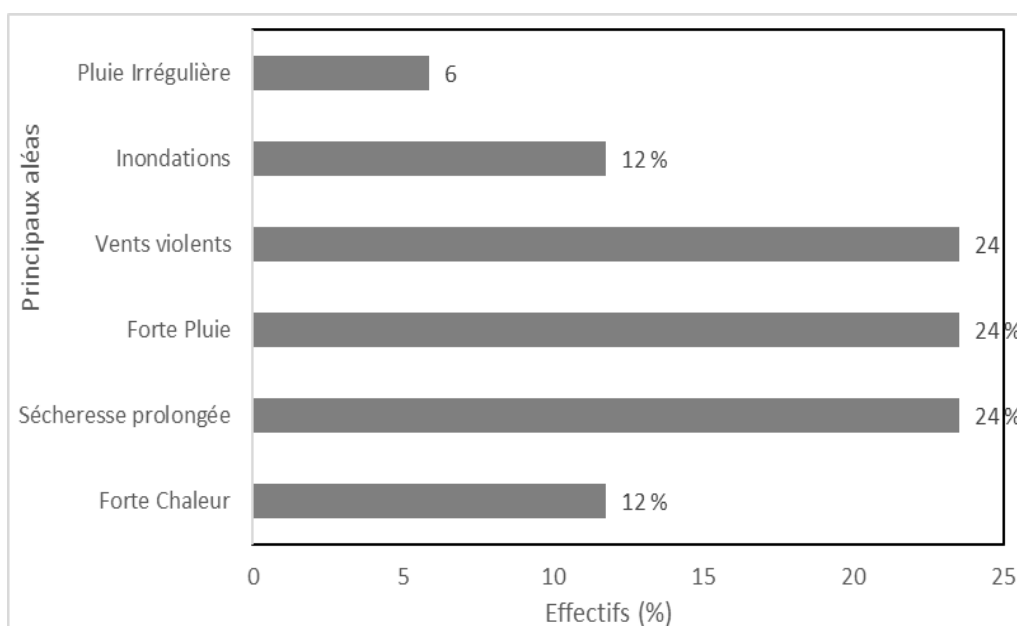


Figure 8 : Principaux chocs/aléas affectant les ressources et activités des communautés bénéficiaires

L'analyse de la figure 8 révèle que les pluies irrégulières, les inondations, les vents violents, les fortes pluies, la sécheresse prolongée et la forte chaleur sont les principaux chocs/aléas qui affectent majoritairement les ressources de subsistance et les activités des communautés bénéficiaires. Les chocs/aléas les plus importants sont les vents violents, les fortes pluies et la sécheresse prolongée qui se manifestent dans la quasi-totalité des communes bénéficiaires.

Ces chocs/aléas affectent notamment les ressources comme les terres agricoles, les cultures, les forêts, les plantations, les cours et plan d'eau, les bas-fonds, le cheptel, les habitations, les infrastructures scolaires, les infrastructures routières, les infrastructures sanitaires, les infrastructures marchandes, les lieux de culte, les points d'eau et les magasins prioritairement dans les communes bénéficiaires. Ainsi, les terres agricoles, les cultures et les bas-fonds sont à la fois perturbés par la sécheresse prolongée et les fortes pluies.

En effet, la sécheresse prolongée empêche le labour des champs, les cultures maraichères et détruit les terres cultivables, les bas-fonds, les plantations, les cours et plans d'eaux, les habitations, les infrastructures routières et toutes les cultures et par conséquent bloque davantage les activités des femmes en l'occurrence le maraichage, la transformation des produits agricoles et les petits commerces. Elle impacte également la santé des enfants dans les communes bénéficiaires.

La forte pluie contribue à la destruction des habitations, des établissements, des infrastructures scolaires, des infrastructures en eau et des lieux de culte qui sont des ressources qui procurent un bien-être social, sanitaire et de sécurité aux populations. Elle détruit également les cultures dans les champs et empêche parfois l'exploitation de certaines zones de cultures qui sont souvent inondées. Elles détruisent également les terres cultivables, les bas-fonds, les plantations, les infrastructures routières, etc.

Ces ressources sont importantes dans les communes bénéficiaires, car non seulement elles procurent un revenu financier aux hommes et aux femmes, mais aussi, leur exploitation permet aux communautés de pouvoir tirer des revenus pour leur bien-être.

Les vents violents quant à eux, sont à la base de la destruction des cultures (maïs, riz, etc.) dans les champs et en l'occurrence, la destruction des habitations (toitures des maisons, églises, écoles, etc.). Ils emportent, arrachent et cassent tous sur leurs passages. Il constitue une réelle menace sur les aires de pâturage, emportant et/ou en ensablant la paille, ce qui crée un impact négatif sur les animaux.

Les inondations par contre, affectent les écoles qui sont obligés de fermer les portes au cours de cette période, agissant ainsi sur les résultats scolaires aux différents examens (c'est le cas des communes d'Athiémè, de Ouidah, de Ouinhi, de Savè et de Glazoué qui sont proches des cours d'eau (Mono, Couffo et Ouémé notamment)). Les communautés subissent aussi des pertes dans leur cheptel dues à la montée des eaux fluviales. Les habitations et les plantations sont également impactées par cette montée des eaux. Tout cela crée un bouleversement dans le quotidien des communautés.

❖ Niveau d'impact des chocs/aléas et des changements climatiques sur les acteurs clés

Les ressources présentes dans les communes bénéficiaires sont exploitées non seulement par les hommes, mais aussi par les femmes. Ainsi, autour de chaque ressource, se développent des filières bien déterminées. Lorsqu'elles sont impactées par les chocs/aléas, ces différents acteurs subissent différemment l'effet de ces chocs/aléas climatiques. La figure 9 présente les acteurs qui subissent les effets des chocs/aléas et changements climatiques dans les communes bénéficiaires du projet.

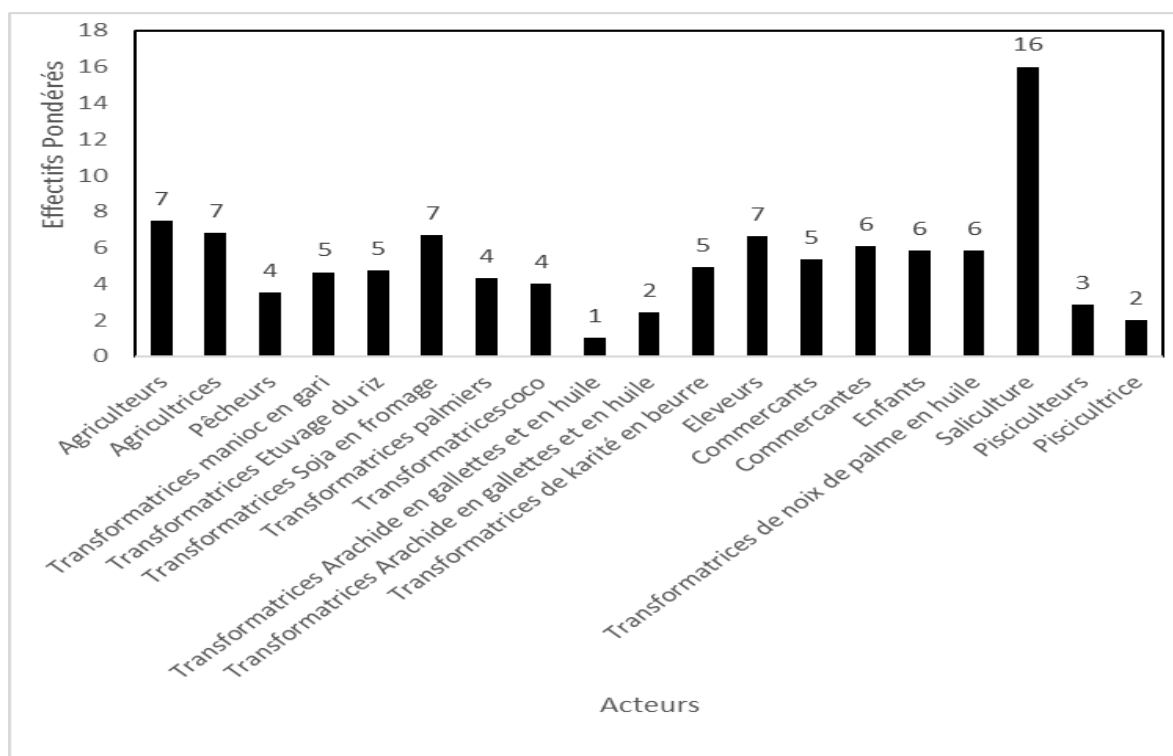


Figure 9 : Acteurs affectés par les chocs/aléas et changements climatiques dans les communes bénéficiaires

L'analyse de la figure 9 révèle que les femmes salicultrices de la commune de Ouidah sont les plus affectées par les chocs/aléas identifiés dans les communes bénéficiaires à cause du triple impact de la salinisation, de la montée de la mer et de l'interdiction de la coupe de la mangrove (entraînant ainsi des difficultés liées au bois de cuisson). Ensuite, viennent les agriculteurs/agricultrices (communes bénéficiaires), les femmes transformatrices de soja en fromage (Djougou) et les éleveurs (communes bénéficiaires).

En effet, en ce qui concerne les agriculteurs et agricultrices, l'augmentation du niveau d'eau entraîne une inondation des champs. Une grande partie des produits issus de la production agricole est détruite pendant les chocs/aléas climatiques.

Les agriculteurs ayant les plus grandes superficies, sont les plus impactés, toutefois, cette perte n'exclue pas les femmes agricultrices car elles ont également des petits lopins de terre qu'elles cultivent afin de contribuer aux besoins du ménage. Lors de la sécheresse, le manque d'eau entraîne la destruction des cultures (cultures maraîchères, maïs, manioc, etc...) créant une baisse de revenus pour les tous les acteurs. Les femmes aussi n'arrivent plus à trouver de l'eau pour arroser leur culture ce qui agit sur leur rendement.

En ce qui concerne les éleveurs, les hommes sont plus affectés que les femmes par les chocs/aléas. En effet, les femmes développent plus l'élevage domestique (volailles et porc) et les hommes développent plus l'élevage intensif (moutons, cabris et parfois bœufs). Pendant les inondations, les femmes subissent plus de perte à cause de la vulnérabilité de leur cheptel mais pendant la sécheresse, ce sont les hommes qui subissent plus de pertes dans leur cheptel à cause du manque de pâturage et du tarissement des points d'eau pour le grand bétail.

Les commerçantes, les enfants et les transformatrices des noix de palme en huile (Athiémè, Ouidah, Adja-Ouèrè et Ouinhi, Glazoué et Savè), sont aussi très affectés par les chocs/aléas identifiés. Les transformatrices du manioc en gari (Athiémè, Ouidah, Adja-Ouèrè, Glazoué et Savè) et les transformatrices qui s'adonnent à l'étuvage du riz (Ouinhi, Adja-Ouèrè, Glazoué et Savè et Djougou et Ouaké) sont aussi affectées par les chocs/aléas climatiques.

En effet, les femmes transformatrices et les commerçantes subissent une baisse de revenu pendant les pluies abondantes et les inondations. La transformation du palmier en huile est réduite ou inexistante et les femmes commerçantes voient leur circulation limitée à cause de la dégradation des routes et du niveau de l'eau qui n'est pas des moindres.

En ce qui concerne les enfants, lors des chocs/aléas, l'augmentation de la fraîcheur ou de la chaleur et la stagnation des eaux pluviales/fluviales, entraînent l'apparition de petits maux comme le paludisme, les boubouilles, la rougeole, le choléra et la dysenterie. Ils sont aussi soumis à la pollution car ils trainent tout le temps dans les eaux sales stagnantes, les rendant tout le temps malades.

❖ **Autres chocs/aléas identifiés dans les communes bénéficiaires**

A part les six (06) principaux chocs/aléas identifiés dans les communes bénéficiaires du projet et qui affectent non seulement les ressources, mais aussi les activités des communautés bénéficiaires, d'autres moins importants impactent également ces ressources et activités des communautés bénéficiaires du projet. Ils concernent :

-  Les **ennemis de cultures** (toutes les communes bénéficiaires) qui se caractérisent par la présence des chenilles dans les jardins de case, les périmètres maraichers et dans les champs et détruisent les cultures.
-  L'**invasion des criquets pèlerins** (communes du nord) qui détruisent tout sur leur passage notamment les cultures, mettant de ce fait les communautés bénéficiaires dans des situations critiques.
-  Les **poches de chaleur** (toutes les communes bénéficiaires) qui causent l'avortement des animaux et leur amaigrissement car sous l'effet de la chaleur, les animaux n'arrivent plus à paître et donc ne mangent plus convenablement.
-  L'**érosion hydrique** (toutes les communes bénéficiaires) qui est un ravinement causé par les eaux de ruissellement (qui viennent à la suite d'une forte pluie) avec comme conséquence l'ensablement de certaines parties des localités en bas de pente et le comblement de tout ou partie des cours d'eau (Ouémé et Mono-Couffo).

Tout cela crée un bouleversement dans le quotidien des communautés. La photo 6 présente le déroulement de la matrice de vulnérabilité dans le village d'Ogoupaté (Commune d' Adja-Ouèrè).



COMMUNE : ADJAMÈRE
ARRONDISSEMENT : DAKO-ARABES
VILLAGE : OGOUATÈ

Matrice de résilience

Aléas	Forces préexistantes	Sécheresses	Impacts	T
Habitations	1	0	2	3
Routes	2	0	0	2
Cultures	2	2	1	5
Forêts	0	1	2	3
Écoles	1	0	0	1
Total	6	3	5	14

Acteurs

Agriculteurs	1	2	2	5
Agroéleveurs	1	2	2	5
Commerçants	1	0	1	2
Transformatrices en huile	0	0	1	1
Transformatrices d'huile	0	0	1	1
Total	3	4	7	14

Photo 6 : Chaîne d'impacts réalisée dans le village de Ogoupatè (commune d'Adja-Ouère)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, juin 2021

5.1.8. Diagramme de Venn

Plusieurs institutions interviennent dans les communes bénéficiaires en cas de chocs/aléas climatiques afin de venir en aide aux communautés affectées par les effets de ces différents chocs/aléas. Ainsi, le diagramme de Venn, huitième outil du CVCA fait un panorama exhaustif des institutions susceptibles d'entraver ou d'augmenter la résilience. Il s'agit d'identifier les institutions qui soutiennent les communes bénéficiaires du projet en général et particulièrement quand ils sont touchés par les chocs et chocs/aléas climatiques.

Le déroulement de cet outil avec les communautés bénéficiaires a permis d'identifier les institutions internes et celles externes qui interagissent avec les communautés bénéficiaires en cas de chocs/aléas climatiques.

❖ **Organisations/Institutions internes interagissant avec les communautés bénéficiaires**

De façon générale, les organisations/institutions qui interagissent avec les communautés bénéficiaires au plan interne concernent :

- ✓ Le Conseil du village (CV) ;
- ✓ Les Associations des Parents d'Elèves (APE) ;
- ✓ Le Comité de Gestion du centre de santé de l'arrondissement (COGEA) ;
- ✓ Le Centre de Santé (CS);
- ✓ La Circonscription Scolaire (CS) ;
- ✓ L'Association de Développement du Village (ADV) ;
- ✓ Les Groupements Villageois d'hommes, de femmes et mixtes ;
- ✓ Les AVEC : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit ;
- ✓ Les Relais communautaires ;
- ✓ Le Centre de Promotion Sociale (CPS) ;
- ✓ Etc.

❖ **Organisations/Institutions externes interagissant avec les communautés bénéficiaires**

Dans les communes bénéficiaires du projet, les organisations/institutions qui interagissent avec les communautés bénéficiaires sont entre autres : UNICEF ; Care Bénin ; Borne Fonden ; SNV ; CLCAM ; PADME, CREP, CEPEC, Béni-Biz, Promic-ONG, Eden-Bénin, PAFURIZ, UNIRIZ, PAEFFER, PIASAIA, INRAB, ProCard, CEBEDES, CRS, Enabel, EPC, PAPVIRE, ACCES, PAFIR, PSDCC, Centre Songhaï, PAGEFOM, COFORMO, GPAD, HUNGER-Project, UNICEF, PADME ; PADAM, PADAC, ACMA2, Bénin-Cajou, GIZ/ProAgri, ONG Rapidel, OMS, BETHESA, etc.

La liste exhaustive des institutions intervenant dans les communes bénéficiaires est dans l'annexe 1, page 105.

❖ **Domaines d'intervention des organisations/Institutions qui interagissent avec les communautés bénéficiaires**

La figure 10 présente les domaines d'intervention des organisations/institutions dans les communes bénéficiaires.

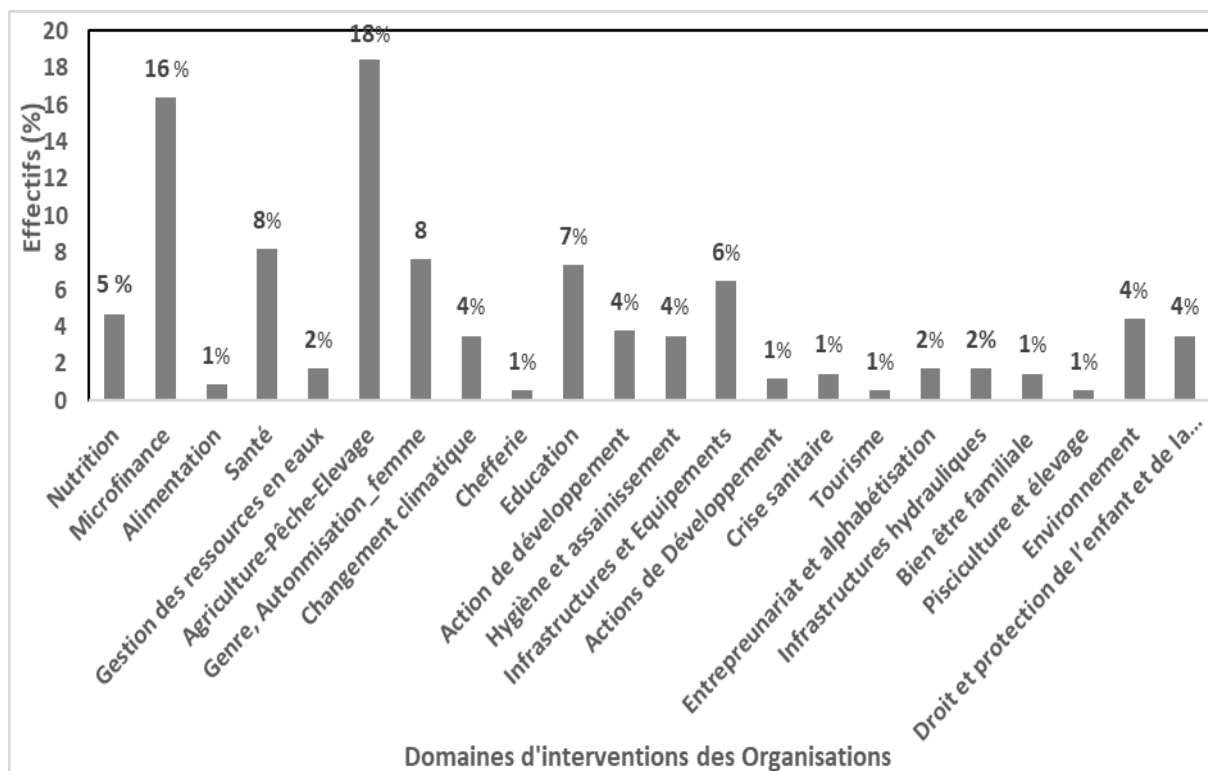


Figure 10 : Domaines d'intervention des organisations/institutions qui interagissent avec les communes bénéficiaires

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, juin 2021

L'analyse de la figure 10 révèle que les interventions des organisations/institutions qui interagissent avec les communautés bénéficiaires se focalisent majoritairement sur l'agriculture (le palmier à huile, le coton, le riz et le maïs), la pêche, l'élevage, la microfinance (SFD (Services Financiers Déconcentrés), les AVEC, les micro-crédits, le PADME, les CLACAM, CAVECA, CREP, CPEC, BETHESA, CARE-Bénin (FaFaWa)). Les interventions sont aussi orientées dans le domaine de la santé (hygiène, nutrition), du genre et de l'autonomisation des femmes, de l'éducation, de l'installation des infrastructures (magasins, école, aires de séchage, aménagement des bas-fonds et des retenues d'eaux) et équipements (étuveuse, vanneuse, décortiqueuse, etc.), de la nutrition (PAM et Aides et Actions, etc.), du changements climatiques, des actions de développement, de l'hygiène et de l'assainissement de l'environnement et des droits et protection de la femme et de l'enfant.

Plusieurs structures interviennent dans le domaine du genre et de l'autonomisation des femmes (CPS, IFMA ONG, DERICC, etc.). Ce sont des interventions ponctuelles ou continues qui permettent aux femmes de pouvoir s'affirmer à travers le développement d'Activités Génératrices de Revenus. En effet, ces structures les sensibilisent sur les Violences Basées sur le Genre et sur le respect des droits des femmes et des enfants.

Ainsi, après croisement des institutions identifiées par la communauté et celles disponibles dans le répertoire des ONG, programmes et projets au niveau de la commune de Djougou, seul le projet DERICC BENIN intervient dans le domaine du genre et des changements climatiques dans les communes de Djougou et de Ouaké.

❖ **Acteurs concernés par l'intervention des organisations/institutions dans leur milieu**

Dans les communes bénéficiaires, le constat révèle que les hommes ont plus de facilité à accéder aux institutions de microfinance et d'agriculture, car c'est eux qui détiennent les plus grandes superficies de terres agricoles, mais aussi de garanties fiables (convention de vente, ADC, etc.) leur permettant d'avoir accès à des prêts auprès desdites institutions. Ils bénéficient aussi facilement de l'aide apportée par les institutions qui font des appuis techniques et dons de matériels dans le domaine de l'agriculture car ils ont une charge de travail journalière faible. Ils arrivent ainsi à répondre promptement et de façon effective aux séances de renforcement de capacités, de formation, de dons et legs, etc.

Les femmes et les enfants quant à eux, ont plus accès aux institutions à caractère social (défense des droits de l'enfant et de la femme, éducation, bien-être social, nutrition et santé) du fait de leur statut de mère et de femme au foyer.

Elles accèdent aussi facilement aux institutions qui font des appuis technique et matériel pour la transformation des produits vivriers. Peu d'entre elles arrivent à accéder aux prêts dans les institutions de microfinance car elles ne disposent pas dans la majeure partie des cas, de garantie pour y accéder. Elles font donc recours à leur mari qui leur contracte des prêts dans ces institutions.

Toutefois, certains en font des cas de chantage à ces femmes surtout quand ils constatent que leur femme s'autonomise. Cela devient comme un poids pour eux dont ils doivent se débarrasser. Pour pallier à cet état de choses, les femmes s'organisent donc en groupement pour faire des tontines/épargnes qui leur permettent de faire des petits prêts afin de démarrer une activité génératrice de revenu pour assurer leur autonomie financière.

Les jeunes par contre ont plus accès aux structures de l'entrepreneuriat, de la culture et de l'alphabétisation.

❖ **Perception des communautés bénéficiaires concernant l'intervention des organisations/institutions dans leur milieu**

Il a été remarqué qu'en cas de chocs/aléas climatiques, plusieurs organisations/institutions viennent en appui aux populations par des dons ponctuels en vivres, médicaments (Caritas Bénin, la Croix rouge, Ahmadiya, etc.). Ainsi, les communautés (hommes et femmes) perçoivent l'intervention de ces institutions comme étant assez satisfaisante.

En effet, les appuis des institutions leur assurent une formation pratique dans les domaines qui contribuent au développement de leur communauté. Cependant, elles aimeraient que ces institutions, leur apportent plus de soutien pour mieux se préparer et répondre aux chocs climatiques.

Par ailleurs, elles déplorent l'inefficacité des structures publiques (Centre de Santé, Mairie, etc.) à pouvoir les accompagner dans leur quotidien. En effet, plusieurs villages ne possèdent pas de centre de santé ou d'agents de santé, les femmes se voient donc dans l'obligation de parcourir de longues distances pour se faire soigner ou soigner leurs enfants ou parents malades. Lorsqu'elles sont parturientes, elles sont confrontées à d'énormes difficultés à suivre normalement la grossesse. Elles déplorent également l'état des routes et pistes et fustigent le

silence coupable des autorités communales. Ceci conduit ces communautés à tourner leurs espoirs sur les projets/programmes, vu que les communes ont échoué dans leur mission. Également, l'ATDA, première structure intervenant dans le domaine agricole à l'échelle des communes est fustigée par les communautés car celles-ci pensent qu'elle ne joue pas correctement son rôle de formation, de suivi et de promotion des agriculteurs/agricultrices.

Les communautés pensent également que les institutions interviennent beaucoup plus, après les chocs/aléas climatiques et ne sont pas dans l'anticipation. Cela est dû à la faible mise en œuvre des documents de planification et de prévention élaborés au niveau national et communal (Plan de Contingence National et Communal). Ainsi, elles sollicitent donc des formations sur les techniques d'adaptation et les méthodes d'anticipation aux effets néfastes des changements climatiques.

Elles souhaitent également que ces institutions, prévoient des sites de relogement ou d'évacuation en cas de sinistre et qu'elles puissent assurer l'alimentation et surtout la sécurité des personnes les plus affectés par les catastrophes (enfants, personnes âgées et les femmes).

Les communautés apprécient cependant les interventions dans les secteurs de l'éducation, de l'hygiène, de l'assainissement et de la nutrition.

La photo 7 présente une séance d'apprentissage avec l'outil diagramme de Venn dans le village de Djègbamè (Commune de Ouidah).



Photo 7 : Diagramme de Venn réalisé dans le village de Djègbamè (Commune de Ouidah)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, juin 2021

5.1.9. Options d'adaptation

Les changements climatiques sont devenus de nos jours une réalité à laquelle fait face tout être vivant. Ce phénomène affecte aussi bien l'homme et la femme, les enfants, les ressources naturelles et physiques. Les femmes sont les plus touchées par ces changements climatiques du point de vue de leur attachement aux ressources naturelles et physiques et de leur faible

capacité d'adaptation. L'outil Option d'Adaptation permet de définir les options d'adaptation aux effets des risques identifiés dans chaque commune. Il permet d'identifier les options d'adaptation et d'augmentation de la résilience des groupes concernés et d'évaluer leur efficacité et leur adéquation aux réalités de chaque milieu. Enfin, il a permis une meilleure identification des options d'adaptation liées au Genre dans les communes bénéficiaires. Le tableau X présente les options d'adaptation recueillies dans les communes bénéficiaires du projet.

Tableau X : Options d'adaptation prioritaires retenues par Commune

COMMUNES	OPTIONS PRIORITAIRES (classées par ordre d'importance)	PRIORITE GENRE (classées par importance des acteurs)
OUIDAH	Renforcement de capacités/Formation aux Activités Génératrices de Revenus	Femmes/Hommes
	Renforcement des groupements pour une Agriculture Intelligente face au Climat	Hommes/Femmes
	Appui pour l'accès au crédit	Femmes/Hommes
	Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques	Femmes/Hommes
	Construction/Réfection des infrastructures	Hommes/Femmes
	Appui aux communautés pour les matériels et équipements sanitaires	Femmes/Hommes
	Réalisation des infrastructures de stockage et de commercialisation des produits vivriers et de pêche	Hommes/Femmes
	Appui aux communautés pour les matériels et équipements scolaires	Femmes/Hommes
ATHIEME	Renforcement de capacités sur plusieurs thématiques	Hommes/Femmes
	Promotion des Activités Génératrices de Revenus	Femmes/Hommes
	Renforcement des groupements pour une Agriculture Intelligente face au Climat	Hommes/Femmes
	Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques	Hommes/Femmes
	Facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats auprès des Institutions de Micro-Finance	Hommes/Femmes
	Promotion et gestion durable des ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau	Hommes/Femmes
	Prise en charge sanitaire des communautés au cours des risques	Hommes/Femmes
	Développement des infrastructures d'écoulement des produits agricoles et de pêche traditionnelle	Hommes/Femmes
	Adoption de cultures à cycle court et résistantes à	Hommes/Femmes

ADJA-OUERE	la sécheresse	
	Aménagement des bas-fonds pour les cultures maraichères,	Femmes/Hommes
	Réalisation d'ouvrage de retenue d'eau	Femmes/Hommes
	Développement de l'élevage des petits ruminants et de la volaille	Hommes/Femmes
	Construction des retenus d'eau à des fins d'élevage et de maraîchage	Hommes/Femmes
	Construction des habitations éloignées des abords des cours d'eau et bas-fonds	Hommes/Femmes
	Formation en alphabétisation	Femmes/Hommes
	Mettre en place des centres de formation pour la promotion des activités génératrices de revenus pour les femmes	Femmes/Hommes
OUINHI	Protection des sources d'eau	Femmes/Hommes
	Construction de maisons sur pilotis (pieux) ou sur un soubassement haut	Hommes/Femmes
	Adoption de variétés de cultures résistantes aux inondations	Hommes/Femmes
	Conception améliorée des habitations	Hommes/Femmes
	Réalisation des collecteurs des eaux d'orage, canaux et digues de déviation des inondations	Femmes/Hommes
	Adoption de cultures alternatives ou changement des schémas de culture	Femmes/Hommes
	Plantation d'arbres, surtout sur les pentes et les remblais	Hommes/Femmes
	Adoption de méthodes d'agriculture de conservation	Femmes/Hommes
	Installation des Fosses en demi-lune, digues transversales, remblais de contour, digues souterraines, etc.	Femmes/Hommes
	Mise en place de Systèmes d'irrigation à petite échelle ; pompes actionnées au pied	Femmes/Hommes
	Types d'agriculture et variétés de productions résistants à la sécheresse	Femmes/Hommes
	Diversification des moyens de subsistance	
	Adoption des modes de culture alternatifs	Femmes/Hommes
	Plantation d'arbres et d'herbe de fourrage	Hommes/Femmes
GLAZOUE	Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques et sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies	Femmes/Hommes
	Aménagement des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison	Femmes/Hommes
	Promotion des techniques appropriées	Femmes/Hommes

	d'adaptation aux changements climatiques	
	Restauration des sols et gestion durable des terres	Femmes/Hommes
	Formation et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau	Femmes/Hommes
	Développement des infrastructures d'écoulement des produits vivriers et de pêche	Femmes/Hommes
	Facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats	Femmes/Hommes
	Promotion et gestion durable des ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau	Femmes/Hommes
	Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	Femmes/Hommes
	Mise à disposition des femmes, des intrants agricoles adéquats et semences améliorées à cycle court et à haut rendement de maïs, de niébé et de riz	Femmes/Hommes
	Prise en charge sanitaire des producteurs	Hommes/Femmes
	Acquisition des équipements de travail	Hommes/Femmes
	Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement en milieu communautaire	Femmes/Hommes
	Mise en place d'un organe de gestion de la transhumance	Hommes/Femmes
	Organisation des séances de formation	Hommes/Femmes
SAVE	Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques et sur la prévision des dates de début et de fin de saison des pluies	Femmes/Hommes
	Facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats	Femmes/Hommes
	Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	Femmes/Hommes
	Aménagement des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison	Femmes/Hommes
	Mise en place d'un organe de gestion de la transhumance	Hommes/Femmes
	Formation et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau	Femmes/Hommes
	Mise à disposition des femmes, des intrants agricoles adéquats et semences améliorées à cycle court et à haut rendement de maïs, de niébé et de riz	Femmes/Hommes
	Développement des infrastructures d'écoulement des produits vivriers et de pêche	Femmes/Hommes

	Promotion et gestion durable des ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau	Femmes/Hommes
	Prise en charge sanitaire des producteurs	Hommes/Femmes
	Mise en place d'un fonds pour assurer la santé des producteurs	Hommes/Femmes
	Restauration des sols et gestion durable des terres	Femmes/Hommes
	Acquisition des équipements de travail	Femmes/Hommes
	Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement en milieu communautaire	Femmes/Hommes
	Organisation des séances de formation	Femmes/Hommes
DJOUGOU	Mise en place d'un système d'accès aux services climatiques	Hommes/Femmes
	Promotion des Activités Génératrices de Revenus	Femmes/Hommes
	Renforcement de capacités dans plusieurs thématiques	Femmes/Hommes
	Sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement communautaire	Femmes/Hommes
	Facilitation de l'accès aux crédits adéquats auprès des Institutions de Micro-Finance	Femmes/Hommes
	Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	Femmes/Hommes
	Prise en charge sanitaire des communautés rurales au cours des risques	Femmes/Hommes
	Renforcement des capacités des membres des groupements sur l'Agriculture Intelligente au Climat	Hommes/Femmes
OUAKE	Aménagement des bas-fonds et des terres humides pour le développement et la diversification des cultures de contre saison	Hommes/Femmes
	Promotion des Activités Génératrices de Revenus	Femmes/Hommes
	Développement des infrastructures d'écoulement des produits vivriers et de pêche	Hommes/Femmes
	Mise en place d'un système d'accès rapide et de proximité aux services climatiques	Femmes/Hommes
	Restauration des sols et gestion durable des terres	Hommes/Femmes
	Facilitation de l'accès aux crédits agricoles adéquats	Hommes/Femmes
	Formation et renforcement des capacités des femmes sur les bonnes pratiques agricoles et de gestion durable des ressources en eau	Femmes/Hommes
	Promotion et gestion durable des ouvrages d'aménagement hydro-agricole et d'approvisionnement en eau	Hommes/Femmes

	Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	Femmes/Hommes
	Mise à disposition des femmes, des intrants agricoles adéquats et semences améliorées à cycle court et à haut rendement de maïs, de niébé et de riz	Femmes/Hommes
	Acquisition des équipements de travail	Femmes/Hommes
	Mise en place d'un organe de gestion de la transhumance	Hommes/Femmes
	Sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement communautaire	Femmes/Hommes

Source : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, décembre 2022

L'ensemble des mesures/options d'adaptations jugées efficaces et faisables sont compilées dans le PACA élaboré pour chaque commune bénéficiaire du projet

Plusieurs stratégies sont donc développées par les communautés pour faire face aux risques climatiques. Un accent particulier a donc été mis dans le déroulement de l'outil, sur les options prioritaires développées par les femmes pour les rendre plus résilientes aux effets des risques climatiques dans leur localité. Les facteurs de succès de la mise en œuvre des neuf (09) outils du GCVCA ont facilité la prise de conscience des hommes et des femmes sur la vulnérabilité liée au Genre (vulnérabilité sexospécifique). Ils ont aussi contribué pour le moment, à l'amélioration du niveau de connaissance des différentes ressources du milieu par les membres des groupements bénéficiaires et à une meilleure valorisation de ces ressources pour l'amélioration du niveau de vie des femmes.

Les PACA font donc la synthèse de ces différentes options retenues dans les huit communes bénéficiaires du projet.

La photo 8 présente le déroulement de l'outil sur les Options d'Adaptation dans les villages de Kpèloudè et de Tchaladè (Commune de Ouaké).



Photo 8 : Options d'Adaptation réalisé dans le village de Kpèloudè (a) et dans le village de Tchaladè (commune de Ouaké)

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, décembre 2021

5.1.10. Elaboration et validation des PACA des huit communes bénéficiaires du projet

A la suite du déroulement du dernier outil (Options d'Adaptation) de l'approche CVCA, les Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation ont été élaborés. En effet, la mise en œuvre des 9 outils (**Cartographie des aléas, Tableau chronologique, Calendrier saisonnier, Journée type, Décision au sein du foyer, Chaîne d'impacts, Matrice de vulnérabilité, Diagramme de Venn et Options d'Adaptation**) de l'approche GCVCA dans les huit communes bénéficiaires du projet a abouti à l'élaboration des Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation des huit communes bénéficiaires du projet.

En effet, les Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) sont des outils d'aide à la prise de décision et de plaidoyer permettant de favoriser l'adaptation des couches vulnérables face aux changements climatiques. Il permet d'informer et d'améliorer les documents de planification nationale et communale (le plan d'adaptation, les plans de contingence annuel et communal, le Plan de développement Communal 5^{ème} génération à élaborer en 2022). Ils servent aussi comme un outil de plaidoyer pour lever des financements dans le cadre de la mise en œuvre des options d'adaptations identifiées.

Les PACA des huit communes bénéficiaires sont dans l'annexe 2, page 106-108.

5.2. Apprentissage lié à la mise en œuvre des activités du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, il est à noter que l'approche (approche CVCA) utilisée dans le cadre de ce projet est une nouvelle approche qui a été expérimentée pour la première fois au Bénin. C'est une approche sur laquelle l'équipe du projet, les cadres des huit (08) Communes bénéficiaires du projet et les autorités administratives à divers niveaux ont tous été formés au tout début du projet. Ceci a non seulement permis à l'équipe du projet de maîtriser les outils de l'approche à implémenter dans les huit communes du Bénin, mais aussi de planifier une simulation juste après la formation dans la commune de Ouidah afin de tirer des leçons et de proposer des orientations en vue de la parfaite implémentation des outils de l'approche GCVCA dans les huit communes bénéficiaires du Projet.

L'équipe du projet a aussi bénéficié de l'appui technique de Heidi BRAUN (Administratrice de Programme CRDI) et de Sylvie DESAUTELS (Gender at Work/Associée et consultante). Ainsi, tous les ateliers d'apprentissage par les pairs organisés par l'équipe Gender at Work et le CRDI ont aussi permis à l'équipe du projet de mieux cerner la notion du Genre et surtout sa mise en œuvre dans le cadre des activités du projet DERICC-Bénin.

5.3. Aspects de la mise en œuvre du projet qui se sont avérés déterminants pour le succès dudit projet

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et pour s'assurer de la prise en compte effective du Genre dans la mise en œuvre de ses activités, le projet a recruté des Expertes sur la question du Genre qui ont renforcé les capacités techniques de toute l'équipe du projet au tout début du projet. Par la suite, l'équipe du projet a aussi bénéficié de l'appui d'une Experte en genre et Inclusion Sociale dans le cadre du partenariat entre CREDEL ONG et CECI International Bénin. L'équipe du projet a aussi bénéficié de l'appui technique de Heidi BRAUN (Administratrice de Programme CRDI) et de Sylvie DESAUTELS (Gender at Work/Associée et

consultante) lors des nombreuses séances/réunions Skype tenues avec elles tout au long dudit Projet.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet et pour tenir dans le budget qui n'était pas extensible, il a fallu supprimer certaines activités. Celles-ci, concernent respectivement les activités ayant trait :

- ✚ à l'atelier de formation de 15 étudiants en Master II à la problématique du projet et aux techniques d'enquête, la rédaction des articles et posters scientifiques ;

- ✚ à la sélection d'étudiants (06) de niveau Master II sur les questions spécifiques non éclairées le rapport diagnostic et soulevées lors des échanges dans les cadres de concertation ;

- ✚ à la répartition des thèmes d'étude aux 6 meilleures étudiants en sociologie, géographie et agronomie pour la recherche approfondie et l'exploration de stratégies complémentaires dans le sens de l'innovation ;

- ✚ aux visites d'échanges nationales (04 visites nationales) et régionales (01 visite régionale dans les pays limitrophes notamment le Burkina-Faso) à l'intention des responsables des groupements bénéficiaires sur les bonnes pratiques d'adaptation afin qu'elles échangent les pratiques et développent le réseautage ;

- ✚ à la formation des membres des groupements sur trois thématiques : les options concluantes d'adaptation, les techniques de plaidoyer, de mobilisation de ressources ;

- ✚ aux ateliers d'intégration des besoins et bonnes pratiques d'adaptation des femmes dans le Plan National d'Adaptation (PNA), et la Stratégie nationale de mise en œuvre du Plan d'Action de Sendai ;

6. Extrants

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, plusieurs extrants ont été élaborés.

6.1. Extrants liés à l'objectif 1

Le tableau XI présente la liste des extrants liés à l'objectif spécifique n°1 du projet.

Tableau XI : Liste des extrants liés à l'objectif 1 du Projet

Objectif 1 : Contribuer à l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin		
Liste des extrants	Cibles	Source de vérification
RAPPORT_DERICC_INSTITUTION_LACEEDE	Public Externe	Annexe 1, page 105
Rapport Groupements féminins Vf	Public Externe	Annexe 1, page 105
Rapport_Atelier_Validation_Rapports_LACEEDE	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105
EXTRAIT-CREDEL 24 JUILLET 2020	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105

EXTRAIT-FRATERNITE	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105
Compte rendu_Réunion_Comité de pilotage	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105
Rapport_Technique-étape_N°1_DERICC-final	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105
RapportTechnique-étape_N°2_DERICC-10072020	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105
RapportTechnique-étape_N°3_DERICC01022021	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105
RapportTechnique-étape_N°4_DERICC_16082021	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105
Rapport_Technique-étape_N°5_DERICC-Validé	Public Externe et Interne	Annexe 1, page 105

Source : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2022*

6.2. Extrants liés à l'objectif 2

Le tableau XII présente la liste des extrants liés à l'objectif spécifique n°2 du projet.

Tableau XII : Liste des extrants liés à l'objectif 2 du Projet

	Objectif 2 : Accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices	
Liste des extrants	Cibles	Source de vérification
Rapport de l'Atelier du CVCA	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Recommandations_Atelier_Nairobi	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport de réunion entre le CP DERICC et les animateurs DERICC.doc	Public Interne	Annexe 2, page 106
Liste des groupements retenus_Projet DERICC	Public Interne	Annexe 2, page 106
Groupements_Retenus_Bon	Public Interne	Annexe 2, page 106
Compte rendu_Séance_16012020_CARE_Cor	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport de la séance_26022020	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport séance de travail et de restitution mars 2020	Public Interne	Annexe 2, page 106
PV Ouverture de compte groupements	Public Interne	Annexe 2, page 106
Calendrier_Animateur_DERICC_S2	Public Interne	Annexe 2, page 106

Calendrier_Equipe_Projet_S2.xlsx	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Formation Genre et les changements climatiques	Public Interne	Annexe 2, page 106
EXPOSE sur la PNPG	Public Interne	Annexe 2, page 106
Arimage DERICC-PNPG	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Mission_Suivi_Genre_DERICC	Public Interne	Annexe 2, page 106
Calendrier_Animateur_DERICC_S3	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Général_Atelier_Formation_CGIS	Public Interne	Annexe 2, page 106
OUTIL EVALUATION CHANGEMENT	Public Interne	Annexe 2, page 106
OUTILS D'ANALYSE ET D'EVALUATION GENRE	Public Interne	Annexe 2, page 106
CAHIER DU PARTICIPANT	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Athiémè	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Ouidah	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Savè	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Glazoué	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Ouaké	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Djougou	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Adja-Ouèrè	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Atelier_Validation_PACA_Ouinhi	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Mission_Arsène_Juillet_2021	Public Interne	Annexe 2, page 106
Rapport_Mission_Arsène_Août_2021	Public Interne	Annexe 2, page 106
MISSION_PRISE_CONTACT_CGIS	Public Interne	Annexe 2, page 106
Canevas type pour le rapportage outil 1 cartographie des aléas	Public Interne	Annexe 2, page 107
Canevas type pour le rapportage outil 2 tableau chronologique	Public Interne	Annexe 2, page 107
Canevas type pour le rapportage outil 3 calendrier saisonnier	Public Interne	Annexe 2, page 107
Canevas type pour le rapportage outil 4 journée type	Public Interne	Annexe 2, page 107

Canevas type pour le rapportage outil 5 décision au sein du foyer	Public Interne	Annexe 2, page 107
Canevas type pour le rapportage outil 6 chaine d'impacts	Public Interne	Annexe 2, page 107
Canevas type pour le rapportage outil 7 matrice de vulnérabilité	Public Interne	Annexe 2, page 107
Canevas type pour le rapportage outil 8 diagramme de Venn	Public Interne	Annexe 2, page 107
Canevas type pour le rapportage outil 9 options d'adaptation	Public Interne	Annexe 2, page 107
Rapport_Formation PAB		Annexe 2, page 107
		Annexe 2, page 107
Policy Briefs_1_Revu	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Policy Briefs_2_Revu	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Policy Briefs_3_Revu	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Policy Briefs_4_Revu	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Policy Briefs_5_Revu	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Policy Briefs_6_Revu	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Policy Briefs_7_Revu	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Guide de facilitation CVCA	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
Guide de facilitation processus CVCA	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_ADJA-OUERE	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_ATHIEME	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_DJOUGOU	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_GLAZOUÉ	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_OUAKE	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_OUIDAH	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_OUINHI	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 107
PACA_SAVE	Public Externe et Interne	Annexe 2, page 108

Source : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2022*

6.3. Extrants liés à l'objectif 3

Le tableau XIII présente la liste des extrants liés à l'objectif spécifique n°3 du projet.

Tableau XIII : Liste des extrants liés à l'objectif 3 du Projet

Objectif 3 : Renforcer les capacités des acteurs institutionnels (gouvernementales, communales et parapubliques) à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'adaptation au Changement Climatique et de réduction des risques de catastrophe qui renforce l'équité sociale au Bénin		
Liste des extrants	Cibles	Source de vérification
Besoins_CREDEL_ICRAF	Interne	Annexe 3, page 109
Mise en route_Formation OSC	Interne	Annexe 3, page 109
Formations genre et CC	Interne	Annexe 3, page 109
CONCEPT GENRE	Interne	Annexe 3, page 109
ETAPES DU PLAIDOYER	Interne	Annexe 3, page 109
PLAIDOYER	Interne	Annexe 3, page 109
Projet de déclaration Groupe 1	Interne	Annexe 3, page 109
Présentation_ACTIVITES_DERICC	Interne	Annexe 3, page 109
Présentation_PACA_COMMUNES_DERICC	Public Externe et Interne	Annexe 3, page 109
Rapport_Général_Atelier_Plaidoyer	Interne	Annexe 3, page 109
PREPARATION DES SEANCES DE PLAIDOYER Gd 2.docx	Interne	Annexe 3, page 109

Source : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Juin 2022*

6.4. Principales réalisations ponctuelles sur le plan de la recherche

Les études de référence (**Niveau de compréhension des décideurs publics et de prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes dans les communautés rurales et périurbaines au Bénin**) et d'identification des groupements bénéficiaires du projet (**Niveau de connaissance de la vulnérabilité des femmes aux changements climatiques et aux catastrophes et niveau de fonctionnement des groupements de femmes dans 8 communes du Bénin**) ont permis de contribuer à une meilleure connaissance du niveau de compréhension des décideurs publics et de prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes dans les communautés rurales et périurbaines du Bénin. Elles ont aussi permis de contribuer à une meilleure connaissance du niveau de connaissance sur la vulnérabilité (actuel et futur) des femmes aux changements climatiques et aux catastrophes et le niveau de

fonctionnement des groupements de femmes dans les communes cibles (. Les résultats de ces deux études, révèlent que la prise en compte du genre ne se résume pas à prendre 40 femmes et 60 hommes dans les documents de politiques. Aussi, ces résultats confirment que la prise en compte de tel nombre d'hommes et de femmes, ne reflète pas réellement la prise en compte des besoins réels des femmes. Cette prise en compte du genre doit plutôt viser à corriger les inégalités hommes-femmes dans le contexte des changements climatiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre des outils de l'approche GCVCA et au regard des thématiques abordées par le Projet, un étudiant du nom de AZAGOUN Vidjinnagni V. A. en Master II en Changement Climatique et Développement Durable, du Centre Régional AGRHYMET à Niamey au Niger a fait une demande de stage afin de conduire ses travaux de recherche sur le projet dans une des communes d'intervention du Projet (Glazoué). L'étudiant a été formé sur l'approche GCVCA.2. Il a donc fait son stage sur le terrain avec l'animateur de Glazoué-Savè qui l'a aidé à l'atteinte de ses objectifs. L'Etudiant Stagiaire a travaillé sur le sujet *"Vulnérabilité et stratégies d'adaptation des femmes rurales face aux changements climatiques au centre du Bénin : cas de la Commune de Glazoué"*. Ce Master a été Co-dirigé par le Coordonnateur du Projet et les résultats de ce mémoire de Master ont été capitalisés pour le compte du Projet. En effet, les résultats obtenus par l'Etudiant ont fait l'objet de publication dans la revue "Journal International Sciences et Techniques de l'eau et de l'Environnement (JISTEE)".

Par ailleurs, l'implémentation des outils de l'approche GCVCA avec les communautés bénéficiaires a permis de comprendre davantage les facteurs sous-adjacents et non révélés au public qui accentuent la vulnérabilité de la femme et limite son autonomisation dans les Communes cibles du projet. Ainsi, cette approche a conduit l'équipe du projet à l'élaboration des Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) à l'échelle des huit communes bénéficiaires du projet qui serviront d'outils de plaidoyer pour les communautés et vont permettre de renseigner les politiques publiques de gestion des changements climatiques et des catastrophes à l'échelle locale, nationale et internationale. En effet, les PACA sont avant tout des outils d'aide à la décision pour accroître la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques. Leur objectif est d'identifier des actions communautaires permettant d'accroître la résilience des couches vulnérables face aux changements climatiques. Le but final est de présenter un outil de plaidoyer pour lever des financements dans le cadre de la mise en œuvre des options d'adaptations identifiées dans la commune cible.

En effet, l'élaboration du PACA est issue de l'analyse des données collectées sur le terrain. Cette analyse des données a été un processus continu et résulte du traitement des données et de la synthèse des résultats de chaque outil animé sur le terrain. Ils ont été validés en présence de toutes les parties prenantes de l'activité (communautés ayant participé à l'implémentation des outils, autorités locales et communales, responsables d'ONG ou structures intervenant sur les questions du climat et de prise en compte du Genre, etc.) afin que ces documents soient acceptés de tous et que chacun joue sa partition pour son opérationnalisation à l'échelle de chaque commune bénéficiaire du Projet.

Le Projet a aussi élaboré sur la base des résultats des outils de l'approche GCVCA avec les communautés bénéficiaires des huit Communes cibles, plusieurs articles scientifiques (08 articles au total) et participé également à des colloques internationaux sur des thématiques

liées à ces différents résultats. Le tableau XIV présente la synthèse des articles publiés ou en cours de publication en lien avec les revues de publication.

Tableau XIV : Articles publiés et revues de publication des résultats du projet

N°	AUTEURS	TITRE	REVUES	PAGES	ANNEES
1	[Dègla Hervé KOU MASSI et Cocou Parfait BLALOGOE]	[Vulnerability factors of agricultural production groups to climate change in the municipalities of Save and Glazoue]	[International Journal of Agriculture, Environment and Bioresearch ISSN: 2456-8643 Vol. 5, N°05, 2020]	[pp 60-67]	[2020]
2	[Cocou Parfait BLALOGOE]	[Analyse de la Vulnérabilité Future des Groupements Agricoles de Femmes aux Changements Climatiques dans les Communes de Save Et Glazoue]	[International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT), ISSN : 2509-0119 Vol. 23 No.2 November 2020, http://ijpsat.ijst-journals.or]	[pp 142-148]	[2020]
3	[BLALOGOE Parfait, AKO GNONGBE Arsène J. S., AZAGOUN V. Vinassé, A.]	[Vulnérabilité des femmes aux changements climatiques et stratégies d'adaptation dans la commune de Glazoué]	[Journal International Sciences et Technique de l'Eau et de l'Environnement, ISSN Online : 1737-9350 ; ISSN Print: 1737-6688, http://www.jiste.org Vol. (VI), No.2, Juin 2021]	[pp 9-22]	[2021]
4	[Parfait Cocou BLALOGOE]	[Risques climatiques et stratégies d'adaptation des producteurs agricoles dans la commune de Ouidah]	[Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie-Université Alassane Ouattara, ISSN : 2707-0395 N° 007, Juin 2022]	[pp 155-165]	[2022]

5	[BLALOGOE Parfait, AKOGNONGBE Arsène J. S., DOSSOU Akoua Isabelle]	[Community Resilience to Climate Variability in the Municipality Of ATHIEME/BENIN]	[Quest Journals, Journal of Research in Humanities and Social Science, ISSN(Online) : 2321-9467, http://www.questjournals.org Volume 10 ~ Issue 7 (2022)	[pp 287-302]	[2022]
6	[PARFAIT COCOU BLALOGOE, ARSENE J. S. AKOGNONGBE, DOSSOU Akoua Isabelle]	[Factors Fostering Gender Inequality in Fighting Against Climate Change in Benin]	[International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI) ISSN (Online) : 2319 – 7722, ISSN (Print): 2319 – 7714, Volume 11, Issue 7, Ser. I, July. 2022] DOI : 10.35629/7722-110701111129, http://www.ijhssi.org]	[pp 111-129]	[2022]

Source : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Décembre 2022*

Outre les articles, il y a eu l'élaboration, la finalisation et la publication de sept Policy-Briefs pour servir d'outils de plaidoyer. Ces Policy-Briefs portent respectivement sur les thématiques suivantes qui ont été tirées suite à l'implémentation des neuf (09) outils de l'approche GCVCA avec les communautés bénéficiaires du projet.

Les thématiques de ces Policy-Briefs portent essentiellement sur :

-  Changements climatiques : les femmes oubliées dans la riposte au Bénin ;
-  Hommes et femmes : inégalités en matière de charge de travail dans un contexte des changements climatiques ;
-  Planification locale : les changements climatiques et le genre absents des processus de décision au niveau local ;
-  Féminiser l'information climatique ;
-  Pertes de revenus, déscolarisation et mariages forcés dans un contexte de changement climatique ;
-  Favoriser l'accès des femmes à des terres fertiles pour accroître leur résilience climatique ;
-  Promouvoir le contrôle et l'accès des ressources pour renforcer la résilience des femmes aux effets du climat.

Ces Policy-Briefs ont été vulgarisés au niveau national et international à travers des émissions, des rencontres scientifiques, des ateliers portant sur les thématiques de l'égalité genre et de

l'adaptation des femmes aux changements climatiques. Les grandes leçons tirées de la mise en œuvre du projet ont été exposés au pavillon du Canada lors de la COP 27. Ils ont également servis de supports de plaidoyer.

6.5. Principales réalisations sur le plan du renforcement des capacités

Les capacités de plusieurs acteurs/personnes ont été renforcées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

- L'atelier de formation des membres du projet et des structures partenaires sur le Climat et les Changements Climatiques et la méthodologie de l'approche CVCA, tenu au début du projet, du 22 au 26 Juillet 2019 à Lokossa et a impacté trente-deux (32) personnes dont dix-neuf (19) hommes et treize (13) femmes provenant des structures administratives, scientifiques et des organisations de la société civile.
- A la suite de la rédaction des PACA, il a été procédé à la formation des membres des groupements bénéficiaires des huit communes du projet (soit au moins 16 000 hommes et femmes) à la mise en œuvre de quelques options d'adaptation (mesures CES et agroécologiques) en réponse aux problèmes identifiés. En effet, il est à noter que les réels problèmes rencontrés par les communautés bénéficiaires du projet concernent le manque d'eau (surtout en période de sécheresse), le problème de ruissellement poussé dans les champs en période humide, le problème d'accès au marché d'écoulement de leur produit et le problème d'appauvrissement des terres (surtout à Djougou et Ouaké). Ceci a donc conduit l'équipe du projet à orienter les formations sur les mesures de Conservation des Eaux et du Sol (CES), sur les mesures agroécologiques (production de l'agriculture biologique à travers la production des intrants biologiques et les techniques de fertilisation des sols) au regard des petites portions de terres dont disposent les femmes dans le sud et le centre et que les mesures agroécologiques ne fonctionnent mieux que sur ces petites exploitations agricoles. Outre la formation, le projet a également accompagné 10 000 bénéficiaires dans les communes de Ouidah, Ouinhi et de Glazoué à la mise en œuvre de ces techniques.
- L'équipe du projet a bénéficié de nombreuses séances de renforcement de capacités sur les questions de Climat, Genre et Inclusion sociale et leur prise en compte dans les projets de développement.
- Les OSCF étaient au cœur du partage des résultats dès le début du projet, puisqu'elles ont été associées en tant que membres du comité de pilotage dudit projet. Elles ont par la suite participé à l'atelier de formation sur la démarche de prise en compte des besoins des femmes face aux changements climatiques et le Plaidoyer Genre Sensible au Climat afin de faire d'elles des porte-voix de ces groupes de femmes auprès des autorités à divers niveaux. Elles sont au total 30 représentants de OSCF qui ont été impliquées dans les différentes activités dudit projet. Les différentes étapes de cette formation ont permis aux participants, de comprendre davantage les notions de la double vulnérabilité des femmes aux changements climatiques et les mesures de résilience à développer. C'est donc encore une occasion de pouvoir faire entendre la voix de ces femmes aux autorités à divers niveaux dans la chaîne décisionnelle. Au sortir de l'atelier sur le plaidoyer genre sensible, un mini plan d'action de plaidoyer et

d'influence a donc été définie par ces OSCF pour se faire entendre davantage pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques d'adaptation dans les plans, politiques et programmes de gestion des changements climatiques et des catastrophes ;

- L'accueil et l'encadrement de stagiaires internationaux (Agrymeth-Niger et GNDR-Togo).

6.6. Principales réalisations sur le plan de l'influence sur les politiques et les pratiques

Les résultats du projet ont fait l'objet de présentation lors des rencontres semestrielles des membres du comité de pilotage constitués d'acteurs communaux, gouvernementaux et autres partenaires (OSCF notamment), des membres de la plate-forme RRC et du Comité National Changements climatiques.

Il a été établi avec les membres des Organisations de la Société Civile Féminine (OSCF), des accords de partenariats dès le début du projet afin que celles-ci soient les porte-voix des femmes rurales dans leur actions de plaidoyer notamment sur les questions des impacts des changements climatiques. Ces OSCF qui n'avaient pas une grande compréhension sur la double vulnérabilité des femmes aux changements climatiques, ont vu leurs connaissances, renforcées sur cette thématique grâce à leur participation aux activités du projet.

Ainsi, leur participation aux différents panels de partage des résultats du projet et surtout à l'atelier national sur le plaidoyer genre sensible au climat, ont fait d'elles des porte-voix de ces groupes de femmes à différents niveaux.

Elles ont à cet effet, lors de l'atelier, réalisé différentes simulations possibles du plaidoyer et ont maîtrisé le type de plaidoyer à porter aux autorités afin d'induire un changement dans la prise en compte des besoins d'adaptation effective de ces femmes rurales dans les documents stratégiques à divers niveaux. Elles ont aussi pris l'engagement d'axer désormais beaucoup plus leur plaidoyer sur ces questions en faisant des émissions radio et télévisions sur la thématique et également d'introduire ces questions lors des rencontres de concertation avec la Ministre en charge des questions féminines.

Les résultats liés à l'implémentation des neuf (09) outils de l'approche GCVCA ont abouti à l'élaboration des PACA dont les résultats ont été également partagés lors les différents ateliers au niveau national et local pour leur prise en compte dans les documents de politique notamment :

 L'élaboration du plan de contingence national de gestion des risques de catastrophe de 2021. Etant membre de la Plateforme Nationale de Gestion des Risques de Catastrophes à l'échelle nationale, l'équipe projet a pris part à l'atelier national de révision du plan de contingence. A cet effet, les résultats du projet ont été partagés avec les différents acteurs et les leçons apprises ont été intégrés dans la version révisée du plan de contingence ;

 L'actualisation du guide d'élaboration des Plans de Contingence Communaux. A cet effet, l'approche de prise en compte des besoins des femmes pour accroître leur résilience aux changements climatiques notamment l'approche GCVCA, a été intégrée à la version révisée du guide.

✚ L'actualisation des Contributions Déterminées Nationales, pour lesquelles, le consultant en charge de la mission a approché l'équipe projet pour recevoir les rapports des études réalisées et les rapports techniques d'étape afin de les examiner en vue de tirer quelques notions sur la problématique du genre et des changements climatiques à intégrer dans lesdits documents.

✚ Les plans de développement des communes pour la période de 2022-2027. En effet, dans les huit communes bénéficiaires du projet, les Plans de Développement Communaux (PDC) sont arrivés à échéance en 2022. Ainsi, les résultats du projet notamment les PACA constituent un bon document de diagnostic que les planificateurs ont témoigné pouvoir utiliser pour bien renseigner les PDC, 5^{ème} génération (2022-2027) sur les mesures à prendre pour renforcer la résilience des femmes aux changements climatiques et aux catastrophes.

✚ Le Plan d'Actions Genre et Changements Climatiques du Bénin (PAGCCB) 2023-2025 qui a vu le jour vers la fin du projet, peut être aussi vu comme un résultat majeur de l'action de sensibilisation, de plaidoyer et d'éveil des acteurs politiques et administratifs que le projet a mené. Aussi, les données générées dans le cadre du projet ont été également partagées avec le consultant qui a élaboré le Plan d'Action Genre et changements climatiques.

6.7. Leçons apprises de la mise en œuvre du Projet

Plusieurs leçons ont été apprises dans le cadre de l'implémentation des neuf (09) outils de l'approche GCVCA communautés bénéficiaires du projet. Elles concernent :

✚ Les femmes ont une meilleure connaissance du niveau d'accessibilité aux ressources du milieu non conditionnée par le niveau de contrôle sur ladite ressource (ex : les femmes ont plus accès aux ressources dont elles n'ont pas le contrôle). Concernant l'accès à la terre par les femmes, les hommes déclarent qu'ils ne disposent pas encore d'assez de terres pour en donner à leur femme. Ainsi, les facteurs limitant l'accès et au contrôle des ressources par les femmes sont connues.

✚ Les femmes ont une parfaite connaissance des facteurs de contrôle sur les ressources du milieu qui dépendent du droit de propriété et des bénéfices (revenus) générés par ladite ressource dans les communes bénéficiaires.

✚ Traditionnellement, la femme n'a pas accès à la terre. Une terre confiée à une femme reviendra à son mari. Aussi, les femmes ne s'investissent qu'en minorité dans l'agriculture.

✚ Les quelques femmes agricultrices identifiées, manquent souvent de la main d'œuvre agricole à cause des considérations sociales qui humilient l'homme qui va faire des travaux d'ouvriers dans le champ d'une femme.

✚ Les femmes ont une meilleure connaissance des ressources disponibles dans leur milieu et arrivent à identifier les ressources qui sont contrôlées par les hommes, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées, celles qui sont exploitées et celles auxquelles ont accès toutes ces différentes couches de la société.

✚ Les femmes ont une meilleure connaissance des facteurs qui limitent l'exploitation des ressources du milieu par les femmes et les rendent davantage vulnérables aux risques climatiques et aux catastrophes.

✚ Prise de conscience des hommes et des femmes de leurs responsabilités dans les causes de changements climatiques qui sont liées aux activités humaines (les déboisements, la pression sur la végétation, les feux de brousse, les faiseurs de pluies qui retardent les pluies par méchanceté, etc.) et les solutions endogènes de gestion de crises climatiques.

✚ Les femmes ont le contrôle sur très peu de ressources naturelles du milieu.

✚ Les femmes exploitent plus de ressources qu'elles ne contrôlent.

✚ L'identification du taux de vulnérabilité poussée des femmes par rapport à celui des hommes dans les communes bénéficiaires. En effet, les chocs/aléas climatiques augmentent la charge de travail de la femme. Cela réduit son temps d'épanouissement et d'apprentissage. Ce qui accentue la vulnérabilité de la femme.

✚ Les femmes appuient leurs hommes dans les activités agricoles avant de travailler dans leur propre champ. Elles doivent demander la permission des jours à l'avance pour que leurs maris les laissent aller travailler dans leur propre champ.

✚ La plupart des femmes ne participent pas aux activités communautaires parce qu'elles n'ont pas le temps à cause de la surcharge liée aux activités reproductives dans le ménage.

✚ Plusieurs hommes, pendant les périodes critiques choisissent de migrer vers d'autres localités ou villes pour exercer des métiers de subsistance (taxi moto, manœuvres) et reviennent plus tard laissant ainsi la charge de l'exploitation à la femme.

✚ En cas d'aléa, la journée type de la femme est aussi chargée par les activités reproductives tandis que celle de l'homme est chargée par les activités productives.

✚ Lorsque les femmes se retrouvent seules pour le travail sans l'influence des hommes, elles ont plus d'aisance ou une certaine facilité à participer aux séances, à mieux s'exprimer et à parler des problèmes qu'elles rencontrent au quotidien sans avoir peur d'être contredit par les hommes.

✚ Lorsque le leader du groupement est une femme, cela motive plus les autres femmes du groupement à la prise de parole lors des séances d'apprentissage.

✚ La forte représentativité des femmes dans les groupements bénéficiaires permet d'avoir une vue synoptique de leurs vulnérabilités face aux aléas climatiques.

✚ La mise en œuvre des outils du CVCA a permis de mieux connaître les ressources et les aléas qui impactent les ressources (impacts différenciés hommes et femmes).

✚ Le projet a mis l'accent sur les questions de vulnérabilité spécifique et de résilience des femmes. Ainsi, ce sont les femmes elles-mêmes qui ont exprimé leurs besoins à la suite de la prise de conscience de leurs vulnérabilités. Elles ont par la suite défini des actions pour influencer les politiques.

✚ Le projet a permis de créer une synergie parfaite entre plusieurs services administratifs/gouvernementaux notamment les services en charge de la promotion de la femme et celle en charge de la gestion des changements climatiques dans le but de promouvoir la prise en compte effective du Genre dans les documents de politique à divers niveaux. En effet, la participation des femmes aux activités du projet leur a permis de se rendre compte de leur vulnérabilité spécifique liée aux changements climatiques et aux catastrophes dans les

communes bénéficiaires et de développer des stratégies pour réduire/atténuer les effets des changements climatiques sur les ressources qu'elles exploitent.

✚ Enfin, elles vont développer des actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et administratifs pour se faire entendre davantage. Ainsi, les femmes et autres groupes vulnérables seront plus résilientes aux changements climatiques et aux catastrophes. Par ricochet, elles vont connaître une autonomisation plus accrue.

✚ L'approche participative utilisée pour la mise en œuvre du projet, a permis de recueillir les points de vue des différents acteurs à toutes les phases d'implémentation des neuf (09) outils du CVCA. Elle a également permis aux membres d'un même ménage d'échanger sur les questions « tabou » comme la prise de décision au sein du foyer, la charge de travail de la femme.

✚ Le choix des groupements comme bénéficiaires/cibles du projet permet d'avoir une représentativité (maillon important) des différentes localités.

✚ L'implication effective des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités du projet, l'approche faire faire, le dialogue et la gestion adaptative ont permis de réaliser des activités de développement et de mieux gérer la crise sanitaire internationale liée au COVID-19.

✚ Les hommes et les femmes ont pris conscience et se sont engagés respectivement lors du déroulement de certains outils (notamment la Cartographie des Ressources, la Journée Type et la Décision au sein du ménage) sur certains points clés (accès et contrôle des ressources du milieu, la prise de décision au sein du foyer et la surcharge de travail de la femme) touchant l'égalité hommes/femmes.

En somme, le projet DERICC-Bénin a induit des changements de comportement au sein des populations locales par une meilleure compréhension des hommes et des femmes de la double vulnérabilité des femmes par rapport aux changements climatiques/catastrophes. Il a aussi renforcé les capacités des différents acteurs sur la démarche de prise en compte des besoins d'adaptation des femmes rurales dans les documents d'adaptation stratégiques à l'échelle locale et nationale.

La collaboration avec G@W a aidé à mettre en place un espace de réflexion et d'apprentissage sur le genre et l'inclusion avec l'équipe du projet par le biais du mentorat et de réunions annuelles Peer Learning-PL entre les six équipes de recherche travaillant sur la recherche axée sur le genre et le changement climatique soutenue par le Programme du CRDI sur les changements climatiques (Bénin, Nigéria, RDC, Népal, Bangladesh et Argentine).

Cela a permis aux participants d'acquérir une compréhension commune en ce qui concerne l'action apprentissage et les méthodologies féministes et d'en explorer collectivement leur pertinence pour les projets de recherche du CRDI dans le domaine du changement climatique et de créer un espace sûr où les équipes de pays peuvent interagir, échanger et apprendre les unes des autres. Il a aussi aidé les équipes de recherche à identifier des expériences potentielles de transformation genre et à concevoir des plans d'action préliminaires.

Ainsi, entre 2019 et 2021 toute l'équipe de CREDEL a développé leurs connaissances et leur compréhension de l'analyse intersectionnelle de genre, des impacts différenciés selon le et des liens entre les inégalités de genre et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

7. Incidences du Projet

La mise en œuvre du Projet a d'abord impacté les différents membres de CREDEL en général du Projet en particulier. Ainsi, à partir de 2021, le CREDEL a réussi à élaborer des propositions pour de nouveaux projets avec une forte composante de genre maintenant qu'il voit la contribution positive d'une approche d'égalité des genres et d'inclusion dans ses projets. Ces incidences seront présentées par objectifs spécifiques.

7.1. Incidences liées à l'objectif 1 du Projet

L'atelier de formation sur le Climat et les Changements Climatiques et les Outils de l'approche CVCA, organisé par le Projet a pris en compte les membres de l'ONG CREDEL, les membres du Projet DERICC, les OSCF, les membres du Laboratoire de Climatologie de l'Université d'Abomey-Calavi, les personnes représentant les institutions étatiques (ANPC, SAECC/DGEC/MCVDD et Point Focal Genre et CC/MCVDD), les représentants des mairies de Djougou et de Ouaké (CSATPE/Mairie de Djougou et C/SDLP Mairie de Ouaké), le Représentant de Gender at Work/Associée et consultante, le Conseiller Résilience Care, la Coordinatrice Programme WE/Care Bénin Togo, les personnes ressources spécialistes des questions liées au Genre. Cet atelier a eu lieu en prélude à la tenue de l'atelier national de lancement officiel des activités dudit projet. Il a permis aux participants (au nombre de trente-deux (32) personnes dont dix-neuf (19) hommes et treize (13) femmes) de renforcer leurs capacités sur l'état des connaissances sur l'écart entre les sexes dans les plans et politiques d'adaptation aux Changements Climatiques et de réduction des risques de catastrophe et sur les impacts différenciés subis par les femmes, les hommes et autres groupes vulnérables dans le contexte des Changements Climatiques et des risques naturels au Bénin. Il a aussi permis aux différents participants de se former sur les moyens d'accroître la résilience des femmes et d'autres groupes vulnérables face aux Changements Climatiques et aux catastrophes en élaborant, testant, et diffusant conjointement des stratégies d'adaptation novatrices. Enfin, il a permis aux participants de renforcer leurs capacités à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des plans d'adaptation au Changement Climatique et de réduction des risques de catastrophe qui renforcent l'équité sociale au Bénin.

L'étude sur « **Niveau de compréhension des décideurs publics et de prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des catastrophes dans les communautés rurales et périurbaines au Bénin** » conduite par le laboratoire LACEEDE de l'UAC a révélé que le cadre législatif du Bénin est de plus en plus positif pour l'égalité des sexes, mais il est difficilement appliqué. Il ressort des différentes analyses réalisées que le genre est pris en compte dans quelques projets/programmes d'adaptation, non pas pour mettre en application les textes, mais pour répondre aux exigences des partenaires. Dans les documents d'adaptation existants, les mesures de gestion des changements climatiques restent générales et ne spécifient aucune action à mener à l'endroit des femmes. Par ailleurs, les lois et textes existants dans le domaine des changements climatiques ne sont pas connus. Mieux, ces textes n'ont pas spécifié les besoins des femmes.

7.2. Incidences liées à l'objectif 2 du Projet

La mise en œuvre des différentes actions du projet DERRIC-Bénin a induit beaucoup de changements positifs au sein des communautés. L'interaction permanente avec les bénéficiaires a joué un rôle d'éducation de la communauté, ce qui a provoqué un réel changement chez la plupart des membres des groupements bénéficiaires du projet. Désormais, ils sont beaucoup plus organisés non seulement dans les groupements, mais aussi dans les foyers. Les hommes militent davantage pour la lutte contre les inégalités hommes-femmes, mais aussi et surtout, ils assistent leurs femmes dans différentes activités qu'elles mènent et disposent aujourd'hui d'atouts pour mieux planifier les activités champêtres. Les appuis techniques directs apportés par le projet DERRIC-Bénin à 16 000 hommes dont 14 000 femmes surtout en techniques de productions résilientes aux changements climatiques ont renforcés les capacités de production des femmes et en équipements à 6 000 dont 4000 femmes ont accru leurs autonomisations vis-à-vis des hommes.

Concernant l'identification des principaux moyens de subsistance tout au long de l'année et des changements saisonniers observés par les communautés, il est à retenir que diverses activités sont menées par les producteurs des Communes bénéficiaires : la production agricole (culture du maïs, haricot, arachide, manioc, pastèque), la pêche, les activités de transformation des noix de palme et du manioc en gari/tapioca/agbéli et celles de conservation, le maraichage (légumes, tomate, piment et oignon), l'élevage, la commercialisation) et la saliculture. La majorité de ces activités sont affectées par les changements climatiques du fait de la perturbation des régimes pluviométriques, ce qui accentue davantage la vulnérabilité des personnes notamment des femmes et des handicapées. Pour passer les périodes de chocs climatiques (sécheresse, inondation, perte de récolte et/ou de biens), ce sont les activités de transformation et de petit commerce des femmes qui permettent aux ménages de subvenir à leurs besoins. Cela accentue davantage la vulnérabilité des femmes en période critique (aléa climatique et maladies), par une augmentation considérable de la masse horaire de travail. Une option d'adaptation pourrait viser un soutien supplémentaire afin de renforcer la résilience et soutenir les activités des femmes.

Quant aux aspects liés au climat, les communautés ont une meilleure connaissance et maîtrisent mieux les concepts liés au climat, au changement climatique et à la variabilité climatique. Il y a une prise de conscience des hommes et des femmes de leurs responsabilités dans les causes de changements climatiques qui sont liées aux activités humaines (les déboisements, la pression sur la végétation, les feux de brousse, les faiseurs de pluies qui retardent les pluies par méchanceté, etc.). En dehors des changements climatiques, les diverses maladies des époux et enfants affectent les activités et le revenu des femmes.

Pour ce qui est de la charge de travail des hommes et des femmes, il a été constaté que les hommes et les femmes sont différemment chargés. En effet, tous les hommes ont reconnu que les femmes ont une journée de travail plus longue et consacrent beaucoup plus la journée aux activités reproductives qui ne sont pas rémunérées ; tandis que les hommes consacrent plus leurs temps de la journée aux activités productives qui sont rémunérées. Cette déclaration est un atout pour la sensibilisation des hommes pour l'allègement des travaux ménagers de la femme. Ainsi, les hommes s'adonnent plus aux travaux productifs et communautaires tandis que les femmes s'adonnent plus aux activités reproductives et productives, mais très peu aux activités communautaires. En effet, elles alternent les activités reproductive et productive. Les

activités productives des femmes permettent aussi au ménage de bénéficier d'un revenu complémentaire pour les différents besoins du ménage. Elles leur permettent de venir en aide à leur mari dans les dépenses liées au ménage à travers l'achat des ustensiles de cuisine, les soins des enfants parfois en cas de maladie et les fournitures scolaires. En un mot, les activités productives des femmes leur permettent d'apporter un soutien matériel, financier dans le foyer. Les tâches reproductives leur permettent de contribuer à l'épanouissement et au bien-être du ménage.

Quant aux activités communautaires, un équilibre est en train de se créer sur l'ensemble des communes bénéficiaires, car les hommes comprennent peu à peu que laisser la femme s'adonner plus à ce genre d'activités la rend plus sûre d'elle et lui permet de développer des activités rémunératrices. Ainsi, en période d'insécurité, les hommes consacrent une partie de leur journée à la sécurité de leur ménage et à l'entretien des enfants, ce qui soulage les femmes.

Egalement pendant la période de crise notamment les conflits liés à la transhumance, les hommes s'adonnent aux tâches communautaires (sécurité du village). Ainsi, les hommes ont compris que l'aide de la femme dans pareille situation (une femme qui mène une activité et qui gagne sa vie) pouvait être bénéfique pour la famille. Certains foyers ont connu des périodes de tensions et d'autres ont compris qu'il fallait désormais que l'homme et la femme unisse leur force pour le bien-être de la famille.

Par ailleurs, environ 95 % des hommes des communes bénéficiaires, ont reconnu que la femme a une journée plus chargée et donc plus longue. Cela a facilité la sensibilisation de ces derniers pour l'allègement des tâches exécutées par les femmes. Plusieurs décisions/engagements ont donc été pris à la suite des séances d'apprentissage (tableau XV).

Tableau XV : Synthèse des décisions/engagements pris à l'issue des séances d'apprentissage

DECISIONS/ENGAGEMENTS PRIS	
HOMMES	FEMMES
Assister davantage les femmes dans les activités productives (culture, labours, récolte, etc.) et rapporter les fagots de bois de chauffe du retour des champs	Honorer à leurs devoirs conjugaux au plus grand bonheur des hommes
Construire une aire semi-moderne destinée à la transformation des noix de palme en huile (ce qui demeure une activité chronophage dans la commune pour les femmes) (exemple du GM : Mutuel à Adjassin-Kondji)	Renforcer l'accueil de leur mari au retour des champs
Aider les femmes pour creuser les trous et l'achat des machines locaux pour la production d'huile rouge (exemple du GM : Mutuel à Adjassin-Kondji) puis dans le broyage les noix de palme à pied pour faire l'huile rouge (exemple du GM Ifèlodoun dans le village Iwoyè-Okò-igbo), etc.	Accepter mettre leur ressource (argent) à la disposition du foyer
Renforcer l'appui financier à leurs femmes pour le	Aide accrue aux hommes pour les travaux

commerce et la charge de l'alimentation et Renforcer l'appui aux soins des enfants	champêtres
Aider leur femme en leur donnant une partie de la récolte qu'elles vont vendre pour avoir de l'argent afin de démarrer le commerce,	Appuyer financièrement les hommes par des prêts pendant la période de crise pour les hommes
Aider les femmes dans la corvée d'eau par leur vélo ou la sollicitation des jeunes pour la corvée d'eau (exemple les villages Iwoyè-Oko-igbo, Bèthèl, etc.) quand la femme se sent fatiguée et pendant la période de pénurie d'eau	Appuyer les hommes surtout dans les projets de construction de bâtis devant servir de lieu de résidence à la famille

Source : *Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, septembre 2020*

Pour la prise de décision au sein du ménage, il est noté que la majorité des décisions au sein du foyer est prise par les hommes. Les hommes dominent dans les prises de décision au sein du foyer à cause des facteurs culturel, socioculturel et religieux qui mettent la femme au second rang pour l'homme. Lors des rencontres, les hommes ont toutefois reconnu qu'une décision conjointement prise, renforce les liens entre l'homme et la femme aux fins d'assurer le bien-être à tous les membres de la famille.

Il est à retenir que divers chocs/chocs/aléas climatiques affectent les activités agricoles (culture du maïs, haricot, arachide, manioc, pastèque), la pêche, les activités de transformation des noix de palme et du manioc en gari/tapioca/agbéli et celles de conservation, le maraichage (légumes, tomate, piment et oignon), l'élevage, la commercialisation), la saliculture, etc.) des communautés bénéficiaires. Ceci accentue davantage la vulnérabilité des personnes notamment des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées, augmentant ainsi la charge de travail des femmes. Pour passer les périodes de chocs climatiques (sécheresse, inondation, pluie abondante, perte de récolte et/ou de biens), ce sont les activités de transformation et de petit commerce des femmes qui permettent aux ménages de subvenir à leurs besoins. Cela accentue davantage la vulnérabilité des femmes en période critique (aléa climatique et maladies), par une augmentation considérable de la charge de travail. Elles se retrouvent également limitées dans leur déplacement et subissent davantage les impacts des chocs/aléas contrairement aux hommes qui ont la possibilité de se déplacer aisément lors des chocs/aléas à la recherche de revenus additionnels. Par ailleurs, les communautés ont aujourd'hui une vue globale des impacts direct et indirect causés par les différents chocs/aléas climatiques et leur approche de solutions.

En effet, concernant l'identification des impacts des changements climatiques sur les modes et moyens d'existence des communautés bénéficiaires du Projet, il est noté que lesdites communautés ont plus de facilité à comprendre la notion d'impact et surtout faire la différence entre les impacts direct et indirect. Elles ont aussi compris l'impact de leurs différentes activités sur l'environnement.

En effet, au tout début, les communautés n'avaient pas compris la notion d'impacts directs ou indirects des changements climatiques. Il a donc été procédé à une ré-explication pour une meilleure compréhension de l'outil par les membres des groupements. Il a fallu partir des impacts indirects identifiés par les communautés elles-mêmes pour aboutir aux impacts directs qui ont aussi été identifiés par les communautés elles-mêmes. Les chocs/chocs/aléas identifiés

au sein communautés bénéficiaires affectent les ressources et activités desdites communautés. Les couches vulnérables qui ne contrôlent pas pour la plupart du temps les ressources, se trouvent plus affectées par ces chocs/aléas climatiques.

En effet, les hommes sont ceux qui ont le contrôle total des ressources, mais leur exploitation est en majorité faite par les femmes qui sont donc les plus impactées. Elles arrivent difficilement à pouvoir faire face aux différents chocs, ce qui n'est pas le cas des hommes qui se déplacent plus facilement à la recherche de meilleures ressources à exploiter. Des stratégies de diversification des activités au cours de la période de chocs/aléas sont connues par ces communautés notamment les femmes et doivent donc être documentées.

Aussi, la notion d'épargne doit aussi être inculquée aux femmes afin de faire d'elles des personnes résilientes aux changements climatiques. Les communautés ont aussi compris la notion de vulnérabilité et comment évaluer la vulnérabilité des acteurs et des ressources aux changements climatiques. Elles maîtrisent déjà les différentes ressources présentes dans leur localité et savent désormais comment est-ce que ces ressources peuvent être vulnérables aux changements climatiques d'une part et comment les acteurs de la localité peuvent aussi l'être. Elles savent désormais quelles sont les ressources les plus importantes et comment les prioriser dans leur localité.

Elles savent aussi comment évaluer la vulnérabilité de ces différentes ressources en partant bien sûr de la plus importante à la moins importante. Face aux chocs/aléas climatiques, les hommes et les femmes développent des stratégies. Ces mesures, décrites ici sont la synthèse de quelques mesures prises dans les PACA et concernent essentiellement les mesures proposées par les femmes des communautés bénéficiaires du projet (car le dernier outil de l'approche GCVCA a été implémenté en tenant compte essentiellement/prioritairement des besoins des femmes des groupements bénéficiaires du projet) afin d'augmenter leur résilience face au changement climatique et d'accroître leur autonomie financière.

a) Pendant les inondations (fluviale ou pluviale) : on peut noter :

- abandon des champs inondés et occupation des champs au niveau des zones situées en altitude ;
- tracé des canaux d'évacuation de l'eau des champs vers les exutoires afin d'empêcher la stagnation d'eau dans les champs pouvant détruire les cultures ;
- la libération des champs situés dans les exutoires naturels d'eau ;
- la parcellisation, utilisation des terres qui ne sont pas inondées, la récolte précoce, l'adoption des cultures à cycle court ;
- l'octroi gratuit de terres non inondées par ceux qui ont plusieurs hectares aux petits exploitants dont leurs champs sont totalement inondés ;
- aide portée par certains hommes à l'endroit de leurs femmes pour les frais de scolarité, les soins aux enfants, etc.

b) Pendant la sécheresse :

- l'arrosage manuel des cultures maraîchères surtout par les femmes ;
- la construction d'enclos et apport d'eau aux animaux pour l'abreuvement ;
- l'utilisation des pesticides pour tuer les insectes ravageurs des cultures ;
- le développement de petits commerces par les femmes afin d'aider leurs maris à satisfaire les besoins de la famille, etc.;

c) Conservation des eaux de pluies dans des trous à eau creusés pendant la saison pluvieuse afin de les utiliser pour la production d'huile rouge pendant la saison sèche.

d) Les périodes de fortes pluies, accompagnées de vents violents entraînent :

- le décoiffement de toits des maisons ;
- la solidarité de certaines familles pour l'hébergement des sinistrés ;
- l'octroi de prêts par les hommes pour la réfection des maisons décoiffées par les vents violents, etc.

Face aux chocs/chocs/aléas climatiques, les communautaires développent des stratégies afin de lutter contre les effets des changements climatiques qui affectent non seulement les ressources de leur milieu, mais aussi leurs différentes activités. Toutefois, ces stratégies présentent des limites et ne leur permettent pour la plupart du temps de lutter efficacement contre les chocs climatiques. Elles reçoivent donc des aides des autorités locales, des ONG et des PTF, etc. qui les accompagnent dans la gestion post-choc/aléa climatique et les appuient notamment à travers la formation, les dons de diverses natures, les aide à la reconstruction des habitations détruites lors des chocs/aléas, etc.

Les interventions de ces organisations/institutions touchent plus particulièrement les hommes au détriment des femmes qui se trouvent être plus chargées en cas de chocs climatiques. Les hommes ayant le temps sont ceux qui participent donc aux formations et aux séances de réceptions des dons, équipements et autres. Elles constituent donc la couche qui travaille la plus en cas de choc climatiques mais ne bénéficient presque pas des dons, formations et autres que les organisations/institutions viennent leur apporter en cas de crise. Ceci leur a aussi permis de connaître le rôle de chacune de ces institutions/structures dans la gestion des risques climatiques dans leur localité.

Elles ont pu aussi faire le classement des institutions par secteur d'activités en vue de connaître le taux d'accès des hommes et des femmes aux institutions. Ceci a donc permis de connaître la perception des groupements bénéficiaires par rapport aux institutions qui les appuient en présence du risque.

En effet, les changements climatiques sont devenus de nos jours une réalité à laquelle fait face tout être vivant. Ce phénomène affecte aussi bien l'homme et la femme, les enfants, les ressources naturelles et physiques. Les femmes sont les plus touchées par ces changements climatiques du point de vue de leur attachement aux ressources naturelles et physiques et de leur faible capacité d'adaptation. Face à tout ceci, il urge d'identifier les options d'adaptation et d'augmentation de la résilience des groupes concernés et d'évaluer les opportunités et les freins en vue de leur mise en œuvre sur le terrain. En effet, la vulnérabilité des femmes est plus accrue pendant les périodes critiques. En dehors de leurs tâches quotidiennes, elles viennent également en aide à leurs maris en complément de la main d'œuvre existante. Pendant ces périodes qui coïncident avec les grandes activités agricoles (semis, entretiens culturaux), la charge de travail des femmes augmente considérablement. Plusieurs stratégies sont donc développées par les communautés pour faire face aux risques climatiques. Un accent particulier a donc été mis dans le déroulement de l'outil, sur les options prioritaires développées par les femmes pour les rendre plus résilientes aux effets des risques climatiques dans leur localité.



Validation du PACA de la Commune d'Athiémé



Validation du PACA de la Commune de Ouidah



Validation du PACA de la Commune de Savè



Validation du PACA de la Commune de Glazoué



Validation du PACA de la Commune de Ouaké



Validation du PACA de la Commune de Djougou



Validation du PACA de la Commune de Ouinhi



Validation du PACA de la Commune d'Adja-Ouèrè

Photo 9 : Séances de Validation des PACA dans 6 des 8 Communes bénéficiaires du Projet

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, décembre 2021

Dans le but d'anticiper sur le financement des activités prévues dans le Plan d'Actions Communautaires d'Adaptation, un partenariat a été noué entre le Projet et CARE International Bénin-Togo dans le but d'appuyer quatre (04) (Glazoué, Savè, Ouinhi, Adja-Ouèrè) des huit bénéficiaires du projet pour la mise en œuvre de l'approche FaFaWa. En effet, le FaFaWa est un système d'accompagnement des groupements dans la mise en place un mécanisme financier local. Ainsi, CARE Bénin-Togo a formé sur une période de six mois, les groupements retenus dans les communes ciblées sur cette approche pour leur permettre de faire des tontines pour financer des activités d'autonomisation et d'épanouissement. L'aide à l'autonomisation des femmes des groupements a donc été possible grâce au mécanisme qui a été instaurée suivant l'Approche FaFa Wa déjà implémentée par CARE Bénin-Togo dans certaines communes du Bénin. Cette approche est donc à vulgariser à l'échelle de toutes les Communes du Bénin afin de rendre les femmes plus autonomes et plus épanouies dans la mise en œuvre de leurs différentes activités. C'est un programme qui demeure jusqu'à la couverture complète de toutes les Communes du Bénin. Ces femmes reçoivent aussi des séances de renforcement périodique de l'équipe de CARE histoire qu'elles ne perdent pas de vue les objectifs de ladite approche.

Aussi, les animateurs des projets en partenariat avec CARE Bénin-Togo pour la mise en œuvre de l'approche FaFaWa dans leurs communes respectives, sont aussi formés à assurer le suivi de ces femmes dans la mise en œuvre de ladite approche sur le terrain.

A cet effet, les activités d'identification des catalyseurs au niveau de chaque groupement qui vont participer à la formation ont été effectuées. La formation, la remise des kits (caisse, cahiers et stylos pour le suivi de la tontine par le groupement) et le démarrage effectif de la tontine par les membres des différents groupements du Projet ont donc été opérationnels afin de leur permettre de s'autonomiser peu à peu.

Pour face aux effets de la pandémie liée au COVID-19, le Projet DERICC-Bénin a élaboré un plan de contingence COVID-19. Cette planification d'urgence (ou la mise en place d'un plan de contingence) pour le projet a permis d'ajuster les activités conséquemment. Ainsi, pour s'inscrire dans les règles édictées par le gouvernement, le projet DERICC a octroyé des produits d'hygiène ou désinfectants, des équipements de protection (cachez nez) et des dispositions de lavage aux membres des groupements à l'échelle des 8 communes bénéficiaires (photo 10 et 11).



Photo 10 : Dispositif de lavage de mains offert par le projet aux membres du groupement de Koudonouhoué



Photo 11 : Membres du groupement Assilassimè (Athiémè) portant des cache-nez lors de la séance d'animation

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, Mai 2020

Ainsi, les membres des groupements bénéficiaires respectent tout au moins les mesures d'hygiène recommandée lors des séances d'apprentissage et même en dehors desdites séances. Ceci permettrait non seulement de s'assurer de garantir leur condition d'hygiène mais aussi de travailler avec les membres supposés non infectés.

Elle a aussi permis au projet de continuer les activités (séances d'apprentissage) prévues avec les groupements bénéficiaires dans le strict respect des gestes barrières prônées au niveau de toutes les parties prenantes aux activités.

7.3. Incidences liées à l'objectif 3 du Projet

L'organisation de l'Atelier National sur le plaidoyer Genre sensible au Climat qui a eu lieu du mercredi 16 au vendredi 18 mars 2022 à l'HOTEL BEL AZUR de Grand-Popo et qui a réuni Trente-deux (32) personnes (dont 22 femmes), a aussi non seulement permis aux membres du Projet mais aussi aux membres des Organisations de la Société Civile Féminine (OSCF), des Ministères sectoriels et des Structures Partenaires, de renforcer leur capacités sur la démarche de prise en compte des besoins des femmes face aux changements climatiques, mais aussi sur des notions de base et outils de plaidoyer Genre Sensible au Climat et les techniques de communication pour la prise en compte des besoins des femmes (identifiés et synthétisés dans les PACA des communes bénéficiaires du projet) dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques, pour leur faciliter les négociations genres sensibles portées par leurs structures. Ainsi, les membres des OSCF et des Structures partenaires au Projet se sont renforcés sur ces questions afin d'être les porte-paroles ou porte-voix des femmes rurales pour la prise en compte de leurs besoins dans les politiques nationales de gestion des crises de catastrophes à toutes les échelles. Dans le même temps, les membres du Projet ont aussi été renforcés sur ces questions et surtout la technique de réalisation d'un Plaidoyer Genre sensible au Climat.

8. Apprentissages tirés de la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du Projet a permis d'apprendre beaucoup de choses qui seront présentées ici par objectif spécifique.

8.1. Apprentissages liés à l'objectif spécifique N°1

L'intervention du LACEEDE dans la mise en œuvre du Projet a permis de faire l'étude de référence du Projet dans les Communes bénéficiaires dudit projet d'une part et l'identification des Groupements bénéficiaires avec lesquels les neuf (09) outils du CVCA seront implémentés dans lesdites Communes. En effet, elles concernant la vulnérabilité des femmes des communes bénéficiaires aux changements climatiques et les stratégies mises en œuvre en vue de leur gestion efficace par lesdites communautés, l'étude de référence du projet, réalisée par le LACEEDE a permis de comprendre que le genre est pris en compte dans quelques projets/programmes d'adaptation, non pas pour mettre en application les textes, mais pour répondre aux exigences des partenaires. Ainsi, dans les documents d'adaptation existants, les mesures de gestion des changements climatiques restent générales et ne spécifient aucune action à mener à l'endroit des femmes. Or, la vulnérabilité aux impacts des changements climatiques n'est pas la même de l'homme à la femme. En effet, la femme est plus vulnérable aux changements climatiques et sa durée/charge de travail augmente avec les aléas climatiques. Les portions de terres situées dans les secteurs vulnérables auxquelles elle a accès, sont pour la plupart du temps, inondées. Par ailleurs, les lois et textes existants dans le domaine des changements climatiques ne sont pas connus. Mieux, ces textes n'ont pas spécifiés les besoins d'adaptation réels des femmes. A l'heure actuelle, la démarche de prise en compte du genre dans les projets et programmes n'est pas maîtrisée. Or, pour apporter une réponse appropriée aux changements climatiques, il est important de prendre en compte les besoins des femmes et des groupes vulnérables. En effet, la prise en compte des besoins

spécifiques des femmes dans les projets et programmes d'adaptation aux changements climatiques a connu un léger avancement. A cet effet, il existe un cadre administratif d'intégration des besoins des femmes ou de prise en compte du Genre (cellules genre) créé dans les ministères. Mais, il reste de sérieux efforts à faire pour faire comprendre à tous les acteurs l'importance de l'intégration des besoins des femmes dans les projets et programmes d'adaptation. La question de la mise en œuvre des projets et programmes centrés sur le genre et la problématique de suivi-évaluation de ces projets et programmes demeurent posées. La création de l'INPF est une opportunité pour renforcer les acquis obtenus par le Ministère en charge de la Famille notamment et, surtout, mener des études plus approfondies de manière à affiner les interventions pour l'acceptation et l'effectivité de l'approche genre. Les principaux défis résident dans la mobilisation des capacités techniques et l'engagement politique des ministères et des responsables de programmes. Le manque de formation en genre des acteurs, toutes catégories confondues, contribue à un certain immobilisme institutionnel. Les traditions dominées par un système patriarcal ont instauré des attitudes et des habitudes porteuses d'inégalités dans les relations femmes-hommes, tant chez les femmes que chez les hommes et ce, à tous les niveaux, y compris dans les milieux dits « intellectuels » et au sein des instances de décision. Dans tous les domaines, le retard et les difficultés multiples accumulées par les femmes constituent un blocage important pour le développement et la rentabilité des actions et, bien sûr, pour le respect des Droits Humains des femmes, le non-respect de ces droits constituant en lui-même un obstacle au développement. De façon globale, la lutte pour la prise en compte des besoins des femmes dans les politiques et programmes d'adaptation ne peut être laissée aux seuls pouvoirs publics décidant d'intégrer ou non. Les femmes de la société civile, les ONG, les Partenaires au développement doivent s'approprier ce combat et veiller à ce que les dépenses qui corrigent les inégalités dont sont victimes les femmes soient effectivement et correctement exécutées.

Concernant l'étude sur l'identification du niveau de fonctionnement des groupements dans les communes bénéficiaires du projet, il a été identifié six types de groupements qui opèrent pour l'émergence de la communauté dans les Communes bénéficiaires. Il s'agit des Groupements Villageois Mixtes (GVM), des Groupements Villageois des Jeunes Agriculteurs (GVJA), des Groupements Villageois des jardiniers Maraichers (GVJM), des Groupements Villageois de Transformation (GVT), des Groupements Villageois d'Éleveurs (GVE) et des Groupements Villageois de Producteurs (GVP) dont les activités s'apparentent à celles des Groupements Villageois des Jeunes Agriculteurs, etc. Ainsi, considérés pour les adhérents comme un creuset de développement, de l'éducation, d'accès aux crédits et à la formation, ces groupements sont structurés sur les visions/modèles donnés par les initiateurs. Les groupements villageois apparaissent comme une forme d'organisation plus simple et plus adaptée à la participation des membres à la détermination des objectifs et la gestion courante des activités. Les services qu'ils fournissent sont pour la plupart les activités relevant de la commercialisation (ventes groupées, informations sur les marchés, transports groupés des produits vivriers, stockage), les informations générales, l'approvisionnement en intrants, les conseils techniques et les formations des producteurs. Ces services sont offerts avec l'appui des partenaires techniques et financier que sont les ATDA, les DDAEP Enabel, la GIZ, et PSAIA, KFW, Plan Bénin, Care international etc.

Par ailleurs, l'étude a aussi permis d'identifier les trois types de ressources les plus impactées par les aléas climatiques qui sont dans l'ordre d'importance, les terres agricoles, les ressources en eau, les forêts et autres. Selon le classement établi par les groupements, les risques/aléas les plus dangereux seraient l'inondation, les sécheresses sous toutes ses formes, les vagues de chaleur, les épidémies et la transhumance. La vulnérabilité des groupements est fonction de plusieurs facteurs dont la disponibilité et l'accès aux ressources, la récurrence et l'intensité des événements extrêmes et l'accès au microcrédit. Les stratégies endogènes mises en œuvre par ces communautés concernent les semis tardifs, les semis échelonnés, l'adoption des semences à cycle court, les récoltes précoces, les associations des cultures, la diversification des moyens de subsistance, la formation et la facilitation de l'accès aux crédits, l'utilisation de l'information météo-climatique, l'octroi de microcrédit à base des cotisations des membres, la facilitation au foncier la facilitation de l'accès aux emplois temporaires, la construction de magasin de stockage, l'épargne, l'utilisation de l'eau de bas-fonds pour l'arrosage des produits maraichers, la formation sur l'hygiène et la santé des enfants, la gestion durables des terres, etc.

8.2. Apprentissages liés à l'objectif spécifique N°2

La collaboration avec G@W a permis de créer un espace de réflexion et d'apprentissage sur le genre et l'inclusion avec l'équipe du projet par le biais du mentorat et de réunions annuelles Peer Learning-PL entre les six équipes de recherche travaillant sur la recherche axée sur le genre et le changement climatique soutenue par le Programme du CRDI sur les changements climatiques (Bénin, Nigéria, RDC, Népal, Bangladesh et Argentine).

Le soutien technique direct offert par la facilitatrice de Gender at Work, par le biais de webinaires, de mentorat et de commentaires écrits sur les rapports clés préparés par l'équipe, a établi une relation de confiance en ce sens où le Projet a perçu que le soutien de G@W complétait ou renforçait celui fourni par la spécialiste en genre béninoise qui accompagnait l'équipe du projet DERICC.

Les ateliers annuels de Peer Learning de G@W (Nairobi, 2019 et en ligne en décembre 2020 et 2021) avec les autres équipes de recherche financées par le CRDI, où des échanges d'expériences et des contributions théoriques ont montré le potentiel de l'approche en genre transformatrice et féministe. La diversité des organisations participantes a permis le partage de nombreux exemples inspirants de changement au niveau organisationnel et personnel et pas seulement au niveau de la recherche. Malgré leurs limites en termes d'échanges approfondis, les ateliers en ligne ont donné lieu à des apprentissages et à la participation d'un plus grand nombre de chercheurs et chercheuses, et de membres du CRDI et de G@W. Aussi, l'approche d'apprentissage par la pratique (Learning by doing), qui a mis l'accent sur une compréhension approfondie des approches et de l'analyse de genre contenues dans la méthodologie CVCA adoptée et adaptée par le CREDEL, a permis à l'équipe d'expérimenter des approches collaboratives, basées sur l'ouverture au questionnement et à la discussion pour renforcer les capacités en genre. L'application des principes de l'Action Apprentissage en Genre (Gender Action Learning-GAL), tels que la création d'un espace horizontal d'échange et de dialogue, a permis l'émergence des apprentissages.

Par ailleurs, l'approche (approche GCVCA) utilisée dans le cadre de ce projet est une nouvelle approche qui est en cours d'expérimentation pour la première fois au Bénin. Sa mise en œuvre a permis à l'équipe du projet DERICC-Bénin, d'apprécier son apprentissage et les défis et enfin de voir la possibilité de faire une publication scientifique sur la méthodologie de l'approche GCVCA (en fin d'implémentation des neuf outils du GCVCA) dans les communes bénéficiaires. Même les populations bénéficiaires ont trouvé très utiles certains outils comme la journée-type et la décision au sein du foyer et ont souhaité sa vulgarisation à une échelle plus large. Ainsi, nous pouvons dire que la conduite du projet à base de l'approche GCVCA a permis de comprendre davantage les facteurs sous-adjacents et non révélés au public qui accentuent la vulnérabilité de la femme et limite son autonomisation. Cette approche a conduit l'équipe du projet à l'élaboration des Plan d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) à l'échelle des huit communes bénéficiaires du projet qui serviront d'outils de plaidoyer pour les communautés et permettront de renseigner les politiques publiques de gestion des changements climatiques et des catastrophes à l'échelle locale, nationale et internationale.

8.3. Apprentissages liés à l'objectif spécifique N°3

Les résultats du Projet ont été partagés lors des différentes concertations nationales notamment :

-  La démarche de prise en compte des besoins d'adaptation des femmes aux changements climatiques dans les politiques publiques ;
-  Le plaidoyer genre sensible ;
-  Les facteurs d'accès et de contrôle des ressources par les femmes ;
-  Les inégalités genre au sein des sociétés rurales ;
-  Les construits sociaux qui limitent l'autonomisation des femmes ;
-  Les techniques de fertilisation des sols et de rétention en eau à l'échelle de la parcelle vu que les femmes ne cultivent que de petites portions de terres ;
-  Les solutions fondées sur la nature ;
-  La publication d'articles scientifiques sur la problématique des femmes.

9. Problèmes ou changements d'orientation survenus dans la mise en œuvre du Projet

Quelques difficultés majeures sont apparues lors de l'exécution des activités du premier semestre. Ces difficultés pourront impacter le projet dans la durée et les ressources financières mises à disposition.

Ainsi, le retard accusé par le Laboratoire LACEEDE pour le dépôt des rapports sur l'étude de référence et l'identification des groupements dans les communes d'investigation du Projet a entraîné au tout début du Projet, un rallongement de la période de démarrage des activités de terrain sur les outils de l'approche CVCA. En effet, le Projet avait besoin de ces études surtout celle concernant l'identification des groupements afin de démarrer les activités de terrain qui ont finalement démarré avec un léger retard. Ce retard ne saurait donc être lié au Projet DERICC-Bénin, mais à l'organisation technique au sein de l'équipe du Laboratoire LACEEDE.

Dans la mise en œuvre des outils de l'approche GCVCA, plusieurs difficultés ont été rencontrées. En effet, le nombre d'outils et d'étapes exigés se retrouvant dans l'approche GCVCA et les outils complémentaires déjà proposés et à proposer (**profil des ressources, profil du facteur d'influence et profil des activités**) par l'experte Genre du projet en complément au premier outil de l'approche GCVCA qu'est la Cartographie des Aléas, ont entraîné une augmentation du délai et du budget initialement prévu. Ceci va rallonger le temps d'implémentation de l'outil avec les communautés bénéficiaires du Projet.

Par ailleurs, il est prévu trois réunions avec les communautés bénéficiaires du Projet dans la conception initiale du projet. A la suite de la formation sur le Genre et sa prise en compte dans les Projet de développement, les étapes et les outils de l'approche CVCA.2, le nombre de réunion avec les communautés bénéficiaires du Projet, passe de 3 réunions à 9 réunions (en fonction des neuf (09) outils du GCVCA à implémenter). L'augmentation du nombre de réunions avec les groupements a impacté également à la hausse le budget général du projet. Cela a ainsi entraîné la suppression de certaines activités.

La pandémie du COVID-2019 de mars 2020 a bouleversé le calendrier d'exécution des activités du Projet. Toutefois, un réaménagement du calendrier des activités du projet a permis d'exécuter les activités dans le délai. Cette pandémie a aussi affecté les communautés bénéficiaires du Projet tout en limitant leur déplacement. Cela a créé une baisse de revenus à leur niveau.

Il faut faire remarquer qu'en raison du dédoublement des rencontres avec les groupements du fait des neuf étapes du CVCA. Les activités ci-après ne seront pas exécutées pour fautes de ressources. Il s'agit de :

Organisation d'une (01) visite d'échanges régionale des groupements de femmes, (pays limitrophes notamment le Burkina-Faso ou le Niger) à l'intention des groupements bénéficiaires sur les bonnes pratiques d'adaptation
Atelier d'intégration des besoins et des bonnes pratiques d'adaptation des femmes et autres personnes vulnérables dans le Plan National de contingence
Atelier d'intégration des besoins et des bonnes pratiques d'adaptation des femmes et autres personnes vulnérables dans la Stratégie Nationale de mise en œuvre du plan d'action de Sendai
Participation à deux colloques internationaux (AIC et autres) pour partage des résultats de la recherche
L'évaluation à mi-parcours des résultats du projet
Atelier de formation de 15 étudiants en thèse à la problématique du projet et aux techniques d'enquête, la rédaction des articles et posters scientifiques ;
Appui financier aux 6 meilleures étudiants de Master II pour la recherche approfondie et l'exploration de stratégies complémentaires dans le sens de l'innovation

Bien que le montant de ces activités ne suffise pas pour combler le GAP sollicité, un financement a été mobilisé auprès du Programme Small Grant PNUD et de l'Organisation

International de la Francophonie pour assurer l'accompagnement des groupements bénéficiaires sur les options d'adaptation dans la commune de Ouidah et de Glazoué

10. Appréciation d'ensemble

L'appréciation d'ensemble prend en compte les éléments ci-après :

10.1. Appui temporaire des Conseillers de CECI International Bénin

Le Centre d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) – Bénin, est un organisme de coopération internationale qui combat la pauvreté et l'exclusion par des projets de développement durable en Afrique, en Asie et dans les Amériques, depuis 1958. Il est un Centre qui est officiellement enregistré au Bénin en 2021. Toutefois, il œuvre, depuis 2017, à la participation active au renforcement du pouvoir économiques des- femmes et jeunes femmes à travers le Projet d'Appui à l'Entreprenariat Féminin au sein de la Filière Riz (PAEFFR), dans le département des Collines. On peut donc dire que CECI Bénin est présent au Bénin depuis 2017.

Au Bénin, le CECI travaille au renforcement du pouvoir économique des femmes et des jeunes femmes dans les secteurs de l'élevage, de l'agriculture, de la sylviculture et de l'écotourisme, dans les régions du littoral, du Centre et du Centre-Sud.

CREDEL a bénéficié dans le cadre du partenariat avec CECI Bénin, de la mise à disposition par CECI Bénin, de deux (02) Conseillers. L'une en Genre et Inclusion Sociale pour deux mandats (dont l'un allant du 21 Juin au 21 Septembre 2021 et l'autre allant du 20 Octobre 2021 au 31 mars 2022) et l'autre en Agroécologie pour un seul mandat allant du 31 Décembre 2021 au 31 Mars 2022.

Ce sont ces deux Conseillers qui ont renforcé les capacités de l'équipe du projet sur les questions de genre et Inclusion sociale et leur prise en compte dans les projets/programmes de CREDEL. Aussi, ils ont contribué à la mise en œuvre de quelques options d'adaptation identifiées avec les communautés dans la mise en œuvre du Projet DERICC-Bénin dans les huit (08) Communes bénéficiaires du Projet (technique CES, mesures agroécologiques et technique de plaidoyer Genre sensible).

10.2. Projet PAB-Ouidah

Le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) encore intitulé programme SMALL GRANT du PNUD a cofinancé la formation et le soutien des groupements de femmes de Ouidah pour la mise en œuvre de mesures résilientes et d'adaptation au climat. En effet, ce Programme a été lancé par le PNUD en Mai 1992 comme une initiative pilote du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en vue de contribuer dans une large mesure au programme de travail du FEM en se focalisant spécialement sur les actions communautaires qui visent les aspects locaux de l'enjeu environnemental global. Le PMF assure ainsi, en général, au FEM et à la communauté internationale de l'environnement et du développement, une voie consacrée pour concilier les objectifs environnementaux mondiaux avec la réduction de la pauvreté et œuvrer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif global du programme est de contribuer à moyen et long terme à la

réalisation des bénéfices environnementaux locaux et globaux avec l'implication des populations à la base, à travers la mise en œuvre de projets par les ONG, les Organisations Communautaires à la Base, pour conserver la biodiversité, lutter contre les changements climatiques, protéger les eaux internationales, défendre et restaurer durablement les sols, éliminer progressivement les Polluants Organiques Persistants.

C'est dans ce cadre, que pour assurer la continuité des activités du Projet DERICC, le projet PAB-Ouidah a été initié et soumis au partenaire pour financement. Ce Projet qui fait suite aux activités du Projet DERICC dans la Commune de Ouidah, a obtenu du Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial du Programme des Nations Unies pour le Développement (PMF/FEM/PNUD BENIN) un financement d'un montant **de 17 Millions de francs CFA, soit 35 000 euros pour une durée de deux ans (juillet 2021-Mai 2023).**

Ce projet cible les agriculteurs-trices, jeunes et femmes de la zone côtière. Son objectif est de promouvoir l'Agriculture Biologique (qui est au cœur des changements climatiques) dans la zone ciblée par le projet. Il s'est agi de :

- ✚ sensibiliser les communautés ciblées (émission radiophonique ciblée sur les enjeux de la préservation des ressources), sur les inconvénients de l'utilisation des intrants chimiques sur les ressources naturelles et halieutiques des milieux lagunaires (renforcement de capacités des agriculteurs sur les systèmes de production biologique) ;

- ✚ de promouvoir l'agriculture biologique et les modes de production respectueuses de l'environnement et d'installer deux sites de production d'intrants biologiques pour faciliter l'adoption de l'Agriculture Biologique à travers la réalisation de formation des bénéficiaires pour la mise en place de site de fabrication d'intrants biologiques ;

- ✚ et de mettre en place un site de production d'intrants biologiques.

Ce projet va contribuer à sensibiliser les producteurs sur les avantages de l'agriculture biologique, ce qui contribuera à une agriculture durable et à une gestion durable des terres. Aussi, la mise en place d'une ferme modèle de démonstration et de deux sites de productions d'intrants biologiques, va permettre une adoption facile de l'agriculture biologique. Ce projet va contribuer à la sécurité alimentaire à travers la création d'emplois pour les jeunes et les femmes et va accroître la résilience des communautés face aux Changements Climatiques dans la Commune de Ouidah.

La photo 12 présente une séance de formation des bénéficiaires sur les systèmes de production biologique dans la Commune de Ouidah.



a



Photo 12 : Formation des communautés sur les systèmes de production biologique (bénéficiaires du projet (a) ; production du compost liquide (b) et préparation biopesticides (c)) dans la Commune de Ouidah

Prise de vue : Projet DERICC-Benin/CREDEL ONG, décembre 2021

10.3. Projet RARFeM Glazoué

Le CREDEL a réussi à mobiliser des fonds pour de nouveaux projets avec une forte composante de genre maintenant qu'il voit la contribution positive d'une approche d'égalité des genres et d'inclusion dans ses projets. C'est dans ce cadre qu'est née le Projet RARFeM de Glazoué.

Ainsi, le Projet RARFeM est le second projet obtenu suite aux activités menées dans le cadre du Projet DERICC-Bénin dans la Commune de Glazoué. Ce projet est intitulé **“Renforcement de l’Autonomisation et de la Résilience des Femmes Maraîchères dans la commune Glazoué (RARFeM)”** et est financé par l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sur le Programme « la Francophonie avec elles », 2ème Édition pour une durée de douze (12) mois. Le montant du financement est de 35 Millions de francs CFA soit 55 000 euros (octobre 2021-Octobre 2022). Le projet a pour but d’accroître la résilience et l’autonomisation des femmes maraîchères de la commune de Glazoué face aux changements climatiques. Il a pour objectifs de :

- ✓ renforcer les connaissances des femmes maraîchères sur l’agriculture biologique et catastrophes (à travers la réalisation d’activités de sensibilisation des femmes maraîchères sur les réalités des changements climatiques, les catastrophes, établissement d’un répertoire des pratiques agricoles résilientes adaptées à la production maraîchère et Formation des femmes maraîchères sur les pratiques agricoles résilientes adaptées à la production maraîchère notamment les techniques agroécologiques et mesures de gestion de la pandémie) ;

- ✓ accompagner les femmes maraîchères pour l’adoption de pratiques agroécologiques résilientes et de mesures de protection contre la pandémie (à travers la réalisation de forage et mise en place de quatre systèmes d’irrigation solaires pour une production en plein temps, la mise en place pour 100 femmes des parcelles de démonstration pour la mise en pratique des connaissances agroécologiques et de gestion de la fertilité des sols basés sur les résidus agricoles et les déchets urbains et l’appui à la mise en place de mesure de gestion de la pandémie) ;

- ✓ appuyer l’autonomisation des femmes maraîchères par la facilitation de l’accès aux marchés et les plaidoyers d’influence (à travers la formation de 200 femmes sur les techniques de transformation des produits et la formation de 200 femmes agriculteurs sur l’accès au marché et les techniques de plaidoyer).

L’approche prévoit le renforcement des connaissances aussi bien des bénéficiaires, des hommes et jeunes sur les droits et l’égalité des sexes. L’initiative entend ainsi accroître la connaissance des acteurs institutionnels sur les droits et l’égalité des sexes aux fins de favoriser la modification des systèmes sociaux en faveur des femmes et pour une bonne pérennisation des acquis du projet.

Pour faciliter l’accès des femmes à l’information sanitaire, la prévention des maladies, notamment la COVID-19, elles seront renforcées sur ces thématiques. Cela se fera surtout à travers les rencontres périodiques groupements. De plus, les groupements vont bénéficier d’un renforcement sur l’entrepreneuriat, la gestion des AGR, le leadership, le plan d’affaire.

10.4. Mission d’immersion d’un stagiaire du GNDR

Le GNDR (Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction) est le plus grand réseau international d’Organisation de la Société Civile (OSC) travaillant au renforcement de la résilience et à la réduction des risques dans les communautés. Le GNDR met en relation les OSC de première ligne avec les institutions décisionnelles et les gouvernements nationaux et internationaux.

Le GNDR influence les politiques et les pratiques en amplifiant la voix des personnes les plus exposées aux risques. Le GNDR est un réseau de plus de 1 500 OSC dans 126 pays. Nous échangeons nos connaissances et nos capacités et testons ensemble de nouvelles approches. Les objectifs stratégiques du GNDR sont les suivants :

- ✓ renforcer la collaboration, la solidarité et la mobilité des organisations de la société civile ;
- ✓ promouvoir un mouvement de localisation ;
- ✓ œuvrer pour un développement sensible aux risques.

La valorisation des savoir endogènes passe par la mise en synergie des acteurs y compris la recherche, la société civile et les acteurs communautaires. Le projet Local Leadership for Global Impact (LLGI) dans son volet 2 a prévu des échanges entre la recherche et la société civile sur des initiatives entreprises auprès des communautés sur les questions qui portent sur le changement climatique. Il vise à favoriser une recherche rigoureuse qui tient compte des connaissances et pratiques locales qu'utilisent les communautés pour faire face aux effets du changement climatique.

Ainsi, CREDEL a été retenu après la présentation du DERICC par GNDR pour conduire la phase pilote de ce projet. Dans ce cadre une stagiaire venue de Lomé au Togo a séjourné au sein de l'équipe pendant un mois. Spécifiquement elle a travaillé à :

- ✓ améliorer la collaboration entre le secteur de la recherche et la société civile ;
- ✓ analyser les activités menées par le CREDEL dans le cadre des Changements Climatiques et faire des recommandations pour un meilleur impact des activités sur les communautés ;
- ✓ améliorer la Synergie de travail du CREDEL avec les communautés et les gouvernements locaux ;
- ✓ identifier les idées novatrices développées par le CREDEL et mettre en place les stratégies pour une meilleure vulgarisation de ces idées.

Le coût du financement est de 2000 Euros (soit 1 350 000 F CFA).

11. Recommandations

L'unique et principale recommandation à la suite de la mise en œuvre des neuf (09) outils de l'approche GCVCA dans les communes bénéficiaires et au vu des leçons apprises et des assertions recueillies auprès des communautés bénéficiaires du projet, est d'élargir les différents apprentissages aux membres des communautés non bénéficiaires du projet DERRIC-Bénin. Bien que certains bénéficiaires aient réussi à répliquer les connaissances apprises aux autres membres de la communauté, il est clairement remarqué un grand fossé entre les bénéficiaires directs de DERRIC-Bénin et les autres membres de la communauté. Il urge donc de répliquer les formations qui ont été faites aux communautés bénéficiaires du projet aux communautés d'autres Communes du Bénin. Ainsi pour avoir plus d'impacts visibles dans les différentes communes d'intervention, la relève de ce défi est indispensable si nous voulons vraiment amener la majorité des femmes à s'autonomiser et à davantage être résilientes aux effets néfastes des changements climatiques dans leurs différentes localités.

Les contenus des PACAs vont faire l'objet de développement de projets ultérieurs pour mobiliser du financement auprès d'autres partenaires en vue de la poursuite desdites activités.

Enfin, le but final de tout ceci, serait pour les femmes des communautés bénéficiaires, qu'elles puissent s'autonomiser mais aussi et surtout qu'elles puissent davantage être résilientes aux effets néfastes des changements climatiques dans leurs différentes localités et d'être plus autonomes.

Conclusion

Le projet de Développement d'une Résilience Inclusive aux Changements Climatiques et aux Catastrophes au Bénin (DERICC-BENIN) a effectivement démarré en juin 2019 et a été mis en œuvre pour une période de 3 ans et dont les activités ont effectivement pris fin en mai 2022. Les activités programmées pour la mise en œuvre du Projet ont été détaillées dans le document mais l'essentiel des activités porte sur la mise en œuvre des neuf (09) outils de l'approche GCVCA qui concernent la Cartographie des aléas, le Tableau Chronologique, le Calendrier saisonnier, la Journée Type, la Décision au sein du ménage, la Chaîne d'Impacts, la Matrice de Vulnérabilité, le Diagramme de Venn et les Options d'Adaptation. Ces outils ont été implémentés avec les communautés bénéficiaires des huit (08) communes cibles du projet que sont : Ouidah, Athiémè, Adja-Ouèrè, Ouinhi, Glazoué, Savè, Djougou et Ouaké. Ainsi, le dernier outil du CVCA a permis d'identifier des options d'adaptation et d'augmentation de la résilience et d'évaluer les opportunités et les obstacles en vue de leur mise en œuvre dans les communes bénéficiaires du projet. Les stratégies/options d'adaptation proposées doivent donc favoriser la diversification des activités des femmes et leur inculquer la notion de l'épargne pour pouvoir faire face aux différents chocs climatiques. Ceci les rendra plus résilientes face aux effets des changements climatiques dans leur localité. A la suite de l'identification des stratégies d'adaptation, un tableau de faisabilité a été élaboré par stratégie d'adaptation identifiée. Par la suite, une analyse genre de chaque stratégie identifiée a été réalisée suivant la prise en compte de deux paramètres dont les acteurs et les facteurs. Les acteurs comprennent : Les femmes, les hommes, le ménage et la communauté. Les facteurs comprennent : le temps, le travail, les ressources, et la relation sociale. Les options ont enfin été par la suite, priorisées à l'échelle de chaque commune bénéficiaire du projet. Toutes ces actions/informations ont été synthétisées dans les Plans d'Actions Communautaires d'Adaptation (PACA) qui ont été validés à l'échelle des huit (08) Communes bénéficiaires du Projet devant les autorités communales et les membres des associations et structures intervenant sur les questions de Climat, Genre de Développement Durable.

Les données générées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont été partagées avec différents acteurs et les résultats ont été intégrés dans quelques documents de politique comme le Plan d'Actions Genre et Changements Climatiques du Bénin (PAGCCB) 2023-2025, les plans de contingence révisés et les Guide d'élaboration. Ils sont également vulgarisés à plusieurs échelles sous forme d'articles scientifiques ou de Policy-Briefs.

Ces options d'adaptation, seront également intégrées plus tard dans les plans de développement communal 5^{ème} génération. A cet effet, les capacités des différents acteurs ont été renforcées sur les Policy-Briefs élaborés sur les facteurs d'inégalité des sexes afin de les aider à faire le plaidoyer auprès des autorités politiques et les décideurs administratifs. Dans le même sens, les capacités des décideurs administratifs et des OSCF ont été renforcées sur la démarche de prise en compte des besoins des femmes dans les documents de politique et de gestion des changements climatiques et des catastrophes.

Les résultats du projet sont vulgarisés à différentes échelles. Au total, huit (08) publications scientifiques ont été faites dans des revues nationales et internationales à comité de lecture, impactées et indexées. Ces publications ont essentiellement mis l'accent sur les inégalités entre les sexes dans le cadre des changements climatiques/catastrophes et les mesures à développer pour parvenir à l'équilibre des sexes.

Pour finir, la mise en œuvre du projet a révélé la nécessité d'approfondir davantage les connaissances sur l'accès à l'information climatique pour la prise de décision de résilience et d'autonomisation par les femmes.

Bibliographie

- Adam K. S., et Boko M., (1993).** Le Bénin. Les Editions du flamboyant, Cotonou, 93p.
- Agossou D.S.M., Tossou C.R., Vissoh V.P. et Agbossou K.E., (2012).** Perception des perturbations climatiques, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs agricoles béninois. *African Crop Science Journal*, Vol. 20, Issue Supplements2, pp. 565 – 588.
- Ahlonsou E., Aho N. et Lawin E. A. (2015).** Etude sur les approches, méthodes et outils pour l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques dans le contexte du Bénin. Rapport final, Direction Générale des Changements Climatiques, Cotonou, 151 p.
- Aho N., Boko M. et Afouda A. (2006).** Evaluation concertée de la vulnérabilité aux variations actuelles du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Rapport de synthèse, PANA/MEPN, Cotonou, 91 p.
- AHO N., (2019).** Etude de Vulnérabilité aux changements climatiques du Secteur Agriculture au Bénin. Report produced under the project "Projet d'Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d'Adaptation dans les pays francophones les moins avancés d'Afrique subsaharienne", Climate Analytics GGMBH, Berlin, 101 p.
- Baudoin M. A., (2010).** L'adaptation aux changements climatiques au sud du Bénin : Une analyse de la politique internationale et des besoins locaux. *Geo-Eco-Trop.*, 34, 155 – 169.
- Bénin (2016a).** Programme d'actions du gouvernement 2016- 2021 (PAG). Présidence de la République du Bénin. 98 p. Bénin (2016b).
- BIPEN (2012).** Implications économiques des changements climatiques dans le secteur agricole. Bilan et Perspectives à court et à moyen termes de l'Economie nationale. Direction de la Prévision et de la Conjoncture, 110 p.
- Boko M., (1988).** Climats et communautés rurales du Bénin : Rythmes climatiques et rythmes de développement. Th. de Doct. d'Etat ès Lettres et Sc. Hum. Univ. de Bourgogne, Dijon. France, 2 volumes. 601 p.
- Boko M., Kosmowski F., Vissin E. W. (2012).** Les enjeux des changements climatiques au Bénin. Konrad-Adenauer-Stiftung. Programme pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest. 72 p.
- CARE, (2012).** Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) – Indonesia, p65.
- CARE, (2013).** Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) – Thailand, p10.
- CARE, (2013).** Climate Vulnerability and Capacity Analysis (CVCA) of Ethnic Minorities in Vietnam.
- CARE, (2014).** Climate Change Vulnerability and Adaptive Capacity in Garissa County, Kenya, p35.
- CARE, (2014).** Climate Change Vulnerability and Adaptive Capacity in Northern Ghana.
- CARE, (2014).** Climate Change Vulnerability and Adaptive Capacity in Dakoro Department, Niger.
- CARE Climate Change, (2019).** Integrating disaster risk reduction and adaptation to climate change: Community-based early warning systems in Dakoro, Niger, 32 p.
- CARE Bénin, (2019).** Manuel d'Analyse de la vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation de Care International. Guide de facilitation du processus CVCA 2.0.
- CARE et WWF, (2017).** Great Ruaha River Basin Climate Vulnerability and Capacity Analysis, 19p.
- Cambridge I.P. (2014).** The acceleration of climate change and mitigation technologies: Intellectual property trends in the renewable energy landscape. Global Challenges Brief, WIPO: Geneva. [Online] www.wipo.int/globalchallenges.

- CCNUCC (1996). Décision 10/CP.2:** Communications des parties non visées à l'annexe I à la Convention: lignes directrices, facilitation et processus d'examen. t FCCC/CP/1996/15/Add.1.
- CCNUCC (2002). Décision 17/CP.8 :** Lignes directrices pour l'élaboration des communications nationales par les parties non visées à l'annexe I à la Convention. FCCC/CP/2002/7/Add.2.
- DTU (2015).** Evaluer et prioriser les technologies d'adaptation au changement climatique. Orientations pratiques pour une analyse multicritères et l'identification et évaluation de critères afférents. 41 p.
- ECN (2010).** Methodology for Climate Technology and Prioritization in a Global Context. 67 p.
- FAO, (2008a).** Changement climatique et gestion des risques de catastrophes : Document technique de référence de la Consultation d'experts, 28-29 février 2008. FAO, Rome, Italie.
- GIEC (2001).** Bilan 2001 des changements climatiques : Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. 101 p.
- GIEC (2007).** Bilan 2007 des changements climatiques : Rapport de synthèse, GIEC, Genève, 114 p.
- GIEC (2013).** Résumé à l'intention des décideurs, Changements climatiques 2013 : Les éléments scientifiques. Contribution du Groupe de travail I au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Stocker, T.F., D. Qin, G.-K. Plattner, M. Tignor, S. K. Allen, J. Boschung, A. Nauels, Y. Xia, V. Bex et P.M. Midgley]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York (État de New York), États-Unis d'Amérique, 34 p.
- GIEC (2014a).** Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat 33 p.
- GIEC, (2014b).** Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité – Résumé à l'intention des décideurs. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [sous la direction de Field, C.B., V.R. Barros, D.J., Dokken K.J., Mach, M.D., Mastrandrea T.E., Bilir M., Chatterjee K.L., Ebi Y.O., Estrada R.C., Genova B., Girma E.S., Kissel A.N., Levy S., MacCracken P.R., Mastrandrea et L.L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse), 34 p.
- Gnanglè P.C., J. Egah, M.N. Baco, C. D. S. J. Gbèmavo, R. Glèlè Kakai et Sokpon N, (2012).** Perceptions locales du changement climatique et mesures d'adaptation dans la gestion des parcs à karité au Nord-Bénin. Int. J. Biol. Chem. Sci. 6(1) : 136-149. Disponible en ligne : <http://ajol.info/index.php/ijbcs>.
- Houngponou K. S., (2015).** Rapport d'étude sur les impacts des changements climatiques et avancées en matière d'adaptation : Cas du bassin de Tèwi dans la Commune de Dassa-Zoumè au Bénin. Réseau Climat et Développement. IDID Bénin.32 p.
- International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMD), (2009). Guidelines for a Gender Sensitive Participatory Approach, 14p.
- Issa M. S. (2012).** Changements climatiques et agrosystèmes dans le Moyen Bénin : Impacts et stratégies d'adaptation. Th. de Doct. de l'Univ. D'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin, 273 p.
- Jalloh Abdulai G.C., Nelson T. S., Thomas R., Zougmore, and H. Roy-Macauley (2017).** L'Agriculture ouest-africaine et le changement climatique : Une Analyse exhaustive. International Food Policy Research Institute, Washington, DC, 456 p.

- MAEP (2015a).** Document de programmation pluriannuelle des dépenses 2016-2018. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cotonou. http://www.finances.bj/uploads/tx_wdbiblio/dppd__MAEP_2016-2018.pdf.
- MAEP (2015b).** Politiques agricoles à travers le monde : quelques exemples. Rapport de performance secteur agricole. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Bénin, Cotonou.
- MAEP (2015c).** Projets annuels de performance des quatre programmes cadres sectoriels du MAEP au titre de la gestion 2016. Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cotonou, 60 p. http://www.finances.bj/uploads/tx_wdbiblio/paps_MAEP_2016.pdf.
- MAEP (2017a).** Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021. Cotonou, 139 p. **MAEP (2017b).** Plan Stratégique de Développement du secteur Agricole (PSDSA)-Orientation stratégique 2025. Cotonou.
- MAEP (2017c).** Synthèse sur le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021 ainsi que leurs documents connexes. Cotonou, 21 p.
- MAEP (2019).** Bilan PAG Volet agriculture. Cotonou, avril 2019, 7 p
- MEHU (2001).** Communication nationale initiale du Bénin sur les changements climatiques. Cotonou, 94p.
- MEHU (2003).** Stratégie nationale de mise en œuvre au Bénin de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. MEHU, Cotonou. 82p.
- MEHU (2011).** Deuxième communication nationale de la République du Bénin sur les changements climatiques. Cotonou, Bénin, 168 p.
- MEPN (2008a).** Programme d'action national aux fins de l'adaptation aux changements climatiques (PANA). Cotonou, 81p.
- MEPN (2010a).** Etude de vulnérabilité, impacts et adaptation de l'agriculture béninoise aux changements climatiques. Projet DCN-Bénin. Rapport d'étude, 139p.
- ONU et OXFAM, (2009).** Responding to Climate Change in Vietnam: Opportunities for Improving Gender Equality: a Policy Discussion Paper. ONU et Oxfam au Vietnam, Hanoi.
- OMS, (2007).** Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS : résolution WHA60.25. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2007.
- OMS, (2011).** Qu'entendons-nous par « sexe » et par « genre » ? Genève, Organisation mondiale de la Santé 2011a.
- Programme d'actions du Gouvernement 2016- 2021. Portefeuille des projets par secteur. Présidence de la République du Bénin. Cotonou. 46p.
- WEDO (Women's Environment and Development Organization), (2008).** Gender, Climate Change and Human Security – Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal. WEDO, New York, États-Unis, 101p.

[Profil Genre – Bénin](#) – AFD – 2019 – Français.

<http://careclimatechange.org/>

<http://careclimatechange.org/adaptation-initiatives/alp>

<http://www.careclimatechange.org/tk/cba/en/>

<https://careclimatechange.org/publications/cvca-indonesia/>

http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHASSA_WHA60-Rec1/F/reso-60-fr.pdf

<http://www.who.int/gender/genderandhealth/fr/>

<http://www.who.int/gender/whatisgender/fr/>

Liste des Annexes

Annexe 1 : Extraits relatifs à l'objectif spécifique N°1

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\RAPPORT_DERICC_INSTITUTION_LACEEDE_corrige-apres_validation.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Groupements féminins Version corrigé-après-Validation.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Atelier Validation Rapports LACEEDE.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport-ATELIER DEMARRAGE METHODOLOGIQUE.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Compte rendu Séance 16012020 CARE Cor.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Compte rendu Skype 26052020.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\EXTRAIT-CREDEL 24 JUILLET 2020 .jpg](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\EXTRAIT-FRATERNITE.pdf](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Compte rendu Comité de pilotage.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Technique N°1 DERICC-final \(2\).doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Technique N°2 DERICC-10072020 \(3\).doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Technique N°3 DERICC01022021 \(1\).doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Technique N°4 DERICC 16082021 \(1\).doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Technique N°5 DERICC-Validé.doc](#)

Annexe 2 : Extraits relatifs à l'objectif spécifique N°2

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier CVCA.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Recommandations Atelier Nairobi.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport de réunion entre le CP DERICC et les animateurs DERICC.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Liste des groupements retenus Projet DERICC.xlsx](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Groupements Retenus Bon.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Compte rendu Séance 16012020 CARE Cor.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport de la séance 26022020.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport séance de travail et de restitution mars 2020.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PV Ouverture de compte groupements.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Calendrier Animateur DERICC S2.xls](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Calendrier Equipe Projet S2.xlsx.xls](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Formation Genre et les changements climatiques.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\EXPOSE sur la PNPG.docx](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Arimage DERICC-PNPG.docx](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Mission Suivi Genre DERICC.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Calendrier Animateur DERICC S3.xls](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Général Atelier Formation CGIS.docx](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\OUTIL EVALUATION CHANGEMENT.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\OUTILS D'ANALYSE ET D'EVALUATION GENRE.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CAHIER DU PARTICIPANT.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA Athieme.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA Djougou.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA Ouaké.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA Ouidah.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA Adja-Ouère.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA Glazoué.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA Ouinihi.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Atelier Validation PACA SAVE.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Mission Arsène Juillet 2021.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Mission Arsène Août 2021.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\MISSION PRISE CONTACT CGIS.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 1 cartographie des aléas.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 2 tableau chronologique.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 3 calendrier saisonnier.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 4 journée type.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 5 décision au sein du foyer.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 6 Chaîne d'impact.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 7 matrice de vulnérabilité.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 8 Diagramme de Venn.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CANEVAS OUTILS CVCA\Canevas type pour le rapportage outil 9 Options d'adaptation.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Rapport Formation PAB.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Policy Briefs 1 Revu.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Policy Briefs 2 Revu.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Policy Briefs 3 Revu.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Policy Briefs 4 Revu.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Policy Briefs 5 Revu.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Policy Briefs 6 Revu.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\Policy Briefs 7 Revu.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CVCA\Guide de facilitation CVCA.pdf](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\CVCA\Guide de facilitation processus CVCA.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA ADJA-OUERE.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA ATHIEME.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA DJOUGOU.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA GLAZOUE.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA OUAKE.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA OUIDAH.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA OUINHI.doc](#)

[Documents Projet DERICC BENIN\PACA SAVE.doc](#)

Annexe 3 : Extrants relatifs à l'objectif spécifique N°3

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Besoins_CREDEL_ICRAF.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Mise en route_Formation OSC.pptx](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Formations genre et CC.ppt](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\CONCEPT GENRE.pptx](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\ETAPES DU PLAIDOYER.docx](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\PLAIDOYER.pptx](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Projet de déclaration Groupe 1.docx](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Présentation ACTIVITES DERICC.ppt](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Présentation PACA COMMUNES DERICC.pptx](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\Rapport Général Atelier Plaidoyer.doc](#)

[Documents_Projet_DERICC_BENIN\PREPARATION DES SEANCES DE PLAIDOYER Gd 2.docx](#)